

Livret pédagogique

2012-2013

Licence humanités

ENSEIGNEMENT A DISTANCE

SOMMAIRE

RUBRIQUES	PAGES
Informations pratiques	3
Le message d'accueil	4
Mot du Directeur de la Licence	5
Mot de la coordonnatrice de la Licence Humanités à distance	6
Schéma des études	7
Structuration des parcours de formation	8
Structure des enseignements	12
Descriptifs des enseignements L1	20
Descriptifs des enseignements L2	37
Descriptifs des enseignements L3	55
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2009-2012	85
Modalités de contrôle des enseignements	90
Charte des examens	103
Note d'information du service handicaps	107
Relations internationales	108
Informations BU 2011/2012	109
Délivrance des diplômes	110

Licence Humanités

Informations pratiques

✉ Pour toute information concernant votre scolarité en enseignement à distance, s'adresser au Secrétariat pédagogique de COMETE :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

COMETE - Bâtiment E - Bureau 202

200, avenue de la République 92001 Nanterre cedex 01

Tél.: 01 40 97 73 47 (licences 1 et 2)

Tél. : 01.40.97.58.53 (licence 3)

Mel: comete-humanites@u-paris10.fr

Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h15 à 11h45 et de 13h15 à 16h45.

✉ Un forum administratif et technique est accessible à tous les étudiants de COMETE à l'adresse suivante :

<http://ead.u-paris10.fr>

Adresse de la plate-forme enseignement à distance :

<http://ead.u-paris10.fr>

✉ Pour les renseignements d'ordre exclusivement pédagogique, écrire à :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Véronique MERLIER-ESPENEL

Coordonnateur responsable de la Licence Humanités à distance

UFR PHILLIA - Bâtiment L

200, Avenue de la République

92001 NANTERRE cedex 01

En joignant une enveloppe timbrée et libellée à vos nom et adresse ou prendre contact par e-mail :

✉ **Calendrier universitaire prévisionnel des examens 2012/2013 :**

SESSIONS D'EXAMENS	DATES
➤ Session d'examens du 1 ^{er} semestre	Du lundi 14 janvier au samedi 2 février 2013
➤ Session d'examens du 2 ^{ème} semestre	DU lundi 27 mai au samedi 15 juin 2013
➤ Examens de la 2 ^{ème} session (rattrapage)	Du lundi 2 septembre au samedi 14 septembre 2013

Comme indiqué dans la charte des examens, les calendriers précis des examens (dates, horaires et salles) seront portés à la connaissance des étudiants au moins 15 jours avant le début des épreuves sur la plateforme de l'enseignement à distance.

Aucune convocation ne sera envoyée aux étudiants

Message d'accueil

Au nom de l'équipe « Comète » de l'Université Paris Ouest Nanterre (enseignants-chercheurs, personnels administratifs et personnels techniques), qui investira toute son énergie pour vous offrir cette année une formation aussi stimulante qu'exigeante, je vous souhaite la bienvenue.

Les pages qui suivent contiennent le détail des enseignements de votre licence à distance, élaborée en conformité avec les exigences des réformes successives qui nous sont imposées. **Je vous invite à lire très attentivement ce livret : vous y trouverez toutes les informations nécessaires à la bonne gestion de votre scolarité dans l'enseignement supérieur en général et à Paris-Ouest Nanterre en particulier** (principe des crédits européens (ECTS), des « socles » et « portails » pour les L1, système des compensations, fonctionnement des examens, etc.). Je vous rappelle que les licences « à distance » de l'Université Paris Ouest Nanterre, sont strictement calquées sur les licences « présentielles » préparées sur le campus : la charge de travail est la même, les exigences sont les mêmes, et tout naturellement, la valeur de votre diplôme sera la même.

Conscients des sacrifices que certains d'entre vous doivent faire pour poursuivre ce cursus universitaire, **nous ferons tout notre possible pour vous aider à mener à bien votre projet**, qu'il soit construit autour d'objectifs professionnels précis, ou qu'il réponde simplement à un besoin personnel de culture générale : les enseignants-chercheurs qui ont conçu pour vous ce cursus ont souhaité vous proposer **une offre de formation diversifiée, susceptible d'enrichir vos connaissances et de consolider votre formation intellectuelle**. Si des carrières « classiques » s'ouvriront naturellement à vous à la suite de ces études (concours de l'enseignement ou carrières dans le domaine culturel ou administratif), cette formation exigeante vous offrira des outils intellectuels, des habitudes de travail et une culture générale bien utiles pour vous engager dans d'autres filières (journalisme, sciences politiques, commerce, tourisme, édition, ressources humaines, rédaction, gestion de l'information, etc.).

Vous verrez qu'il peut être parfois très difficile, voire décourageant, dans la durée, de suivre un enseignement à distance : certains d'entre vous travaillent à temps plein ; d'autres sont malades ou incarcérés ; d'autres ont une charge de famille ; d'autres enfin poursuivent un cursus en parallèle. En outre, le cumul n'est pas rare ! Les périodes de découragement sont « naturelles », il faut vous en convaincre — y compris, d'ailleurs, pour ceux qui se consacrent à plein temps à leur cursus. La masse de travail est considérable, et l'isolement peut rapidement accroître un stress latent : tout semble alors plus difficile, voire impossible... Le phénomène est classique, rassurez-vous, et presque tout le monde passe par ces phases d'inquiétude intense.

Dans ces moments d'abattement, vous ne devez surtout pas renoncer. **La fréquentation du forum mis à votre disposition sur la plate-forme et animé par un tuteur ou une tutrice (étudiant/e en master ou doctorat qui, parfois, a fait tout ou partie de son cursus avec Comète) vous apportera une aide précieuse** : vous y croiserez d'ailleurs des étudiants dans votre cas. Vous verrez poindre leurs doutes et leurs inquiétudes, mais vous pourrez aussi recueillir les fruits de leur expérience, bénéficier de leurs messages de soutien et de solidarité – et vous parviendrez alors à « serrer les coudes » pour surmonter à plusieurs toutes les épreuves de votre année. Vous pourrez, aussi, vous organiser pour travailler en commun (en créant des « groupes de travail », en échangeant vos fiches de préparation, en vous fixant des rendez-vous « questions-réponses » sur le tchat, au moment des révisions, etc.).

En outre, **les tuteurs** vous aideront à relativiser – ou si nécessaire, à mieux cibler vos objectifs pour chaque session d'examen, afin de gagner en efficacité et de combattre tout stress paralysant. **Le coordonnateur (ou la coordonnatrice) pédagogique de votre discipline**, en dernier recours, pourra également vous aider à faire les bons choix. Vous avez désormais la possibilité de lui demander un **entretien personnalisé (entretien à Nanterre, ou par téléphone) pour faire le point sur votre situation** : cela peut-être parfois un coup de pouce déterminant pour retrouver du sens à votre travail ou pour envisager de manière plus précise votre avenir dans la continuité, ou pas, de votre formation.

Cette année connaît une nouveauté importante : pour des raisons tant administratives que pédagogiques, il a été décidé par l'ensemble des coordonnateurs de discipline et par l'équipe de direction de Comète, que les licences à distance seraient désormais calées sur le rythme des licences présentielles. **Désormais, les examens de la première session auront lieu en janvier (pour les cours de premier semestre) et en fin mai-début juin (pour les cours de second semestre)**. Ceci devrait permettre au plus grand nombre de mieux répartir l'effort de mémorisation et de préparation sur l'ensemble de l'année universitaire. Quant à la 2^e session, elle reste actuellement en septembre, comme pour les licences présentielles, et vous permettra de rattraper tous les examens que vous n'auriez pas validés en janvier ou en juin.

Naturellement, nous avons tout à fait conscience des désagréments que ce changement pourra

apporter à certains étudiants qui étaient satisfaits du rythme antérieur (notamment aux étudiants qui résident à l'étranger). Nous n'ignorons pas non plus les inquiétudes que cette évolution a pu faire naître chez certains. Afin de favoriser une transition aussi efficace et indolore que possible, les équipes pédagogiques, administratives et techniques de Comète ont tout fait pour mettre à votre disposition une grande partie des cours reconduits dès le mois de septembre, voire, pour certains, dès le mois de juillet. **Vous pourrez ainsi travailler sur un grand nombre de cours complets dès le début du mois d'octobre – sachant que les cours en présentiel, à cette date, ne font que commencer.**

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année universitaire — qui s'achèvera, je l'espère, par de brillants résultats ! Je reste, comme toujours, à votre écoute pour toute suggestion qui nous permettrait, à court et à moyen terme, d'améliorer encore notre enseignement et les services que nous pouvons vous apporter.

Cordialement,

François Regourd,

Maître de Conférences en Histoire moderne

Coordonnateur pédagogique de l'enseignement à distance,

Comète – Université Paris Ouest Nanterre

Un mot du directeur de la Licence Humanités



Bonjour à toutes et à tous,

Après six années d'existence en présentiel (2006-2012), la Licence Humanités est depuis l'année universitaire dernière intégralement disponible à l'enseignement à distance :

-2009-2010 : ouverture de la L1 à COMETE

-2010-2011 : ouverture de la L2 à COMETE

-2011-2012 : ouverture de la L3 à COMETE (avec 3 spécialisations possibles : Lettres Modernes, Histoire, Philosophie)

Pendant deux ans, vous recevez une formation complète dans les quatre disciplines associées (les Lettres, l'Histoire, la Philosophie et les Langues), et choisissez, en troisième année, un renforcement disciplinaire dans la discipline dans laquelle vous souhaitez vous spécialiser. Trois options sont disponibles : Lettres modernes, Philosophie et Histoire. Cette spécialisation de troisième année vous permet d'accéder de plein droit au Master correspondant.

La Licence Humanités suppose que l'étudiant ait envie d'étudier toutes ces disciplines d'ordinaire indépendantes, dans les cursus universitaires – il n'est guère qu'en Classe préparatoire (CPGE) qu'elles se trouvent associées. Cette formation complète et rigoureuse en Lettres et Sciences humaines demande un investissement certain, que vous avez choisi de fournir : dans toutes les disciplines, nous ne proposons que des enseignements fondamentaux, plus formateurs, mais aussi plus exigeants que les cours d'initiation. Par exemple, les cours de Philosophie ne sont pas des cours de découverte que le Département de Philosophie proposerait aux étudiants de la Licence Humanités, mais des enseignements forts, identiques à ceux qui sont proposés en Licence de Philosophie. Il en va de même pour toutes les disciplines associées dans la Licence. C'est véritablement cette exigence disciplinaire qui fait la singularité de la Licence Humanités. Pour que la formation ne soit pas trop lourde et que cette première année soit véritablement formatrice pour vous, nous avons beaucoup insisté, dans les fascicules, sur la méthodologie. Parfois, nous avons également choisi de ne pas retenir pour l'enseignement à distance le thème du cours présentiel, afin de vous proposer une formule adaptée. Nous espérons, ainsi, avoir répondu au mieux à vos attentes, qui sont, nous en sommes conscients, indissociables de vos contraintes.

D'ores et déjà, vous pouvez accéder à un certain nombre de fascicules sur la plate-forme COMETE. Certains sont encore en cours d'élaboration, parce que le basculement à distance d'une formation est une œuvre de longue haleine.

Je vous signale, en plus des moyens mis à votre disposition par l'équipe de COMETE (à commencer par le tuteur affecté à la formation), le site Internet de la Licence : <http://www.u-paris10.fr/humanites> .

Il me reste à vous souhaiter de prendre plaisir à cette formation !

Christophe Bréchet
Directeur de la Licence Humanités
christophe.brechet@u-paris10.fr

Un mot de la coordonnatrice de la Licence Humanités à Distance



Depuis l'année universitaire dernière (2011-12), j'assure la coordination de la Licence Humanités à Comète.

J'ai en charge plusieurs enseignements au sein de cette Licence :

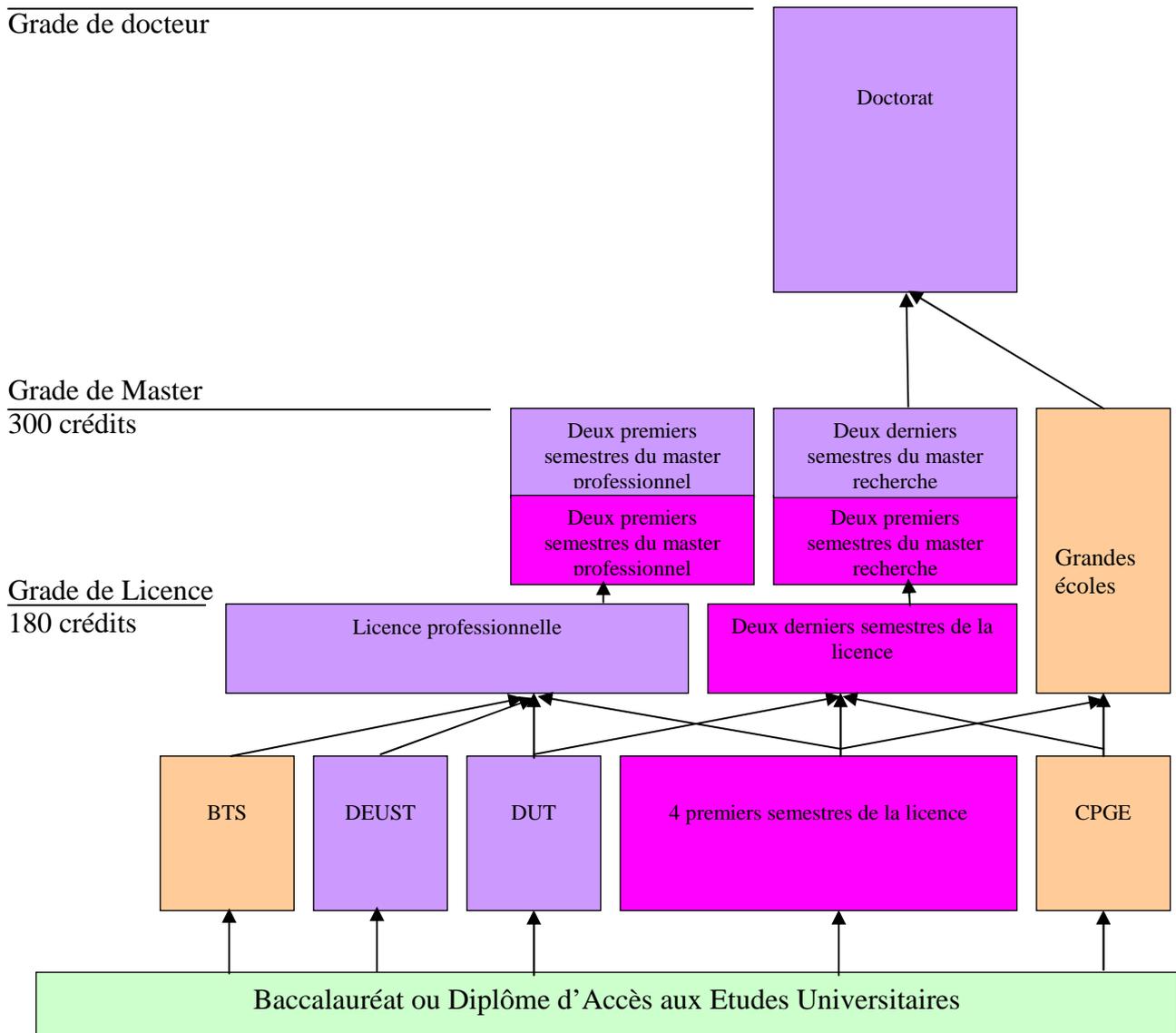
- Introduction à la littérature antique : LLLAN101
- Latin initiation 1 et 2 : LLLAT11-13I et P
- Latin perfectionnement 1 et 2 : LLLAT21-23I et P
- Latin lecture de textes 1 et 2 : LLLAT31-33 I et P

Voici l'adresse électronique à laquelle vous pouvez me contacter : merlier@u-paris10.fr

Je vous souhaite une année stimulante et enrichissante !

Véronique Merlier-Espenel
Coordonnatrice de la Licence Humanités à distance

Le schéma des études supérieures à l'issue de la réforme « L-M-D »



Structuration des parcours de formation ; dispositions arrêtées par le Conseil d'Administration du 26 novembre 2007

1) Les dispositions communes à la licence et au master

Disposition n°1 : A chaque élément pédagogique, unité d'enseignement ou élément constitutif d'une unité d'enseignement, est associé un nombre de crédits représentant le temps total de travail qu'en moyenne un étudiant doit consacrer pour acquérir les connaissances et les compétences qu'il vise et donc pour le valider.

Disposition n°2 : Un crédit équivaut à une charge globale de travail de 25 à 30 heures.

Disposition n°3 : Pour éviter la fragmentation de la formation :

- Il ne peut y avoir d'élément pédagogique d'un niveau inférieur à celui de l'élément constitutif d'une unité d'enseignement,
- Le nombre de crédits que l'on peut associer à un élément constitutif d'une unité d'enseignement est au minimum de 1,5.

Disposition n°4 : une unité d'enseignement regroupe des enseignements et des activités pédagogiques homogènes du point de vue des connaissances et des compétences visées.

Disposition n°5 : Il existe trois types d'unités d'enseignement :

- Les unités d'enseignement disciplinaire.
- Les unités d'enseignement transversal.
- Les unités d'enseignement libre.

Disposition n°6 : Une unité d'enseignement disciplinaire regroupe des enseignements et des activités pédagogiques portant sur une même discipline constitutive du domaine ou de la mention de diplôme et les disciplines qui lui sont associées.

Disposition n°7 : Une unité d'enseignement transversal regroupe des enseignements et des activités pédagogiques qui visent :

- des connaissances ou des compétences transversales aux différentes disciplines constitutives du domaine ou de la mention du diplôme,
- ou des connaissances et des compétences indépendantes des disciplines constitutives du domaine ou de la mention de diplôme mais indispensables soit aux poursuites d'études soit à l'insertion professionnelle.

Disposition n°8 : Les unités d'enseignement transversal sont :

- Les unités d'enseignement méthodologique si la méthodologie concerne les compétences exigibles par toutes les disciplines constitutives du domaine ou de la mention du diplôme,
- Les unités d'enseignement de langues vivantes étrangères,
- Les unités d'enseignement de langues anciennes,
- Les unités d'enseignement de bureautique, d'informatique et d'internet,
- Les unités de pré-professionnalisation ou de professionnalisation.

Disposition n°9 : Une unité d'enseignement libre regroupe des enseignements et des activités pédagogiques qui peuvent être choisis librement dans une liste prédéfinie et adoptée par les instances de l'université. Elles sont proposées par les services communs ou généraux (CACIOPE, COMETE, Service des affaires culturelles, SUAPS, SUFOM, ...).

Disposition n°10 : Les unités d'enseignement libre ne sont pas intégrées dans les parcours de formation mais donnent droit, si elles sont validées, à des crédits supplémentaires au-delà des 30 crédits par semestre, à des points de bonification dans le calcul des moyennes semestrielles et à être enregistrées sur l'annexe descriptive au diplôme.

2) Les dispositions propres à la licence

A. Les enseignements de méthodologie

Disposition n°11 : Les enseignements de méthodologie sont obligatoires au moins pendant les deux premiers semestres de la licence.

Disposition n°12 : Chaque enseignement de méthodologie doit représenter 3 crédits, soit deux heures de travail en présentiel et de 4 à 6 heures de travail personnel hebdomadaires.

Disposition n°13 :

- Si l'enseignement de méthodologie vise la méthodologie d'une des disciplines constitutives du domaine ou de la mention du diplôme, il entre dans les unités d'enseignement disciplinaire.
- Si l'enseignement de méthodologie vise la méthodologie commune aux disciplines constitutives du domaine ou de la mention du diplôme, il entre dans les unités d'enseignement transversal.

Disposition n°14 : L'objectif des enseignements de méthodologie est de permettre à l'étudiant de s'approprier activement les méthodes scientifiques en vigueur dans l'une des disciplines constitutives du domaine ou de la mention du diplôme ou les méthodes scientifiques transversales aux disciplines constitutives du domaine ou de la mention du diplôme.

Disposition n°15 : Les enseignements de méthodologie sont le lieu privilégié d'une pratique d'évaluation formative. Pendant ces enseignements est donc opéré un véritable contrôle continu qui doit donner à l'étudiant les moyens de prendre conscience de ce qu'il sait faire et de ce qu'il lui reste à acquérir et le mettre en situation de pouvoir combler ses manques.

B. Le socle commun

Disposition n°16 : Le premier semestre de la licence doit s'organiser autour d'un socle commun aux disciplines ou à un sous ensemble des disciplines constitutives du domaine de formation. Dans quelques cas particuliers il peut s'organiser autour d'un socle commun à des disciplines constitutives de deux domaines de formation distincts.

Disposition n°17 : Le socle commun est donc pluridisciplinaire et doit porter sur au moins deux disciplines et au plus quatre disciplines prédéfinies.

Disposition n°18 : Le socle commun :

- permet de découvrir les disciplines qui y sont représentées dans ce qu'elles ont de commun et de différent : Pourquoi relèvent-elles du même domaine ? Pourquoi constituent-elles des disciplines distinctes ? Comment peut-on cependant les articuler ?
- installe les conditions d'une connaissance critique maîtrisée du domaine considéré ;
- donne à l'étudiant les moyens de se représenter de manière organisée l'histoire de la discipline et/ou les concepts essentiels qui y articulent le champ de la pensée.

Pour chaque discipline qui y est présente, l'enseignement vaut :

- comme première formation (bases élémentaires) pour les futurs spécialistes
- comme un fonds de culture générale pour les non-spécialistes

C. Le portail pluridisciplinaire

Disposition n°19 : Le deuxième semestre de la licence doit s'organiser autour d'un portail pluridisciplinaire issu du socle commun retenu au premier semestre.

Disposition n°20 : Le portail pluridisciplinaire doit porter sur au moins deux disciplines et au plus trois disciplines prédéfinies.

Disposition n°21 : Le portail pluridisciplinaire :

- permet à l'étudiant d'entreprendre son orientation par l'approfondissement de celles des disciplines du socle commun qui lui conviennent le mieux
- permet à l'étudiant l'acquisition des premiers fondamentaux des disciplines retenues
- et donc de choisir en S3 sa spécialisation disciplinaire en toute connaissance de cause

D. La structuration des parcours de licence

Disposition n°22 : La répartition des unités d'enseignement et des crédits est la suivante :

Premier cas : la méthodologie est transversale aux disciplines du domaine ou de la mention de diplôme. L'enseignement méthodologique s'inscrit alors dans les unités d'enseignement transversal.

	Unités d'enseignement disciplinaire			Unités d'enseignement transversal	
Semestre 1	Socle commun	2 à 4 disciplines	24 crédits	Autre unité d'enseignement	3 crédits

				transversal	
				Unité d'enseignement méthodologique	3 crédits
Semestre 2	Portail pluridisciplinaire	2 à 3 disciplines	21 crédits	Unité d'enseignement méthodologique	3 crédits
				Deux autres unités d'enseignement transversal	6 crédits
Semestres 3 à 6	Spécialisation		24 crédits	Deux unités d'enseignement transversal	6 crédits

Deuxième cas : l'enseignement de méthodologie vise la méthodologie d'une des disciplines constitutives du domaine ou de la mention du diplôme. L'enseignement méthodologique s'inscrit alors dans les unités d'enseignement disciplinaire.

	Unités d'enseignement disciplinaire			Unités d'enseignement transversal	
Semestre 1	Socle commun	2 à 4 disciplines	27 crédits	Une unité d'enseignement transversal	3 crédits
Semestre 2	Portail pluridisciplinaire	2 à 3 disciplines	24 crédits	Deux unités d'enseignement transversal	3 crédits
Semestres 3 à 6	Spécialisation	1 à 2 disciplines	24 crédits	Deux unités d'enseignement transversal	6 crédits

Disposition n°23 : Un parcours de formation est, sur les six semestres de la licence, une combinaison d'unités d'enseignement disciplinaire et d'unités d'enseignement transversal permettant aux étudiants en fonction de leurs centres d'intérêt et de leurs acquis de s'orienter progressivement vers une poursuite d'études en master ou vers une insertion professionnelle.

Disposition n°24 : Au sein d'une même licence, définie par l'intitulé de la mention ou pour les langues littéraires et civilisations étrangères par l'intitulé de la spécialité, le nombre de parcours est limité à 4.

Disposition n°25 : Chaque parcours doit être repéré par les poursuites d'études en master qu'il permet ou par les métiers auquel il permet d'accéder directement.

Disposition n°26 : Le volume horaire des enseignements présentiels pour les étudiants doit être compris dans les fourchettes suivantes :

Domaine	Volume horaire
Arts, lettres et langues	1300 à 1400 heures
Droit, économie, gestion	1450 à 1550 heures
Science Humaines et Sociales <ul style="list-style-type: none"> • AES et Psychologie • Autres disciplines 	<ul style="list-style-type: none"> • 1450 à 1550 heures • 1300 à 1400 heures
Sciences, Technologies, Santé	1700 à 1900 heures
Sciences et Techniques des Activités physiques et sportives	1700 à 1900 heures

Le volume horaire des enseignements présentiels pour les étudiants qui préparent une licence dont la mention est composée de deux disciplines peut déroger au volume horaire précisé dans le tableau ci-dessus. Ce volume horaire sera apprécié au cas par cas par les instances de l'université.

Disposition n°27 : Les dispositions qui précèdent à l'exception des dispositions 1 à 10 ne s'appliquent pas aux licences « droit français – droit étranger », « économie ou gestion – langue et civilisation étrangères » et « Histoire – langue et civilisation étrangères ». De plus, elles ne s'appliquent pas aux licences professionnelles qui demeurent régies par l'arrêté du 17 novembre 1999.

3) Les dispositions propres au master

Disposition n°28 : A chaque semestre du master, les unités d'enseignement disciplinaire doivent représenter de 24 à 27 crédits et par conséquent les unités d'enseignement transversal de 3 à 6 crédits.

Disposition n°29 : Un parcours de formation est, sur les quatre semestres du master, une combinaison d'unités d'enseignement disciplinaire et d'unités d'enseignement transversal permettant aux étudiants en

fonction de leurs centres d'intérêt, de leurs acquis et de leur projet de s'orienter progressivement vers l'une des spécialités du master et vers la voie recherche ou professionnelle.

Disposition n°30 : Chaque parcours doit être repéré par les poursuites d'études en doctorat qu'il permet ou par les métiers auquel il permet d'accéder directement.

Disposition n°31 : Le volume horaire des enseignements présentiels pour les étudiants inscrits en première année de master est au maximum de :

Domaine	Volume horaire maximum en 1 ^e année
Arts, lettres et langues <ul style="list-style-type: none"> • LEA • Autres disciplines 	<ul style="list-style-type: none"> • 400 heures • 300 heures
Droit, économie, gestion	500 heures
Sciences Humaines et Sociales <ul style="list-style-type: none"> • AES, Psychologie ; • Information et Communication • Autres disciplines 	<ul style="list-style-type: none"> • 500 heures • 300 heures
Sciences, Technologies, Santé	600 heures

Disposition n°32 : Le volume horaire des enseignements présentiels pour les étudiants inscrits en deuxième année de master est au maximum de :

Forme du Master	Volume horaire maximum en 2 ^e année
T	450 heures
Y <ul style="list-style-type: none"> • Voie recherche • Voie professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • 200 heures • 450 heures

Disposition n°33 : Dans les masters professionnels, le stage en milieu professionnel doit représenter au moins 18 crédits.

Disposition n°34 : Le volume horaire des enseignements présentiels pour les étudiants qui préparent un master dont la mention est composée de deux disciplines peut déroger au volume horaire précisé dans les tableaux ci-dessus. Ce volume horaire sera apprécié au cas par cas par les instances de l'université.

STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS 2012-2013

Licence 1 Humanités

Semestre 1 :

CODES/INTITULES/ENSEIGNANTS	E.C.T.S.	Pages
TLHUD110 - Unité d'enseignement Disciplinaire - Histoire 1	6.0	
HLHCD111 - Histoire contemporaine – Gilles FERRAGU	3.0	17
HLHMH101 - Méthodologie historique : Technique d'apprentissage – Vincent DEMONT	3.0	16
TLHUD120 - Unité d'enseignement Disciplinaire – Lettres 1	9.0	
LLHUM122 - Littérature classique XVIIe siècle - Sylvie ROBIC	3.0	19
LLHUM123 - Atelier d'expression écrite – Nicole DIOURON	3.0	18
LLLAN101 - Introduction à la Littérature Antique - Véronique MERLIER-ESPENEL	3.0	19
TLHUD130 - Unité d'enseignement Disciplinaire - Philosophie 1	6.0	
LLHUM135 - Philosophie des sciences – François PEPIN	3.0	20
LLPHI105 - Exercices philosophiques – Olivier RENAUT	3.0	20
TLHUD140 - Unité d'enseignement Disciplinaire - Langue vivante 1 (1 langue au choix)	6.0	
VLALG101 - Grammaire anglaise– Wilfrid ROTGE, Daniel MORALY	2.0	21
VLALI101 – Introduction à la littérature anglo-saxonne (anglais)- Anne BATTESTI	2.0	21
VLATR101 - Traduction : Version/Thème (anglais) – Claude DOREY – Anny CRUNELLE	2.0	22
VLDET101 – Etudes de textes – Laurence GUILLON	1.5	22
VLDLE111 - Langue écrite allemande- <i>en attente</i>	2.5	23
VLDLO101 - Langue orale allemande- Franziska FLUCKE	2.0	23
VLECH101 - Initiation aux cultures hispaniques – Manuelle PELOILLE, Marie LECOUCVEY	3.0	24
VLEVE111 - Version espagnole – Marie-Carmen ALQUIER	2.0	24
VLEGR111 - Grammaire espagnole- Alexandra ODDO	1.0	24
TLHUT150 - Unité d'enseignement Transversale - Langue ancienne 1 (1 langue ancienne au choix)	3.0	
LLGRE13I - Grec initiation 1 - Christophe BRECHET	3.0	25
LLGRE23I - Grec perfectionnement 1 – Charles DELATTRE	3.0	25
LLLAT13I - Latin - Initiation 1 - Véronique MERLIER-ESPENEL	3.0	26
LLLAT23I - Latin - Perfectionnement 1 - Véronique MERLIER-ESPENEL	3.0	26
Total E.C.T.S. U.E. :	30	

Semestre 2 :

CODES/INTITULES/ENSEIGNANTS	E.C.T.S.	Pages
TLHUD210 - Unité d'enseignement Disciplinaire - Histoire 2	6.0	
HLHAD221 - Histoire ancienne – Frédéric HURLEY – Xavier DUPUIS	3.0	27
HLHMH201 -Historiographie - Nicole EDELMAN	3.0	27
TLHUD220 - Unité d'enseignement Disciplinaire - Lettres 2	6.0	
LLHUM223 - Poétique du roman : XVIIIe - XIXe siècles - Alain SANDRIER	2.0	28
LLHUM224 - Le roman au XVIIIe siècle - Stéphane PUJOL	2.0	28
LLHUM225 - Le roman au XIXe siècle - Jacques MARTINEAU	2.0	28
TLHUD230 - Unité d'enseignement Disciplinaire - Philosophie 2	6.0	
LLHUM234 - Histoire de la philosophie moderne - Claire SCHWARTZ	3.0	29
LLHUM235 - Histoire de la philosophie ancienne - Olivier RENAUT	3.0	30
TLHUD240 - Unité d'enseignement Disciplinaire - Langues 2 - (Langues (vivante et ancienne) choisies au semestre 1)	9.0	
LLGRE13P - Grec initiation 2 - Christophe BRECHET	3.0	30
LLGRE23P - Grec perfectionnement 2 - Charles DELATTRE	3.0	31
LLLAT13P - Latin initiation 2 - Véronique MERLIER-ESPENEL	3.0	31
LLLAT23P - Latin perfectionnement 2 - Véronique MERLIER-ESPENEL	3.0	31
VLALA201 - Langue orale anglaise- Flore COULOUMA	1.5	32
VLATR201 - Traduction : Version/Thème – Anny CRUNELLE – Françoise KRAL	1.5	32
VLALG211 – Grammaire anglaise – Wilfrid Rotgé – Daniel MORALY	3.0	33
VLDLO201 - Langue orale allemande- Franziska FLUCKE	2.0	33
VLDTH201 - Thème allemand-	2.0	34
VLDVE201 - Version allemande– Anne-Marie PAILHES	2.0	34
VLEDO201 - Etudes de documents (espagnol) - Naarai PEREZ	1.5	34
VLEGR201 - Grammaire espagnole - Alexandra ODDO	1.5	34
VLETH201 - Thème espagnol– Marie-Carmen ALQUIER	1.5	35
VLEVE201 - Version espagnole – Nathalie LALISSE-DELCOURT	1.5	35
TLHUT280 - Unité d'enseignement Transversale - Professionnalisation	3.0	
LLHUM280 - Découverte des débouchés professionnels - Charles DELATTRE	3.0	35
Total E.C.T.S. U.E. :	30	

Licence 2 Humanités

Semestre 3 :

CODES/INTITULES/ENSEIGNANTS	E.C.T.S.	Pages
Unité d'enseignement Disciplinaire - TLHUD310 - Histoire	6.0	
HLHCP303 - Pratique Histoire contemporaine – Gilles FERRAGU	3.0	36
HLHVD352 - Histoire médiévale – Bénédicte SERE	3.0	37
Unité d'enseignement Disciplinaire - TLHUD320 - Lettres	6.0	
LLDUO318 - Rhétorique, éloquence, persuasion dans l'Antiquité - Aurélien BERRA, Marie HUMEAU	3.0	37
LLHUM323 – Stylistique - Nadia CERNOGORA	3.0	37
Unité d'enseignement Disciplinaire - TLHUD330 - Philosophie	6.0	
LLHUM331 - Philosophie ancienne - Christelle VEILLARD	3.0	38
LLPHI302 - Philosophie générale – Elie DURING	3.0	38
Unité d'enseignement Disciplinaire - TLHUD340 - Langue vivante et langue ancienne	9.0	
LLGRE13I - Grec : initiation - Christophe BRECHET	3.0	39
LLGRE23I - Grec : perfectionnement - Charles DELATTRE	3.0	40
LLGRE33I – Lecture de textes grecs – Sophie MINON	3.0	
LLLAT13I - Latin : initiation - V. MERLIER-ESPENEL	3.0	40
LLLAT23I - Latin : perfectionnement - V. MERLIER-ESPENEL	3.0	40
LLLAT33I - Lecture de textes latins - V. MERLIER-ESPENEL	3.0	41
VLACV302 - Civilisation américaine - Nicolas BARREYRE	3.0	41
VLALA301 - Langue orale (Anglais) - Simone RINZLER	1.5	41
VLATR301 - Traduction : thème et version (Anglais) – Jean Bernard BASSE	1.5	42
VLDAR301 - Arts : peinture (Allemand) - Sylvie LE GRAND-TICCHI	3.0	42
VLDVE301 - Version (Allemand) - Marie REYGNIER	3.0	43
VLECA311 - Civilisation de l'Amérique latine – Alvar de la LLOSA; Marie LECOUBEY	3.5	43
VLEVE301 - Version (Espagnol) – Nathalie LALISSE-DELCOURT	2.5	43
Unité d'enseignement Transversale - TLHUT350 - Informatique et méthodologie	3.0	
LLDUO358 - Rhétorique et argumentation - Marie HUMEAU, Christophe BRECHET	1.5	44
TLINFHSI – Informatique – Juliette AZHAR-ARNAL	1.5	44
Total E.C.T.S. U.E. :	30	

Semestre 4 :

CODES/INTITULES/ENSEIGNANTS	E.C.T.S.	Pages
Unité d'enseignement Disciplinaire - TLHUD410 - Histoire	6.0	
HLHAP401 - Pratique Histoire ancienne – Bertrand AUGIER	3.0	45
HLHMD452 - Histoire moderne – Charlotte DE CASTELNAU, Caroline GALLAND	3.0	45
Unité d'enseignement Disciplinaire - TLHUD420 - Lettres	6.0	
LLHUM423 - Poétique générale (XXème - XXIème siècles) - Alain SANDRIER	2.0	46
LLHUM425 - Littérature francophone - Florence PARAVY	2.0	46
LLHUM426 - Littérature du XXème siècle - Jean Michel MAULPOIX	2.0	46
Unité d'enseignement Disciplinaire - TLHUD430 - Philosophie	6.0	
LLPHI402 - Philosophie moderne - LAZZERI Christian	3.0	47
LLPHI410 - Etudes des traditions philosophiques – Nestor CAPDEVILLA	3.0	47
Unité d'enseignement Disciplinaire - TLHUD440 - Langue vivante et langue ancienne	9.0	
LLGRE13P - Grec : initiation - Christophe BRECHET	3.0	48
LLGRE23P - Grec : perfectionnement - Charles DELATTRE	3.0	48
LLGRE33P – Lecture de textes grecs – Sophie MINON	3.0	
LLLAT13P - Latin : initiation - V. MERLIER-ESPENEL	3.0	49
LLLAT23P - Latin : perfectionnement - V. MERLIER-ESPENEL	3.0	49
LLLAT33P - Lecture de textes latins - V. MERLIER-ESPENEL	3.0	49
VLACV402 - Civilisation américaine - Brigitte MAREC	3.0	49
VLALA401 - Langue orale (Anglais) - Catherine BOIS	1.5	50
VLATR401 - Traduction : thème et version (Anglais) – Christine BERTHIN	1.5	50
VLDMU401 - Arts : musique (Allemand) - Volker KLOSTIUS	3.0	51
VLDVE401 - Version (Allemand) - Marie REYGNIER	3.0	52
VLECA411 - Civilisation de l'Amérique latine - Marie LECOUCVEY	3,5	52
VLEVE401 - Version (Espagnol) - Nathalie LALISSE-DELCOURT	2.5	52
Unité d'enseignement Transversale - TLHUT480 - Préprofessionnalisation	3.0	
LLHUM480 - Atelier "Corps et Voix" – Denise SCHROPFER	3.0	53
Total E.C.T.S. U.E. :	30	

Semestre 5 :

CODE/INTITULE	E.C.T.S.	Pages
Unité d'enseignement Disciplinaire - TLHUD510 - Histoire	6.0	
LLHUM511 - Histoire de l'Europe – Didier MUSIEDLAK	6.0	57
Unité d'enseignement Disciplinaire - TLHUD520 - Lettres	6.0	
LLDUO576 - Mythologie antique - Charles DELATTRE	3.0	58
LLHUM531 - Bible et littérature – Sylvie PARIZET	3.0	58
Unité d'enseignement Disciplinaire - TLHUD530 - Philosophie	6.0	
LLHUM521 - Philosophie morale et politique – Stéphane HABER	6.0	59
Unité d'enseignement Disciplinaire - TLHUD540 - Renforcement disciplinaire	6.0	
HLHFA522 - Approfondissement Histoire ancienne – Elisabeth DENIAUX	1.5	59
HLHTM591 - Techniques de l'historien 2 – Marc BELISSA	1.5	60
HLHVD521 - Histoire médiévale – Gabriel MARTINEZ-GROS, Emmanuelle TIXIER-CASERES	3.0	60
LLHUM540 - Littérature du XXème siècle – Pierre HYPPOLITE	1.5	61
LLHUM592 - Etude d'un texte en langue étrangère – Philippe ZARD	1.5	61
LLLIF501 - Littérature du Moyen Age – Jean Pierre BORDIER	3.0	61
LLPHI591 - Philosophie ancienne et médiévale – Christelle VEILLARD	1.5	62
LLPHI592 - Philosophie moderne – Christian LAZZERI	1.5	63
LLPHI595 – Esthétique – Baldine SAINT GIRONS	1.5	64
LLPHI599 – Logique – Denis BONNAY	1.5	65
Unité d'enseignement Transversale - TLHUT550 - Langue vivante	4.5	
VLACV501 - Civilisation britannique – Yan BRAILOWSKY	3.0	66
VLALI501 - Littérature britannique : le fantastique – Claire BAZIN	3.0	65
VLATR501 - Traduction : thème et version (Anglais) – Emily Eells – Christine BERTIN	1.5	65
VLDLO501 - Langue orale (Allemand) – Volker KLOSTIUS	1.5	67
VLDVE501 - Version (Allemand) – Anne Marie PAILHES	3.0	67

VLECA511 - Civilisation de l'Amérique latine – Thomas GOMEZ – Francisco VILLATORO	3.0	68
VLECE511 - Civilisation de l'Espagne – Christine LAVAIL – Manuelle PELOILLE	3.0	68
VLEVE511 - Version (Espagnol) – Philippe RABATE	1.5	67
Unité d'enseignement Transversale - TLHUT560 - Enseignement complémentaire / Préprofessionnalisation	1.5	
LLDUO568 - Rhétorique et argumentation niveau 2 – Marie HUMEAU – Christophe BRECHET	1.5	69
LLGRE11I - Grec : initiation – Christophe BRECHET	1.5	70/72
LLGRE21I - Grec : perfectionnement - Charles DELATTRE	1.5	70/72
LLGRE31I - Lecture de textes grecs – Sophie MINON	1.5	70/72
LLHUM555 - Stage en entreprise – Marie HUMEAU	1.5	69
LLLAT11I - Latin : initiation – Véronique MERLIER ESPENEL	1.5	70/72
LLLAT21I - Latin : perfectionnement - Véronique MERLIER ESPENEL	1.5	70/72
LLLAT31I - Lecture de textes latins - Véronique MERLIER ESPENEL	1.5	70/72

Semestre 6 :

CODE/INTITULE	E.C.T.S.	Pages
Unité d'enseignement Disciplinaire - TLHUD610 - Histoire	6.0	
HLHMD602 - Histoire moderne – Pierre RAGON – Charlotte DE CASTELNAU	6.0	
Unité d'enseignement Disciplinaire - TLHUD620 - Lettres	6.0	
LLHUM631 - L'humanisme – Marie Christine GOMEZ GERAUD	6.0	
Unité d'enseignement Disciplinaire - TLHUD630 - Philosophie	6.0	
LLHUM622 - Philosophie morale et politique - Problèmes de philosophie de l'écologie – Emilie HACHE	6.0	
Unité d'enseignement Disciplinaire - TLHUD640 - Renforcement disciplinaire	6.0	
HLHCD622 - Histoire contemporaine – Isabelle MORET LESPINET	3.0	
HLHFC621 - Approfondissement Histoire – Claire FREDJ	1.5	
HLHTA691 - Techniques de l'historien – Sylvain DESTEPHEN	1.5	
LLHUM611 - La littérature des idées / Histoire des idées et des courants littéraires : Marie LECA TSIOMIS	1.5	
LLHUM615 - Littérature du XVII^e siècle – Emmanuelle MORTGAT	1.5	
LLHUM616 - Littérature du XIX^e siècle – Pierre DUFIEF	1.5	
LLPHI692 - Philosophie moderne – Philippe HAMOU	1.5	
LLPHI693 - Philosophie contemporaine – Michèle COHEN HALIMI	1.5	
LLPHI694 - Philosophie générale – Brice HALIMI	1.5	
LLPHI697 - Histoire et philosophie des sciences – Jean Michel SALANSKIS	1.5	
LLSDL698 – Grammaire 3 – Danielle LEEMAN	1.5	
Unité d'enseignement Transversale - TLHUT650 - Langue vivante	4.5	
VLALI601 - Littérature britannique : nouvelles littératures (Anglais) – Cécile BIRKS	3.0	
VLALI602 - Littérature américaine : Ecritures contemporaines (Anglais) – Sylvie BAUER	3.0	
VLATR601 - Traduction : thème et version (Anglais) – Emily EELLS – Christine BERTHIN	1.5	
VLDLO601 - Langue orale (Allemand) – Franziska FLUCKE	1.5	

VLDVE601 - Version (Allemand) - <i>en attente</i>	3.0	
VLECA611 - Civilisation de l'Amérique latine – Alvar de la LLOSA – Marie LECOUCVEY	3.0	
VLECE611 - Civilisation de l'Espagne – Carandell ZORAIDA – Christine LAVAIL	3.0	
VLEVE611 - Version (espagnol) – Nathalie LALISSE-DELCOURT	1.5	
Unité d'enseignement Transversale - TLHUT660 – Enseignement complémentaire / Préprofessionnalisation (1 EC au choix)*	1.5	
LLDUO868 - Rhétorique et argumentation niveau 3 – Marie HUMEAU – Christophe BRECHET	1.5	
LLGRE11P - Grec : initiation – Christophe BRECHET	1.5	
LLGRE21P - Grec : perfectionnement - Charles DELATTRE	1.5	
LLGRE31P - Lecture de textes grecs – Sophie MINON	1.5	
LLHUM655 - Stage en entreprise – Marie HUMEAU	1.5	
LLLAT11P - Latin : initiation - Véronique MERLIER ESPENEL	1.5	
LLLAT21P - Latin : perfectionnement - Véronique MERLIER ESPENEL	1.5	
LLLAT31P - Lecture de textes latin - Véronique MERLIER ESPENEL	1.5	

- * L'étudiant peut choisir une langue ancienne au semestre 6 à condition d'avoir déjà choisi une langue ancienne au semestre 5. Dans ce cas, il s'agira de la même langue et du même niveau d'étude (Initiation ou Perfectionnement ou Lecture de textes).
- Si l'étudiant a choisi une langue ancienne au semestre 5, il n'est pas dans l'obligation de continuer la langue ancienne au semestre 6.
- Le stage ne peut être choisi qu'une seule fois (au semestre 5 ou au semestre 6).

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS

L1 Humanités EAD (T1HUMA)

Important : Il existe, pour certains cours, des forums associés (forums des nouvelles), où vous pouvez obtenir des informations complémentaires sur le cours et contacter l'enseignant.

Semestre 1 :

Précision : Vous trouverez ci-dessous les descriptifs succincts des cours qui vous seront proposés cette année. Les fascicules contiendront naturellement davantage de précisions bibliographiques, ainsi que le type d'épreuve sur lequel vous serez évalué(e) le jour de l'examen.

• HISTOIRE 1

HLHCD111 - Histoire contemporaine

Enseignant(s) : **FERRAGU Gilles,**

Initiation à l'histoire contemporaine : la modernisation des sociétés européennes, XIXe-XXI siècles

Ce cours - CM et TD - envisage l'évolution des sociétés européennes sur deux siècles, de la fin de l'ancien régime à la période contemporaine. Il s'agit d'observer les transformations de l'Etat, des communautés et de l'individu dans le système politique, social, économique et culturel. La problématique de la modernité s'intéresse à deux questions : quelles sont les conditions de cette modernité en Europe, et quel en est le processus. L'idée d'une modernité à la fois politique (avec l'avènement de la démocratie), économique et sociale (avec l'affirmation de la société industrielle), culturelle et spirituelle (avec la déchristianisation) permet de mieux saisir les enjeux de la réflexion historique et met en lumière les fondements des sociétés contemporaines. A partir de l'étude de quelques grands thèmes (les guerres, les campagnes, les croyances, l'Etat, les idéologies, etc.) et de quelques grands événements, vus au prisme des contemporains et de documents iconographiques, ce cours permettra de poser les bases d'une méthodologie en histoire contemporaine.

Bibliographie indicative : R. Rémond, *Le XIXe siècle*, Point Seuil. J. Guarrigues et P. Lacombrade, *Le XIXe siècle*, Colin, 2011. G. Ferragu et F. Berger, *Le XXe siècle*, Hachette U, 2009.

HLHMH101 - Méthodologie d'Histoire : Techniques d'apprentissage

Enseignant(s) : **DEMONT Vincent,**

Techniques d'apprentissage Histoire

Ce cours doit permettre aux étudiants de 1ère année d'acquérir les outils méthodologiques, techniques et linguistiques indispensables à la réussite des études d'histoire. Il a également pour but de les aider à avoir une vision concrète de ce qu'implique l'autonomie dans le travail que l'on exige d'eux dans l'enseignement supérieur.

L'enseignement abordera, entre autres, les problèmes suivants : La maîtrise des outils de la connaissance ; l'évaluation des informations trouvées ; la maîtrise des techniques de rédaction. Rédiger

un travail scientifique implique enfin de rendre celui-ci contrôlable et vérifiable : le cours enseignera donc la manière de composer et de présenter une bibliographie, et bien d'autres choses encore...

• LETTRES 1

LLHUM122 - Littérature classique XVIIe siècle

Enseignant(s): Sylvie ROBIC

MOLIERE OU L'INVENTION DE LA COMEDIE MORALE

Dans le dernier tiers du XVIIème siècle, Molière –directeur de troupe, auteur et comédien– réinvente le genre théâtral comique, créant, selon ses propres termes, des «comédies de moeurs et de caractères» où l'héritage de la farce, de la commedia dell'arte se combine à de nouvelles sources d'inspiration, nées de l'observation critique de ses contemporains. Même pour faire rire, la comédie moliéresque se met à imiter la forme élevée de la tragédie (une structure en cinq actes et en alexandrins) et à aborder des sujets sérieux, voire polémiques.

Ce sont donc ces ambiguïtés, ces paradoxes –esthétiques et thématiques– de la comédie morale inventée par Molière, que nous étudierons, à travers deux de ses œuvres phares : *L'Ecole des Femmes* (1662) et *Le Misanthrope* (1666). Nous n'oublierons pas, dans l'analyse de ces deux pièces, l'histoire de leurs mises en scène, jusqu'aux scénographies actuelles.

Bibliographie :

1) Œuvres au programme :

- Molière, *L'Ecole des Femmes*, 1662, Œuvres complètes, G-F, tome 2
- Molière, *Le Misanthrope*, 1666, Œuvres complètes, G-F, Tome 3

2) Lectures complémentaires (utilisées en cours) :

- Molière, *La Critique de l'Ecole des Femmes*, 1663, Œuvres complètes, G-F, Tome 2.
- Molière, *L'Impromptu de Versailles*, 1663, Œuvres complètes, G-F, Tome 2.

LLHUM123 - Atelier d'expression écrite

Enseignant : Nicole DIOURON

L'objectif des ateliers d'expression écrite est double : assurer à l'étudiant, en début de cursus universitaire, une bonne maîtrise de la langue française ; et développer ses compétences rédactionnelles à travers des exercices réguliers.

1) Correction de la langue

Chaque étape sera l'occasion de revoir un point particulier : la structure d'une phrase, l'enchaînement des phrases ; la ponctuation ; l'orthographe ; la conjugaison ; la grammaire. Des exercices d'application réguliers permettront de vérifier l'assimilation des règles.

2) Développement des compétences rédactionnelles

L'autre partie du cours sera consacrée à des exercices d'écriture. L'étudiant apprendra à structurer son propos, à énoncer clairement ses idées, à choisir le mot juste.

Bibliographie indicative :

- Bescherelle, *La conjugaison pour tous*, Hatier, 2006.
- Bescherelle, *La grammaire pour tous*, Hatier, 2006.
- Bescherelle, *L'orthographe pour tous*, Hatier, 2006.
- Maurice Grevisse, André Goosse, *Le bon usage : Grammaire française*, Duculot, 2007.

LLLAN101 - Introduction à la littérature antique

Enseignant(s) : **MERLIER - ESPENEL Véronique**,

Deux approches du genre épique à l'époque d'Auguste : étude de l'Enéide de Virgile et des Métamorphoses d'Ovide. Virgile chante les exploits du héros troyen Enée, présenté comme un lointain ancêtre de l'empereur Auguste, sauveur de Rome après la période des guerres civiles. Les Métamorphoses d'Ovide ne célèbrent pas les exploits d'un héros en particulier, mais les changements divers subis par les hommes et le monde depuis les origines.

Textes au programme

Les extraits étudiés plus particulièrement seront reproduits dans le cours, mais il est conseillé de posséder les deux ouvrages suivants :

- Virgile, *L'Enéide*, traduction de J. Perret, Folio classique n°2225
- Ovide, *Les Métamorphoses*, traduction de G. Lafaye, Folio classique n°2404

● PHILOSOPHIE 1

LLPHI105 – Méthodologie : exercices philosophiques

Enseignant(s) : **Olivier RENAUT**

Ce cours de méthodologie a pour objectif l'apprentissage de l'explication de texte en philosophie. Il rappellera les grands principes de l'explication à partir d'exemples de commentaires rédigés.

LLHUM135 - Philosophie des sciences

Enseignant(s) : **François PEPIN**,

LA « REVOLUTION SCIENTIFIQUE » : VISION CLASSIQUE ET PERSPECTIVES NOUVELLES

Ce cours prend pour objet l'idée de révolution scientifique, traditionnellement employée pour caractériser les débuts de la science dite moderne, autour du XVIIe siècle, et les changements intellectuels profonds qui l'accompagnèrent.

Le but est triple : 1) examiner ce qu'on appelle la science moderne à partir d'exemples précis, 2) voir comment l'idée de révolution scientifique a pu prétendre en rendre raison, 3) nuancer voire critiquer cette vision à partir de perspectives nouvelles, axées sur les sciences délaissées par ce schéma (la chimie et les sciences du vivant) et les rapports entre technique et science.

Pour se faire une première représentation de l'objet d'étude et des débats concernant son interprétation, il est fortement conseillé de lire ou parcourir les ouvrages suivants, en particulier les deux premiers :

A. Koyré, *Du Monde clos à l'univers infini*, 1957, Gallimard, 1973

S. Shapin, *La Révolution scientifique*, 1996, Flammarion, 1998

B. Bensaude-Vincent et I. Stengers, *Histoire de la chimie*, La Découverte, 1993, La découverte/Poche, 2001 (IIe partie)

A) LANGUE VIVANTE (ANGLAIS, ALLEMAND OU ESPAGNOL)

Précision : L'étudiant conserve la même langue vivante tout au long de son cursus en Licence Humanités. En suivant ces enseignements d'ordinaire réservés aux étudiants de la filière LCE (Langues et Cultures Etrangères), il pourra acquérir une maîtrise réelle d'une langue vivante.

ANGLAIS : 3 cours obligatoires

VLALG101 - Grammaire (Anglais)

Enseignant(s) : **MORALY Daniel, ROTGE Wilfrid,**

Au premier semestre (S1), on étudiera le groupe verbal et plus précisément :

- le type de verbe : transitif direct / indirect, intransitif ; les verbes prépositionnels et les verbes à particule;
- les auxiliaires BE, HAVE et DO ;
- les temps simples : présent et prétérit ;
- les formes auxiliées : be + -ing ;
- les formes auxiliées : present perfect et past perfect ;
- le passif ;
- les modaux ;
- le renvoi à l'avenir et le « conditionnel » ;
- les formes périphrastiques de la modalité : be able to, have to, ought to, would rather, used to, had better...;
- le « subjonctif » et l'impératif ;
- les reprises elliptiques.

Bibliographie

Ouvrage obligatoire :

- M. MALAVIEILLE et W. ROTGE, La grammaire anglaise, collection Bescherelle, Paris, Hatier, 2008 [nouvelle édition]

Ouvrages recommandés :

- M. MALAVIEILLE, M. QUIVY et W. ROTGE, Exercices (anglais), collection Bescherelle, Paris, Hatier, 2009 [nouvelle édition]

- W. ROTGE, M. MALAVIEILLE et G. MUTCH, Exercices de thème grammatical anglais, Paris, Presses Universitaires de France, 2002

VLALI101 - Introduction à la littérature anglo-saxonne (Anglais)

Enseignant(s) : **BATTESTI Anne,**

On étudiera des nouvelles en anglais, textes de fiction complets et cependant assez courts pour que l'on puisse varier les objets d'études et en apprécier la grande diversité : une brochure de nouvelles sera distribuée aux étudiants lors du premier cours. Pour enrichir la compréhension de ces textes littéraires, on s'intéressera en particulier :

- à la construction des récits (quelles attentes du lecteur sont alors créées, comblées ou déjouées ?)
- aux effets de la narration (qui raconte, et donc qui sait quoi ? comment cela affecte-t-il l'expérience de lecture et l'interprétation ?)

Ces outils d'analyse, indispensables mais qui ne sauraient être une fin en soi, sont toujours au service de l'interprétation des textes, et doivent servir une meilleure compréhension des possibilités du sens dans le discours de fiction (par exemple, la construction de l'implicite, ou les effets de l'ironie éventuelle).

Ce cours propose donc de faire acquérir ou d'affermir des compétences de lecture pour aviver le plaisir de lire, qui engage l'intelligence aussi bien que l'imagination !

Bibliographie

Francoise Grellet, A Handbook of Literary Terms, Hachette, 1996.

VLATR101 - Traduction : thème et version (Anglais)

Enseignant(s) : **DOREY Claude**,

L'enseignement est envisagé d'abord comme une introduction à la méthodologie de la traduction. Il s'agit de familiariser les étudiants avec les étapes et les outils de la lecture (vision globale, vision détaillée, ponctuation, segmentation de la phrase, utilisation des dictionnaires unilingues et bilingues, etc.) et de les sensibiliser aux limites de la traduction littéraire et aux dangers de la traduction « projective ». Cet enseignement sera ponctué d'exercices de méthodologie et de traduction, en version comme en thème. En thème, le travail aura surtout pour but de renforcer la compétence grammaticale; on s'appuiera sur des exercices de thème grammatical et aussi sur de courts extraits authentiques. Le manuel de vocabulaire fera l'objet d'une présentation générale (détail des chapitres à étudier et modalités de contrôle) préalable à son exploitation systématique à partir du second semestre et ce jusqu'à la fin du cursus de licence.

Bibliographie

Ouvrages obligatoires

- J. Rey, C. Bouscaren, A. Mounoulou, Le Mot et l'idée 2 anglais, Paris : Ophrys, 2000.

Cet ouvrage sert de référence aux contrôles de vocabulaire comptant pour la note finale.

- M. Malavieille, W. Rotge, La grammaire anglaise, collection Bescherelle.

Ouvrages de référence

- M. Grevisse, Le bon usage, Duculot.

- P. Larreya, C. Rivière, Grammaire explicative de l'anglais, Longman University (nouvelle édition)

- M. Malavieille, M. Quivy, W. Rotge, Exercices (anglais, collection Bescherelle)

- M. Malavieille, G. Mutch, W. Rotge, Exercices de thème grammatical, P.U.F.

- Riegel, Pellat, R. Rioul, Grammaire méthodique du français, P.U.F.

- A. Trevisse, Le prétérit anglais, Nathan.

D'autres ouvrages peuvent être conseillés par les enseignants, ainsi que des dictionnaires unilingues.

ALLEMAND : 3 COURS OBLIGATOIRES

VLDET101 - Etudes de textes (Allemand)

Enseignant(s): **Laurence GUILLON**

Cet enseignement a pour but de vous confronter dès le premier semestre avec des textes, et de manière plus générale, avec des documents authentiques ayant trait à l'actualité des pays de langue allemande. Articles de presse bien sûr, mais aussi extraits de romans ou de nouvelles contemporaines ou encore caricatures feront partie du programme. Nous aborderons ainsi modestement les grands débats qui ont cours actuellement en Allemagne, mais aussi en Suisse et en Autriche.

Chaque document proposé sera accompagné de questions visant à faire ressortir l'arrière-plan social et culturel.

Le cours livré sous forme papier sera complété au cours du semestre par des interventions sur la plateforme d'enseignement à distance. Une fréquentation régulière de celle-ci apparaît donc comme nécessaire.

VLDLE111 - Langue écrite (Allemand)

Enseignant(s) : *En attente*,

VLDLO101 - Langue orale (Allemand)

Enseignant(s) : **FLUCKE Franziska**,

Ce cours d'entraînement à la compréhension et à l'expression orale a pour objectif l'acquisition des compétences attendues à un niveau universitaire. Les étudiants s'entraîneront principalement à la compréhension et à la production orale à partir de supports variés : des textes, des documents iconographiques et des documents audio et audiovisuels. Sur la base de ces supports authentiques seront proposés des exercices de résumé, de reformulation, de commentaire et de description.

ESPAGNOL : 3 COURS OBLIGATOIRES

VLECH101 - Initiation aux cultures hispaniques

♦ Initiation aux cultures hispaniques de l'Amérique

Enseignant(s): **Marie LECOUCVEY**

Ce cours se propose d'offrir une introduction générale à l'Amérique latine à travers divers éléments de sa géographie physique, climatologique et politique, et de son l'histoire, afin de rendre compte de certains aspects politiques, économiques et socioculturels contemporains.

Bibliographie conseillée

- Jacqueline Covo, *Introduction aux civilisations latino-américaines*, Paris, Nathan-Université, Collection 128, 1995.
- Mercedes Quintana Martínez, *Historia de América Latina*, Madrid, Edinumen, 1999.

♦ Initiation aux cultures hispaniques de la péninsule

Enseignant(s): **Manuelle PELOILLE**

Ce cours se propose de donner une introduction générale à la culture de l'Espagne. On étudiera la géographie physique et humaine, ainsi que la démographie. Sur le plan historique, on examinera les grandes époques de son histoire.

VLEVE111 - Version (Espagnol)

Enseignant(s) : **Marie-Carmen ALQUIER**,

Traduction de textes littéraires simples français en espagnol, tirés essentiellement de romans contemporains (fin XXème, début XXIème siècle) afin d'acquérir la méthodologie propre à la traduction universitaire, d'approfondir la compréhension de la langue espagnole (lexique, syntaxe, tournures idiomatiques) et d'améliorer le niveau d'expression dans la langue cible.

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaires

Dictionnaires unilingues en espagnol

- María MOLINER, *Diccionario de uso del español*, 2 vol., Madrid, Gredos, 1966-67 (édition actualisée, 1998).
REAL ACADEMIA ESPAÑOLA, *Diccionario de la lengua española*, 2 vol., Madrid, Espasa Calpe, 1999.
Julio CASARES, *Diccionario ideológico de la lengua española*, Barcelone, Ed. Gustavo Gili, 1969.
Francisco J. SANTAMARÍA, *Diccionario general de americanismos*, 2 vol., México, Robredo, 1942.

Dictionnaires unilingues en français

- Petit ROBERT 1, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert, 1997.
Dictionnaire de la langue française, Lexis, Paris, Larousse, 1979 (rééd. 1994).

Dictionnaires bilingues

Serge DENIS, Marcel MARAVAL et Léon POMPIDOU, *Dictionnaire espagnol-français, français-espagnol*, Paris, Hachette, 1996.

Ramón GARCÍA PELAYO et Jean TESTAS, *Dictionnaire général français-espagnol, espagnol-français*, Paris, Larousse, 1999.

Grammaires

Grammaires espagnoles

Jean-Marc BEDEL, *Grammaire de l'espagnol moderne*, Paris, PUF, 2000 (1^{ère} éd., 1997).

Bernard POTTIER, Bernard DARBORD, Patrick CHARAUDEAU, *Grammaire explicative de l'espagnol*, Paris, Nathan, 1994.

Pierre GERBOIN et Christine LEROY, *Grammaire de l'usage de l'espagnol contemporain*, Paris, Hachette, 1992. Très pratique et simple d'accès.

Jean BOUZET, *Grammaire espagnole*, Paris, Belin, 1982 (1^{ère} éd. 1946).

Jean COSTE et Augustin REDONDO, *Syntaxe de l'espagnol moderne*, Paris, SEDES, 11^{ème} éd., 1998.

Grammaires françaises

Maurice GRÉVISSE, *Le bon usage*, Paris, Duculot, 1994.

La grammaire pour tous, Bescherelle, Paris, Hatier, 1990.

Manuel pour l'aide à la traduction

BOUCHER, Jean et Marie-Christine BARÓ-VANELLY, *Fort en version. Espagnol*, Paris, Bréal 2007 (3e édition).

DEGUERNE, Alain et Rémi LE MARC'HADOUR, *Initiation à la version espagnole*, Paris, Nathan (Nathan Université), 2002.

SALOMON, Pierre, *La pratique de la version espagnole dans l'enseignement supérieur*, Paris, Ophrys, 1987.

VLEGR111 – Grammaire

Enseignant(s): **Alexandra ODDO**

Exercices de thème grammatical en vue de l'acquisition des connaissances fondamentales nécessaires à l'expression écrite et orale en langue espagnole.

Bibliographie pour le thème, la version et la grammaire :

- Grand Dictionnaire español-francés/français-espagnol, Paris, Larousse.

- REAL ACADEMIA ESPAÑOLA, *Diccionario de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe, 1999 (réédition), 2 volumes. Consultable en ligne (<http://buscon.rae.es/drae/>)

- MOLINER, María, *Diccionario del uso del español*, Madrid, Gredos, 1998 (première édition : 1966), - J. M. Bedel, *Grammaire de l'espagnol moderne*, Paris, PUF

- P. Gerboin, C. Leroy, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris, Hachette, 1991.

- Monique da Silva et Carmen Pineira-Tresmontant, Bescherelle. *La Grammaire espagnole*, Paris, Hatier, 1998.

- M. Seco, *Diccionario de dudas y dificultades de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe, 1998 (première édition : Aguilar, 1961), 2 volumes.

- Bescherelle : *Les verbes espagnols*, Paris, Hatier, 1997.

Lexique : Hélène MOUFFLET, *Du mot à la phrase, vocabulaire espagnol contemporain*, Paris, Ellipses, 1999 (12.50 euros).

B) LANGUE ANCIENNE (GREC ANCIEN OU LATIN)

GREC ANCIEN : 2 NIVEAUX PROPOSES

LLGRE13I - Grec initiation 1

Enseignant(s): **Christophe BRECHET**

Ce cours d'initiation est destiné aux étudiants qui n'ont jamais étudié le grec auparavant (ou qui n'en ont qu'une connaissance vague). Il mêle étroitement l'étude de la langue (grammaire, vocabulaire) et de la culture grecques, dans la perspective de la lecture de textes et de la compréhension de certains mots significatifs de la pensée grecque.

Programme grammatical :

- alphabet grec
- déclinaisons (1ère et 2ème déclinaisons ; pronoms personnels et possessifs ; autos)
- conjugaisons (indicatif et infinitif présents actifs de *luô*, des verbes contractes et du verbe être)
- syntaxe (proposition infinitive)
- principales particules de liaison et conjonctions de subordination.
- accentuation

Manuel : Les enseignants du Département de Grec s'appuient sur une méthode originale d'apprentissage du grec ancien, qui concilie la langue et la culture grecques : le fascicule COMETE comprend exercices, textes et fiches de grammaire qui dispensent de l'achat d'un manuel.

LLGRE23I - Grec perfectionnement 1

Enseignant(s): **Charles DELATTRE**

Ce cours d'approfondissement est destiné aux étudiants qui ont suivi le cours d'initiation de première année (LLGRE13I, puis LLGRE13P) ou qui ont une maîtrise du grec équivalant à une première année universitaire (cf. le programme des deux cours LLGRE13I et P). Il permet de poursuivre l'étude de la langue, tout en apprenant à l'étudiant à lire des textes grecs dans l'original.

Programme : Révisions générales ; 1ère, 2ème et 3ème déclinaisons ; présent, futur, aoriste / actif, passif, moyen ; verbes contractes ; relatifs.

Manuel : Les enseignants du Département de Grec s'appuient sur une méthode originale d'apprentissage du grec ancien, qui concilie la langue et la culture grecques : le fascicule COMETE comprend exercices, textes et fiches de grammaire qui dispensent de l'achat d'un manuel.

LATIN : 2 NIVEAUX PROPOSES

LLLAT13I - Latin : initiation

Enseignant(s) : **MERLIER - ESPENEL Véronique**,

Latin niveau 1 Semestre impair

Contenu : Premier degré de l'initiation au latin : apprentissage des structures morphologiques, syntaxiques et lexicales du latin, par la traduction et les exercices grammaticaux.

Programme : S. Déléani et J.M. Vermander, *Initiation à la langue latine et à son système, Manuel pour grands débutants I* (éd. SEDES) de la leçon 1 à la leçon 5 comprise

LLLAT23I - Latin : perfectionnement

Enseignant(s) : **MERLIER - ESPENEL Véronique**,

Latin, approfondissement niveau 2 : Semestre impair

Contenu : Approfondissement de la morphologie et de la syntaxe du latin, entraînement à la traduction manuel.

Programme : S. Déléani et J.M. Vermander, *Initiation à la langue latine et à son système, Manuel pour grands débutants I* (éd. SEDES) de la leçon 1 à la leçon 16 comprise

Semestre 2 :

Précision : Vous trouverez ci-dessous les descriptifs succincts des cours qui vous seront proposés cette année. Les fascicules contiendront naturellement davantage de précisions bibliographiques, ainsi que le type d'épreuve sur lequel vous serez évalué(e) le jour de l'examen.

• HISTOIRE 2

HLHAD221 - Histoire ancienne

Enseignant(s) : **Frédéric Hurley – Xavier Dupuis**

« **Initiation à l'Histoire de Rome. L'Empire romain de 69 après J.C. à 192 après J.C. : les dynasties flavienne et antonine** »

CM et TD. Après la mort de Néron en 68 et la crise qui en a résulté (« l'année des 4 empereurs »), l'Empire romain retrouva la stabilité avec la dynastie flavienne (70-96 ap. J.-C.) et connut à bien des égards son apogée sous la dynastie antonine (96-192 ap. J.-C.). Ce cours étudiera cette période d'un peu plus d'un siècle qui est souvent considérée comme l'âge d'or de l'histoire de l'Empire romain et qui est d'ordinaire associée à la « paix romaine ». Il donnera les bases chronologiques, présentera les nombreuses figures impériales et analysera l'évolution du pouvoir impérial ainsi que de nombreux aspects de l'emprise de Rome sur son Empire (la société, l'administration, l'armée, le développement de la cité, l'intégration des provinces et des provinciaux, la(s) religion(s), l'économie).

Bibliographie indicative :

BRIAND-PONSARD (Cl.) et HURLET (Fr.), *L'Empire romain d'Auguste à Domitien*, 31 av. J.-C. - 96 ap. J.-C., Paris, Armand Colin, 2001. CHRISTOL (M.) et NONY (D.), *Rome et son empire, Des origines de Rome aux invasions barbares*, coll. Hachette université, Paris, 1990 [constamment réédité]. Le GLAY (M.), VOISIN (J.-L.), LE BOHEC (Y.), *Histoire romaine*, Paris, coll. Premier cycle, 1991. JACQUES Fr. et SCHEID J., *Rome et l'intégration de l'Empire*, coll. Nouvelle Clio, 2e éd., 1992.

HLHMH201 - Méthodologie d'Histoire : Historiographie

Enseignante: **Bénédicte SERE**

Méthodologie historique : Historiographie

Le cours a pour but de montrer comment l'histoire s'écrit, en étudiant quelques grandes figures d'historiens depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Au delà de ces personnalités, cette historiographie (ou histoire de l'histoire), met aussi au jour des conceptions différentes de la discipline et montre combien les historiens et les historiennes sont ancrés dans leurs sociétés, liés à des situations personnelles et immergés dans la culture de leur temps. Ils ont donc certes une activité commune : celle de rendre compte du passé ; mais leurs méthodes de travail, les objets et les sujets dont ils traitent, diffèrent selon les époques. Nous chercherons donc à comprendre ces modes de penser et d'écrire l'histoire, en nous penchant particulièrement sur les questionnements et les courants les plus récents, ainsi que sur les relations de l'histoire aux autres sciences humaines et sociales.

Bibliographie indicative : CAIRE-JABINET, Marie-Paule, *Introduction à l'historiographie*, Paris, Armand-Colin, 2008 (2^e éd.). POIRRIER, Philippe, *Introduction à l'historiographie. Cours, documents, entraînements*, Paris, Belin, 2009. Pour aller plus loin : DELACROIX Christian, DOSSE, François,

• LETTRES 2

LLHUM223 - Poétique du roman : XVIIIe - XIXe siècles

Enseignant : Alain SANDRIER

L'ÉVOLUTION DU ROMAN DU 18^E AU 19^E SIÈCLE

Ce cours magistral a pour ambition de fournir les connaissances historiques et théoriques nécessaires à l'appréhension du phénomène romanesque. Il se conçoit comme un complément aux TD consacrés respectivement à une œuvre du 18^e et du 19^e siècles (LLHMU224 et LLHUM225).

Il s'agit de considérer la naissance d'une nouvelle sensibilité romanesque qui se traduit au 18^e siècle par une fièvre expérimentale débordante. Le siècle suivant tente de poser les fondements d'un art romanesque enfin considéré dans le monde des lettres.

Textes au programme :

L'étudiant doit impérativement avoir lu les trois œuvres suivantes, dont la connaissance fera l'objet d'un contrôle lors de l'examen (toutes éditions acceptées) :

- 1) Diderot, *Eloge de Richardson*
- 2) Balzac, *Avant-propos de la Comédie Humaine*
- 3) Maupassant, *Préface de Pierre et Jean*

En outre, une anthologie de textes (fournie) sert de support

LLHUM224 - Le roman au XVIIIe siècle

Enseignant : Stéphane PUJOL

UN RÉALISME PARADOXAL. MARIVAUX ET LE ROMAN DES MŒURS NOUVELLES.

Dans le contexte de mutation idéologique et sociale qui caractérise la première moitié du XVIII^{ème} siècle, la promotion du roman n'est pas sans rapport avec la montée de la bourgeoisie qui cherche de nouveaux moyens d'expression face à l'idéal nobiliaire. Le roman, genre roturier, peut se présenter comme le porte parole des intérêts de cette nouvelle classe. L'intérêt du genre se déplace de l'aventure héroïque et de la grande passion à la vie ordinaire et au souci de «parvenir». On a dit de ce déplacement qu'il marquait l'avènement du réalisme sérieux. Mais les contradictions à la fois esthétiques et morales qui le caractérisent nous obligent à nuancer la portée de ce réalisme.

A travers l'étude du *Paysan parvenu* (1734-1735) de Marivaux, nous examinerons ainsi ce qui fonde l'un des paradoxes du roman au XVIII^{ème} siècle, dans la tension entre le contenu même du tableau de mœurs et la fonction d'édification qui lui est attribuée.

Bibliographie :

Œuvre au programme :

- Marivaux, *Le Paysan parvenu* (1734-1735) G-F.

Lecture complémentaire (utilisée en cours) :

- Marivaux, *La vie de Marianne* (1731-1738) Folio.

LLHUM225 - Le roman au XIXe siècle

Enseignant : Jacques MARTINEAU

ZOLA ET LE ROMAN NATURALISTE

Nana est un moment fort de la vaste entreprise menée par Zola pour établir l' «histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second Empire». Les Travaux Dirigés s'appuieront sur deux axes de lecture essentiels : d'abord les éléments de la technique romanesque (temps, espace, personnages, dialogue...) permettront d'analyser le travail spécifique de l'écriture naturaliste ; conjointement la lecture explorera les dimensions idéologiques (la femme, la société, le capitalisme) et imaginaires du roman. La relation de Zola à la tradition du Roman, ses rapports avec ses contemporains et ses successeurs seront également étudiés dans une perspective d'Histoire littéraire, au moyen de comparaisons.

Bibliographie :

Œuvre au programme :

- Zola, *Nana*, éd. P.-L. Rey, collection Pocket – NB pour des raisons pratiques évidentes, il est recommandé de se procurer cette édition et d'avoir lu le roman avant de commencer le cours.

Lectures complémentaires (utilisées en cours) :

- De Zola, lire (au moins) *L'Assommoir* et (au mieux) quelques romans des Rougon-Macquart
- Zola, *Le Roman naturaliste, Anthologie*, éd. H. Mitterand, Classiques de Poche.
- Zola, *Écrits sur le roman naturaliste*, éd. G. Gengembre, Classiques Pocket.
- Une sélection d'éléments de bibliographie critique sera proposée dans le cours.

● PHILOSOPHIE 2

LLHUM234 - Histoire de la philosophie moderne

Enseignant : Claire SCHWARTZ

LE PROBLEME DE L'UNION DE L'AME ET DU CORPS. APPROCHES DUALISTES ET MATERIALISTES.

La question de l'union de l'âme et du corps traverse l'histoire de la philosophie et se trouve particulièrement renouvelée à l'âge classique. Nous examinerons donc les réponses apportées par les grands systèmes dualistes et leurs difficultés : dualisme interactionniste (Descartes), occasionnalisme (Malebranche), système de l'harmonie préétablie (Leibniz). L'approche non-dualiste spinoziste fondée sur un parallélisme psycho-physique sera également exposée, ainsi que l'angle matérialiste du XVIIIe siècle. Nous nous interrogerons en conclusion sur la manière dont ces analyses éclairent des questionnements plus contemporains en philosophie de l'esprit.

Bibliographie :

Principaux textes étudiés :

- ARISTOTE, *De Anima*
- DESCARTES, *Méditations métaphysiques, Lettres à Elisabeth*
- LA METTRIE, *L'homme-machine*
- MALEBRANCHE, *La Recherche de la vérité*, Livre VI
- LEIBNIZ, *Système nouveau de la nature et de la communication des substances*
- SPINOZA, *Ethique*, livres I et II

Et en complément :

- ESFELD M., *La Philosophie de l'esprit*, Paris, A. Colin, 2005

LLHUM235 - Histoire de la philosophie ancienne

Enseignant : Olivier RENAUT

LA PHILOSOPHIE ET LA CITE

J.-P. Vernant déclarait dans *Les Origines de la pensée grecque* que la philosophie est « fille » de la cité grecque, qu'elle naît en même temps qu'une réorganisation spatiale, sociale et juridique de ses institutions. Mais réciproquement, la cité grecque n'a pas cessé d'être un objet d'investigation privilégié de la philosophie. Les philosophes dans l'Antiquité, et en particulier Platon et Aristote, se sont efforcés de penser cet objet vivant qu'est la cité, tant dans les principes qui doivent la fonder (la justice, l'amitié, la vertu par exemple) que dans son organisation (plans des cités, modalités de prise de parole, partage du privé et du public, éducation).

Le cours retrace les grandes lignes de la pensée politique des présocratiques jusqu'aux stoïciens, en la remettant en contexte dans une histoire culturelle où les acteurs de la réalité civique comprennent tout autant les poètes, les tragédiens et comédiens, les historiens, etc.

Bibliographie :

Textes étudiés ou abordés en cours :

- PLATON : *Apologie-Criton ; Gorgias ; République ; Lois*. (nouvelles trad. GF recommandées)
- ARISTOTE : *Ethique à Nicomaque (GF) ; Les Politiques (GF) ; Constitution d'Athènes*.
- D'autres textes, (ARISTOPHANE, EURIPIDE, HIPPOCRATE, THUCYDIDE...) seront analysés plus en détail et accessibles dans un polycopié.

Ouvrages d'introduction sur le thème de la cité grecque :

- J.-P. VERNANT, *Les Origines de la pensée grecque*, Paris, P.U.F., (réed. 2004).
- N. LORAUX, *La Cité divisée. L'oubli dans la mémoire d'Athènes*, Payot (Poche) 2005.
- J.-F. PRADEAU, *Platon et la cité*, Paris, P.U.F. coll. « Philosophies », 1999.
- R. BODEÛS, *Aristote. La Justice et la cité*, Paris, P.U.F., coll. "Philosophies", 1996.
- M. DIXSAUT, *Le Naturel philosophe, Essai sur les dialogues de Platon*, Paris, Vrin, 1985.
- W. JAEGER, *Paideia, la formation de l'homme grec*, Paris, Gallimard, 1964.

• LANGUE ANCIENNE 2

L'étudiant(e) poursuit l'apprentissage commencé au premier semestre.

GREC ANCIEN : 3 NIVEAUX PROPOSES

LLGRE13P - Grec initiation 2

Enseignant : Christophe BRECHET

Poursuite de l'apprentissage de la langue grecque (grammaire, vocabulaire) et de sa culture, dans la perspective de la lecture de textes et de la compréhension de certains mots significatifs de la pensée grecque (suite du cours « LL GRE 13 I, Grec initiation 1 »).

Programme grammatical :

- déclinaisons (3ème déclinaison ; pronoms démonstratifs)
- conjugaison (indicatif et infinitif présents moyens-passifs de *luô* et des verbes contractes ; imparfait actif et moyen passif ; futur actif et moyen)

- morphologie et syntaxe du participe
- comparatifs et superlatifs

Manuel : Les enseignants du Département de Grec s'appuient sur une méthode originale d'apprentissage du grec ancien, qui concilie la langue et la culture grecques: le fascicule COMETE comprend exercices, textes et fiches de grammaire qui dispensent de l'achat d'un manuel.

LLGRE23P - Grec perfectionnement 2

Enseignant(s): **Charles DELATTRE**

Poursuite de l'étude de la langue et de la lecture de textes (suite de «LLGRE23I, Grec perfectionnement 1»).

Programme : subjonctif, optatif, impératif ; expression du conditionnel et de l'éventuel ; constructions des verbes (sentiment et perception, crainte, interrogative indirecte, etc.).

Manuel : Les enseignants du Département de Grec s'appuient sur une méthode originale d'apprentissage du grec ancien, qui concilie la langue et la culture grecques: le fascicule COMETE comprend exercices, textes et fiches de grammaire qui dispensent de l'achat d'un manuel.

LATIN : 2 NIVEAUX PROPOSES

LLLAT13P - Latin : initiation

Enseignant(s) : **MERLIER - ESPENEL Véronique**,

Latin, niveau 1 Semestre pair

Contenu : Deuxième degré de l'initiation au latin : apprentissage des structures morphologiques, syntaxiques et lexicales du latin, par la traduction et les exercices grammaticaux.

Programme : S. Déléani et J.M. Vermander, *Initiation à la langue latine et à son système, Manuel pour grands débutants I* (éd. SEDES) de la leçon 1 à la leçon 10 comprise

LLLAT23P - Latin : perfectionnement

Enseignant(s) : **MERLIER - ESPENEL Véronique**,

Latin, Perfectionnement niveau 2 : Semestre pair

Contenu : approfondissement de la morphologie et de la syntaxe du latin, entraînement à la traduction manuel.

Programme : S. Déléani et J.M. Vermander, *Initiation à la langue latine et à son système, Manuel pour grands débutants I* (éd. SEDES) de la leçon 1 à la leçon 21 comprise

• LANGUE VIVANTE 2

Précision : L'étudiant(e) poursuit l'étude de la Langue vivante choisie au semestre 1.

ANGLAIS : 3 cours obligatoires

VLALA201 - Langue orale (Anglais)

Enseignant(s) : COULOUMA Flore

Un programme d'enregistrements à écouter entre les cours (à domicile ou dans les laboratoires multimédia en libre-service) proposera aux étudiants des documents authentiques à partir desquels seront travaillées la compréhension et la restitution à l'oral pendant les cours. Les enregistrements donneront lieu à un travail écrit: transcription orthographique d'un extrait et questions de compréhension. L'échange oral en cours complètera le travail de compréhension et permettra aux étudiants de pratiquer activement la langue orale.

Bibliographie

Il est vivement recommandé d'écouter tous les jours les chaînes de radio anglophones diffusées sur Internet, comme par exemple :

- Radio 4 (anglais britannique) : <http://www.bbc.co.uk/radio4/>
- RTE radio (anglais d'Irlande) : <http://www.rte.ie/radio/>
- NPR (anglais américain) : <http://www.npr.org/>
- ABC (anglais australien) : <http://www.abc.net.au/>

VLATR201 - Traduction : thème et version (Anglais)

Enseignant(s) : CRUNELLE Anny – KRAL Françoise

L'enseignement se donne pour visée d'approfondir les exercices pratiqués au premier semestre : familiarisation et maîtrise des étapes et outils de la lecture, sensibilisation accrue aux limites de la traduction littérale et aux dangers de la traduction « projec-tive ». Cet enseignement sera, lui aussi, ponctué d'exercices de méthodologie et de traduction, en version comme en thème. En thème, on s'efforcera de passer le cap des exercices grammaticaux pour aborder la traduction de divers textes, littéraires, journalistiques, etc. Le second semestre verra la mise en oeuvre de l'exploitation du manuel de vocabulaire. Seront abordés les onze premiers chapitres à l'exception du dixième.

Bibliographie

Ouvrages obligatoires

Jean Rey, Christian Bouscaren et Alain Mounolou Le Mot et l'idée : Anglais 2, Ophrys, 2000.

Cet ouvrage sert de référence aux contrôles de vocabulaire comptant pour la note finale.

M. Malavieille, W. Rotge, La grammaire anglaise, collection Bescherelle.

Ouvrages de référence

- M. Grevisse, Le bon usage, Duculot.
- P. Larreya, C. Rivière, Grammaire explicative de l'anglais, Longman University (nouvelle édition)
- M. Malavieille, M. Quivy, W. Rotge, Exercices (anglais, collection Bescherelle)
- M. Malavieille, G. Mutch, W. Rotge, Exercices de thème grammatical, P.U.F.
- Riegel, Pellat, R. Rioul, Grammaire méthodique du français, P.U.F.
- A. Trevisse, Le prétérit anglais, Nathan.

D'autres ouvrages peuvent être conseillés par les enseignants, ainsi que des dictionnaires unilingues.

VLALG201 - Grammaire (Anglais)

Enseignant(s) : **MORALY Daniel, ROTGE Wilfrid**

Au second semestre (S2), on étudiera le groupe nominal et plus précisément :

- le genre et le nombre du nom (pluriels réguliers / irréguliers et type de nom : collectif / dénombrable / indénombrable, etc.)
- les déterminants Ø, a et the ; les déterminants possessifs ;
- les démonstratifs ;
- les quantifieurs ;
- le génitif et les structures Nom of Nom ; les noms composés ;
- les adjectifs ;
- les comparatifs et les superlatifs ;
- les pronoms personnels et possessifs ;
- les pronoms réfléchis et réciproques.

Le groupe verbal sera considéré comme connu car étudié au premier semestre. Certaines formes grammaticales du groupe verbal pourront être revues en cours.

Bibliographie

Ouvrage obligatoire

- M. MALAVIEILLE et W. ROTGE, La grammaire anglaise, collection Bescherelle, Paris, Hatier, 2008 [nouvelle édition]

Ouvrages recommandés

- M. MALAVIEILLE, M. QUIVY et W. ROTGE, Exercices (anglais), collection Bescherelle, Paris, Hatier, 2009 [nouvelle édition]

- W. ROTGE, M. MALAVIEILLE et G. MUTCH Exercices de thème grammatical anglais, Paris, Presses Universitaires de France, 2002

ALLEMAND : 3 cours obligatoires

VLDLO201 - Langue orale (Allemand)

Enseignant(s) : **FLUCKE Franziska**

Ce cours d'entraînement à la compréhension et à l'expression orale a pour objectif l'acquisition des compétences attendues à un niveau universitaire. Comme au premier semestre, les étudiants s'entraîneront principalement à la compréhension et à la production orale à partir de supports variés. Le focus thématique de ce cours sera les villes allemandes. Un exposé sur une ville allemande sera à préparer.

VLDTH201 - Thème (Allemand)

Enseignant(s) : **MARIOTTE Christian**

En attente du descriptif

VLDVE201 - Version (Allemand)

Enseignant(s) : **PAILHES Anne-Marie**

L'objectif de cet enseignement est de vous familiariser avec la langue de la presse économique et politique, en allemand comme en français, ainsi qu'avec l'exercice de traduction de l'allemand vers le

français. Des exercices corrigés vous seront proposés ainsi que des devoirs. La bibliographie et les conseils méthodologiques vous seront communiqués avec le cours.

ESPAGNOL : 3 cours obligatoires

VLEDO201 – Etude de documents espagnols

Enseignant : Naarai PEREZ

Basé sur l'étude de documents représentatifs de la culture espagnole et de la culture latino-américaine (textes littéraires, documents de civilisation, articles de presse, photographies, œuvres d'art, cinéma, etc.), ce cours a pour objet d'enrichir les connaissances des étudiants tout en favorisant l'expression écrite et orale en langue espagnole.

VLEGR201 – Grammaire espagnole

Enseignant : Alexandra ODDO

Exercices de thème grammatical en vue de l'approfondissement des connaissances nécessaires à l'expression écrite et orale en langue espagnole.

Bibliographie pour le thème, la version et la grammaire :

- Grand Dictionnaire español-français/français-espagnol, Paris, Larousse.
- REAL ACADEMIA ESPAÑOLA, Diccionario de la lengua española, Madrid, Espasa-Calpe, 1999 (réédition), 2 volumes. Consultable en ligne (<http://buscon.rae.es/draeI/>)
- MOLINER, María, Diccionario del uso del español, Madrid, Gredos, 1998 (première édition : 1966), - J. M. Bedel, Grammaire de l'espagnol moderne, Paris, PUF.
- P. Gerboin, C. Leroy, Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain, Paris, Hachette, 1991.
- Monique da Silva et Carmen Pineira-Tresmontant, Bescherelle. La Grammaire espagnole, Paris, Hatier, 1998.
- M. Seco, Diccionario de dudas y dificultades de la lengua española, Madrid, Espasa-Calpe, 1998 (première édition : Aguilar, 1961), 2 volumes.
- Bescherelle : Les verbes espagnols, Paris, Hatier, 1997.

VLETH201 – Thème espagnol

Enseignant : Marie-Carmen ALQUIER

Traduction de textes littéraires simples français en espagnol, tirés essentiellement de romans contemporains (fin XXème, début XXIème siècle) afin d'acquérir la méthodologie propre à la traduction universitaire, de consolider la correction syntaxique de la langue cible et d'enrichir le lexique.

BIBLIOGRAPHIE POUR LE THEME

Dictionnaires

Dictionnaires unilingues en espagnol

María MOLINER, *Diccionario de uso del español*, 2 vol., Madrid, Gredos, 1966-67 (édition actualisée, 1998).

REAL ACADEMIA ESPAÑOLA, *Diccionario de la lengua española*, 2 vol., Madrid, Espasa Calpe, 1999. Julio CASARES, *Diccionario ideológico de la lengua española*, Barcelone, Ed. Gustavo Gili, 1969. A consulter à titre indicatif, mais peut-être plus utile pour le thème.

Francisco J. SANTAMARÍA, *Diccionario general de americanismos*, 2 vol., México, Robredo, 1942.

Marcos A. MORÍNIGO et Mario MUCHNIK, *Diccionario del español de América*, Madrid, Anaya, 1993.

Dictionnaires bilingues

Serge DENIS, Marcel MARAVAL et Léon POMPIDOU, *Dictionnaire espagnol-français, français-espagnol*, Paris, Hachette, 1996.

Ramón GARCÍA PELAYO et Jean TESTAS, *Dictionnaire général français-espagnol, espagnol-français*, Paris, Larousse, 1999.

Grammaires et précis de conjugaison

Grammaires espagnoles

Jean-Marc BEDEL, *Grammaire de l'espagnol moderne*, Paris, PUF, 2000 Bernard POTTIER, Bernard DARBORD, Patrick CHARAUDEAU, *Grammaire explicative de l'espagnol*, Paris, Nathan, 1994.

Pierre GERBOIN et Christine LEROY, *Grammaire de l'usage de l'espagnol contemporain*, Paris, Hachette, 1992.

Jean BOUZET, *Grammaire espagnole*, Paris, Belin, 1982 (1^{ère} éd. 1946).

Jean COSTE et Augustin REDONDO, *Syntaxe de l'espagnol moderne*, Paris, SEDES, 11^{ème} éd., 1998.

Les verbes espagnols, Bescherelle, Paris, Hatier, 1997.

Manuel pour l'aide à la traduction

Henry GIL et Yves MACCHI, *Le thème littéraire espagnol. 48 textes traduits et commentés*, Paris, Nathan (Nathan Université), 1993.

LAVAIL Christine, *Thème espagnol moderne: du XIX siècle à nos jours*, puf, 2010.

SALOMON, Pierre, *La pratique du thème espagnol dans l'enseignement supérieur*, Paris, Ophrys, 1986.

POUTET, Pascal, *Fort en thème. Espagnol*, Paris, Bréal, 2007 (3e édition).

VLEVE201 – Version

Enseignant : **Nathalie LALISSE-DELCOURT**

Traduction de textes littéraires simples et d'articles de presse espagnols en français.

● PRE-PROFESSIONNALISATION

LLHUM280 - Découverte des débouchés professionnels

Enseignant(s): **Charles DELATTRE**

Le cours a pour but de sensibiliser les étudiants aux différents débouchés de la licence Humanités. Il consiste :

- en une présentation rapide des principaux débouchés professionnels qui s'ouvrent au terme de la troisième année de licence (poursuite d'études universitaires, concours de la fonction publique, entrée sur dossier dans différentes écoles, entrée dans la vie professionnelle par candidature spontanée).
- en une série d'exercices pratiques, principalement analyse d'offres d'emploi, rédaction de CV et de lettre de motivation.

L2 Humanités EAD (T2HUMA)

Important : Il existe, pour certains cours, des forums associés (forums des nouvelles), où vous pouvez obtenir des informations complémentaires sur le cours et contacter l'enseignant.

Semestre 3 :

Précision : Vous trouverez ci-dessous les descriptifs succincts des cours qui vous seront proposés cette année. Les fascicules contiendront naturellement davantage de précisions bibliographiques, ainsi que le type d'épreuve sur lequel vous serez évalué(e) le jour de l'examen.

• HISTOIRE 3

HLHCP303 - Pratique Histoire contemporaine

Enseignant : FERRAGU Gilles,

Histoire du terrorisme contemporain XIX^{ème} et XX^{ème} siècles

Depuis l'apparition du terme dans le lexique politique, en 1798, jusqu'aux attentats de l'année 2001, le terrorisme s'est imposé comme un phénomène majeur dans l'histoire des Etats et dans les relations internationales, entre guérilla et rhétorique armée. Terrorisme d'Etat ou émanant de groupes minoritaires, d'inspiration religieuse, nationaliste ou politique, cette violence singulière suppose une analyse sur le long terme, dans l'ère contemporaine, afin de saisir, au-delà des divers attentats et de leurs revendications particulières, la dynamique d'une violence politique qui n'en finit pas. Ce cours, au confluent de l'histoire politique et de l'histoire des relations internationales, entend retracer l'émergence du phénomène et en saisir, au-delà de la diversité des situations, les éléments communs. Il s'agira également de réfléchir à la réaction des Etats et, plus largement, à la question de l'antiterrorisme et de ses modalités.

Bibliographie indicative : Matthew Carr, *La machine infernale*, Paris, ed. Heloise d'Ormesson, 2008 ; Isabelle Sommier, *Le terrorisme*, Flammarion, coll. Dominos, 2000 ; *Atlas du terrorisme*, Courrier International, Hors-série, mars 2008 ; *Les terroristes*, in *L'histoire/Marianne*, Hors-série, août 2011.

HLHVD352 - Histoire médiévale

Enseignants : Bénédicte SERE

Etat, Eglise, société du XI^e au XV^e siècle

Il s'agira de voir les fondements en histoire du Moyen Âge sur la période des XI^e-XV^e siècles concernant les grands domaines de l'histoire politique, de l'histoire religieuse et de l'histoire sociale et économique. L'enseignement envisagera donc les grandes thématiques de la période, de la naissance de la société féodale à la construction de l'Etat moderne, en passant par la reprise en main monarchique (notamment en France et en Angleterre); de la Réforme grégorienne à la période de la Papauté d'Avignon et du Grand Schisme, en passant par la Renaissance du XII^e siècle; enfin, des *grands défrichements* jusqu'à la crise des XIV^e et XV^e siècles, en passant par le mouvement communal et le développement du commerce international au siècle de saint Louis.

• LETTRES 3

LLDUO318 – Rhétorique, éloquence, persuasion dans l'Antiquité

Enseignants : **Aurélien BERRA et Marie HUMEAU**

Ce cours fournit une introduction aux formes et aux fonctions de la rhétorique gréco-romaine, étudiée dans son contexte culturel, social et politique. Dans l'Antiquité, la rhétorique est une partie essentielle de la formation intellectuelle et civique : les cours de rhétorique apprennent aux jeunes Grecs et aux jeunes Romains à trouver les idées, à les mettre en forme et à les exposer de façon persuasive face à un public.

La maîtrise du discours, enjeu capital dans les cités antiques, fait ainsi l'objet d'une réflexion incomparablement riche de la part des rhéteurs grecs et romains. En formant le futur orateur, ils entendent aussi façonner un homme accompli et un citoyen modèle.

L'influence de cette formation intellectuelle sur la production littéraire et philosophique fut considérable dans toute l'Europe, longtemps après la fin de la civilisation gréco-romaine. En ce sens, la rhétorique classique peut fournir des outils de compréhension précieux pour de nombreux textes postérieurs, ainsi que pour certaines techniques modernes de la communication de masse.

Outre les présentations générales et thématiques proposés dans le cours, les étudiants liront un choix de discours grecs et latins traduits en français, des extraits d'ouvrages antiques sur la rhétorique (Aristote, Cicéron, Quintilien) et des ouvrages modernes, afin de se familiariser avec les théories et les techniques du style et de l'argumentation.

Bibliographie indicative :

F. DESBORDES, *La Rhétorique antique*, Paris, 1996.

L. PERNOT, *La Rhétorique dans l'Antiquité*, Paris, 2000.

C. PERELMAN, *L'Empire rhétorique. Rhétorique et argumentation*, Paris, 2002.

O. REBOUL, *Introduction à la rhétorique*, Paris, 1991.

LLHUM323 - Stylistique

Enseignants : **Nadia CERNOGORA**

Ce cours a pour objectif d'introduire au vocabulaire et à la méthode de l'analyse stylistique (via l'étude de la stylistique du mot, de la phrase, des figures de style...), à partir de textes empruntés à différentes formes littéraires, et en convoquant les différents champs disciplinaires (linguistique, poétique, rhétorique) qui contribuent à l'étude esthétique et formelle du « fait de style ».

Bibliographie :

- Calas, Frédéric, *Introduction à la stylistique*, Paris, Hachette Supérieur, 2007.

- Calas, F. , et Charbonneau, D.-R. , *Méthode du commentaire stylistique*, Nathan Université, 2000.

- Dupriez B., *Gradus. Les procédés littéraires (Dictionnaire)*, Paris, 10/18, 1984.

- Fromilhague, C. , et Sancier, A. , *Introduction à l'analyse stylistique*, Dunod, « Lettres Sup », 1996 (nouvelle éd.), et *Analyses stylistiques, formes et genres*, Dunod, « Lettres Sup », 1999.

- Gardes-Tamine, J. , *La stylistique*, A. Colin, « Cursus », 1992.

- Laurent N., *Initiation à la stylistique*, Paris, Hachette, "Ancrages", 2001.

LLHUM331 – Philosophie ancienne

Enseignant : Christelle VEILLARD

BONHEUR ET VERTU : COMMENT APPRENDRE A VIVRE

La philosophie ancienne est un formidable répertoire de recettes pour apprendre à vivre et ainsi, être heureux. Ces recettes reposent toutes sur des principes philosophiques très précis, en particulier sur une certaine manière de définir le monde, l'homme, le bonheur lui-même.

Le premier expert en la matière est Aristote, dont l'*Éthique à Nicomaque* pose le problème ainsi : nous identifions tous « le fait de *bien vivre* et de *réussir* au fait d'être heureux. Cependant, pour ce qui est de la nature du bonheur, on ne s'entend plus ». La quête universelle du bonheur se heurte à un premier obstacle définitionnel : en quoi consiste-t-il ? Faut-il nécessairement être moralement bon (c'est-à-dire, vertueux) pour être heureux ? Le méchant est-il toujours malheureux ?

Ce cours a une double ambition : 1/présenter le schéma général de pensée des auteurs antiques à ce sujet, schéma qui se distingue très clairement des pensées modernes et contemporaines ; 2/parcourir quelques unes des solutions proposées, en particulier celles d'Aristote, des stoïciens, des épicuriens.

Bibliographie indicative :

- ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, trad. Jules Tricot, Paris, Vrin [« Bibliothèque des Textes philosophiques »], 1990, éd. révisée 2007.
- *Premières Leçons sur le Manuel d'Épictète*, par J.-B. Gourinat, Paris, PUF [« Major Bac »], 1998.
- LONG A.A. & SEDLEY D., *Les Philosophes hellénistiques*, trad. fr. par J. Brunschwig et P. Pellegrin, Paris, GF-Flammarion, 2001.
- PRADEAU J.-F. (dir.), *Philosophie antique*, Paris, P.U.F. [« Licence »], 2010.
- J.-B. GOURINAT & J. BARNES, *Lire les stoïciens*, Paris, P.U.F. Quadrige Manuels, 2009.
- A. GIGANDET & P.-M. MOREL, *Lire Épicure et les Épicuriens*, Paris, P.U.F. Quadrige Manuels, 2007.

LLPHI302 – Philosophie générale

Enseignant : Elie DURING

COMMENT PENSONS-NOUS LE TEMPS ?

Ce cours propose une introduction aux principaux enjeux métaphysiques et épistémologiques de la notion de temps. On s'intéressera plus particulièrement à la dualité entre, d'une part, les idées et les intuitions relatives au *cours* du temps (temps-flux), et d'autre part celles qui s'attachent au temps comme *série* d'instant ou d'événements successifs (temps-ordre). D'un côté, le temps-fleuve, qui semble emporter et défaire toute chose de manière irréversible, de l'autre, le temps-flèche, qui relie et structure les phases ou les moments du devenir selon l'avant et l'après. La tension entre ces deux métaphores dominantes traverse les questions classiques touchant à la réalité ou à l'irréalité du temps, à son caractère substantiel ou simplement relationnel, objectif ou subjectif, physique ou phénoménologique, au caractère privilégié ou non du présent par rapport au passé et au futur, enfin à la relation qui existe entre temps et devenir, temps et causalité, temps et liberté. Le travail d'analyse conceptuelle mobilisera les conceptions du temps à l'œuvre dans les doctrines de divers auteurs (Platon, Aristote, saint Augustin, Leibniz, Kant, Bergson, Husserl, McTaggart). Il intégrera ponctuellement les représentations scientifiques du temps et de sa mesure : le « temps des horloges », distingué du « temps des consciences ». Il débouchera enfin sur la formulation d'un problème crucial pour la physique et la métaphysique contemporaine, celui de savoir comment le temps se rapporte à l'espace dans la compréhension que nous avons de la simultanéité ou de la coexistence entre événements ou processus distants.

Bibliographie indicative :

PLATON, *Timée* 37c sq

ARISTOTE, *Physique* IV

SAINT AUGUSTIN, *Confessions*, livre XI, chap. 10-28

LEIBNIZ, *Correspondance avec Clarke*

NEWTON, *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*, tome I, grande scolie

KANT, *Critique de la Raison pure*, Esthétique transcendantale et « Troisième analogie de l'expérience »

McTAGGART, « On the unreality of time ».

BERGSON, *Essai sur les données immédiates de la conscience ; La Pensée et le mouvant ; Durée et Simultanéité*

POINCARÉ, *La Valeur de la science*

EINSTEIN, *La Théorie de la relativité restreinte et générale*

• LANGUE ANCIENNE 3 (GREC ANCIEN OU LATIN)

GREC ANCIEN : 3 NIVEAUX PROPOSES

LLGRE13I - Grec initiation 1

Enseignant(s): **Christophe BRECHET**

Ce cours d'initiation est destiné aux étudiants qui n'ont jamais étudié le grec auparavant (ou qui n'en ont qu'une connaissance vague). Il mêle étroitement l'étude de la langue (grammaire, vocabulaire) et de la culture grecques, dans la perspective de la lecture de textes et de la compréhension de certains mots significatifs de la pensée grecque.

Programme grammatical :

- alphabet grec
- déclinaisons (1ère et 2ème déclinaisons ; pronoms personnels et possessifs ; autos)
- conjugaisons (indicatif et infinitif présents actifs de *luô*, des verbes contractes et du verbe être)
- syntaxe (proposition infinitive)
- principales particules de liaison et conjonctions de subordination.
- accentuation

Manuel : Les enseignants du Département de Grec s'appuient sur une méthode originale d'apprentissage du grec ancien, qui concilie la langue et la culture grecques : le fascicule COMETE comprend exercices, textes et fiches de grammaire qui dispensent de l'achat d'un manuel.

LLGRE23I - Grec perfectionnement 1

Enseignant(s): **Charles DELATTRE**

Ce cours d'approfondissement est destiné aux étudiants qui ont suivi le cours d'initiation de première année (LLGRE13I, puis LLGRE13P) ou qui ont une maîtrise du grec équivalant à une première année universitaire (cf. le programme des deux cours LLGRE13I et P). Il permet de poursuivre l'étude de la langue, tout en apprenant à l'étudiant à lire des textes grecs dans l'original.

Programme : Révisions générales ; 1ère, 2ème et 3ème déclinaisons ; présent, futur, aoriste / actif, passif, moyen ; verbes contractes ; relatifs.

Manuel : Les enseignants du Département de Grec s'appuient sur une méthode originale d'apprentissage du grec ancien, qui concilie la langue et la culture grecques : le fascicule COMETE comprend exercices, textes et fiches de grammaire qui dispensent de l'achat d'un manuel.

LLGRE33I - Lecture de textes grecs

Enseignant(s) : **MINON Sophie**,

Ce cours de lecture de textes propose un parcours de la langue grecque et de sa littérature, à travers un choix de textes retenus à la fois pour leur intérêt grammatical et pour le genre littéraire qu'ils illustrent : rhétorique, théâtre tragique, théâtre comique, philosophie morale et politique, histoire. L'objectif est donc double : l'étudiant doit parfaire ses connaissances grammaticales tout en se constituant une solide culture antique. On lui demandera ainsi de pouvoir présenter brièvement chacun des auteurs qu'il aura rencontrés durant ce parcours et d'esquisser un commentaire du texte qu'il lui sera demandé de traduire le jour de l'examen.

Le présent fascicule dispense, comme le précédent, d'acheter un manuel d'apprentissage. Il s'agit d'un **fascicule inédit**, élaboré pour les étudiants de Paris Ouest, qui fait une large place à des textes et des exercices originaux dans l'apprentissage de la langue.

Un lexique a été fourni avec ce fascicule, qui ne dispense pas de fréquenter un dictionnaire de grec. Il est au contraire recommandé de s'habituer à travailler avec le dictionnaire, car l'épreuve d'examen se fera avec celui-ci.

Le fascicule comprendra :

- 1) un devoir d'entraînement

Ce devoir vous donne une idée de ce qui vous sera demandé à l'examen. Il est destiné à vous aider à faire le point sur votre niveau, et sur d'éventuelles lacunes.

Rappel : La note du devoir d'entraînement est indicative. Elle n'entre pas dans la note finale, qui est celle de l'examen qui se déroule à Paris Ouest Nanterre.

- 2) une série de textes et d'exercices
- 3) les corrigés des exercices
- 4) un lexique.

LATIN : 3 NIVEAUX PROPOSES

LLLAT13I - Latin : initiation

Enseignant(s) : **MERLIER - ESPENEL Véronique**,

Latin niveau 1 Semestre impair

Contenu : Premier degré de l'initiation au latin : apprentissage des structures morphologiques, syntaxiques et lexicales du latin, par la traduction et les exercices grammaticaux.

Programme : S. Déléani et J.M. Vermander, *Initiation à la langue latine et à son système, Manuel pour grands débutants I* (éd. SEDES)

De la leçon 1 à la leçon 5 comprise

LLLAT23I - Latin : perfectionnement

Enseignant(s) : **MERLIER - ESPENEL Véronique**,

Latin, approfondissement niveau 2 : Semestre impair

Contenu : Approfondissement de la morphologie et de la syntaxe du latin, entraînement à la traduction manuel.

Programme : S. Déléani et J.M. Vermander, *Initiation à la langue latine et à son système, Manuel pour grands débutants I* (éd. SEDES)

De la leçon 1 à la leçon 16 comprise

LLLAT33I - Lecture de textes latins

Enseignant(s) : **MERLIER - ESPENEL Véronique**,

Latin, lecture de textes latins niveau 3 : Semestre impair

Contenu : Révisions grammaticales, et, à partir d'un choix de textes rassemblés autour d'un thème, entraînement à la traduction et au commentaire littéraire.

Thème : Chasse et désir

A travers quelques figures de chasseurs amoureux, étude du rapport entre la chasse et le désir amoureux dans la littérature latine.

Textes:

Les textes à traduire et à commenter seront insérés au fil des envois.

• LANGUE VIVANTE 3 (ANGLAIS, ALLEMAND OU ESPAGNOL)

Précision: L'étudiant conserve la même langue vivante tout au long de son cursus en Licence Humanités. En suivant ces enseignements d'ordinaire réservés aux étudiants de la filière LCE (Langues et Cultures Etrangères), il pourra acquérir une maîtrise réelle d'une langue vivante.

ANGLAIS : 3 cours obligatoires

VLACV302 - Civilisation américaine

Enseignant(s) : **PARAGEAU Sandrine**

Le cours propose une vision panoramique de la colonisation européenne en Amérique du Nord, et plus particulièrement de l'histoire des colonies anglaises. Il couvrira la période allant de 1607 (première installation réussie d'une colonie sur le continent, à Jamestown) à 1791 (ratification du Bill of Rights, amendant la Constitution de la toute nouvelle république des États-Unis d'Amérique).

Le cours porte donc sur la période coloniale, sur la période révolutionnaire et sur les premières années de la jeune République. Il permettra notamment de comprendre comment s'est forgée la nation américaine, et mettra en évidence un certain nombre d'éléments essentiels à la compréhension de la société américaine contemporaine. L'objectif du cours est par ailleurs l'initiation à l'acquisition de méthodes du commentaire de textes historiques.

Bibliographie

Manuel de référence :

- Alan Brinkley, *The Unfinished Nation: A Concise History of the American People* (McGraw Hill, toute édition récente).

OU

- Mary Beth Norton et al., *A People and a Nation. A History of the United-States* (Wadsworth, toute édition récente).

Manuels complémentaires recommandés :

- Hélène Trocmé et Jeanine Rovet, *Naissance de l'Amérique moderne, XVIe-XIXe siècles* (Hachette supérieur, 1997).

- Marie-Jeanne Rossignol (dir.), *Naissance de la démocratie américaine* (Documentation française, n° 8038, 2004).

VLALA301 - Langue orale (Anglais)

Enseignant(s) : **RINZLER Simone**

Ce cours est l'application pratique du cours de grammaire/phonologie (LG 301) et se déroule en laboratoire de la façon suivante :

douze séances en laboratoire avec fichiers informatiques audio et fiches de lecture imprimées, préalablement composées par l'équipe enseignante, en parallèle avec le programme de l'EC de grammaire-phonologie VLA LG 301. A chaque séance correspond une fiche particulière et l'ensemble des séances correspond à un programme établi en début de semestre. Ces séances seront assurées par un lecteur et ne devront pas accueillir chacune plus de quatorze étudiants.

Bibliographie

Même bibliographie que pour VLA LG 301, soit:

Bibliographie obligatoire

Il est cependant conseillé d'attendre les recommandations de l'enseignant.

- J.L. Duchet, *Code de l'Anglais Oral*, Ophrys

Ou

- J.Ph. Watbled, *La Prononciation de l'Anglais*, collection 128 pages, Nathan Université

Bibliographie conseillée

Un dictionnaire de phonétique :

- J.C. Wells, Longman Pronunciation Dictionary, Longman, 2000 ou après.
- D. Jones, English Pronouncing Dictionary, Cambridge, 1998 ou après

VLATR301 - Traduction : thème et version (Anglais)

Enseignant(s) : **BASSE Jean-Bernard**

Traduction (version et thème) de textes modernes empruntés à la littérature ou à la presse.

La maîtrise de la langue est au centre de cet enseignement de traduction, qui vise à approfondir les connaissances lexicales, grammaticales et syntaxiques acquises en première année, en français comme en anglais, à consolider la maîtrise des divers procédés de traduction, et à sensibiliser les étudiants aux choix à faire devant la spécificité d'un texte. Le niveau de difficulté des textes sera évidemment plus élevé que celui des textes étudiés en première année ; le degré de finesse attendu dans la perception et la résolution des problèmes, en thème comme en version, sera plus marqué.

Bibliographie

1) Ouvrage obligatoire

- J. Rey, C. Bouscaren et A.Mounolou, Le mot et L'idée 2, vocabulaire thématique, Ophrys. Chapitres 10 + 12 à 20 (et verbes irréguliers). L'évaluation de l'apprentissage du vocabulaire sera comptabilisée dans la note finale. L'étudiant qui obtient une moyenne de 15 ou plus aux quiz donnés en cours bénéficiera de 2 points supplémentaires à la moyenne finale de thème et version. Si l'étudiant a moins de 10 de moyenne aux quiz, 2 points seront enlevés de la moyenne finale de thème et version. En contrôle terminal, il y aura également un test de vocabulaire.

2) Ouvrages de référence

Dictionnaires

- Le Petit Robert- Dictionnaire bilingue Robert et Collins
- Concise Oxford Dictionary- Oxford Advanced Learner's Dictionary
- Roget's Thesaurus, Éditions Penguin (dictionnaire des synonymes anglais)
- Dictionnaire des synonymes, H. de Chazaud, Les Usuels du Robert

Grammaires

- M. Grévisse, Le Bon usage, Duculot.
- M. Riegel, J.-C. Pellat, R. Rioul, Grammaire méthodique du français, P.U.F.
- A. Thomas, Dictionnaire des difficultés de la langue française, Larousse Références.
- P. Busuttil, V. Roques-Frampton, Exercices de grammaire anglaise, Nathan.
- H. Chuquet, M. Paillard, Approche linguistique des problèmes de traduction, Ophrys.
- P. Larreya, C. Rivière, Grammaire explicative de l'anglais, Longman University (nouvelle édition).
- M. Malavieille, W. Rotgé, La Grammaire anglaise, collection Bescherelle.
- M. Malavieille, G. Mutch, W. Rotgé, Exercices de thème grammatical anglais, P.U.F.
- F. Ogée, P. Boucher, Grammaire appliquée de l'anglais, Éditions CDU-SEDES.
- A. Trévisse, Le Prétérit anglais, Nathan.

ALLEMAND : 2 cours obligatoires

VLDAR301 - Arts : peinture (Allemand)

Enseignant(s) : **LE GRAND-TICCHI Sylvie**,

La peinture dans l'espace germanophone

Le cours propose de découvrir les grands courants de la peinture dans l'espace germanophone depuis les « primitifs allemands » jusqu'au début du XX^e siècle. On croisera plusieurs approches (par époque, par

genre pictural, par thématique) qui offriront divers fils conducteurs au cours ainsi qu'aux travaux proposés aux étudiants. Cette perspective historique et thématique se doublera d'une initiation à l'analyse du « langage » esthétique ou technique de la peinture (composition, couleur etc.).

Le cours poursuit donc deux objectifs principaux : un objectif culturel (se familiariser avec les courants picturaux de l'espace germanophone et les contextes historiques qui les ont vus naître) et esthétique (développer son regard et sa sensibilité esthétique par le biais de l'analyse de tableaux) ; un objectif linguistique (s'initier au vocabulaire allemand de l'art et de l'analyse esthétique).

En dehors du travail à effectuer dans le cadre du cours, une fréquentation assidue des œuvres est recommandée : allez voir des expositions, feuillotez des livres d'art, cherchez les œuvres disponibles sur Internet !

Pour une première approche :

Volker Gebhardt, *Kunstgeschichte. Deutsche Kunst, Ein Schnellkurs*, Köln, DuMont, 2002/ 2009 (Neuausgabe).

Volker Gebhardt, *Kunstgeschichte. Malerei, Ein Schnellkurs*, Köln, DuMont, 1998/ 2009 (Neuausgabe).

VLDVE301 - Version (Allemand)

Enseignant(s) : **REYGNIER Marie**,

Évaluation : épreuve écrite d'une heure

Un devoir facultatif.

La version, qui consiste à traduire d'une langue étrangère vers le français, est un exercice universitaire bien distinct de la traduction éditoriale. On appréciera votre compétence à comprendre l'allemand et à restituer dans une langue maîtrisée ce que vous aurez compris et senti, en tenant compte des nuances linguistiques et sémantiques et en faisant preuve de créativité afin de rendre une ambiance ou un ton.

Ce cours requiert le goût du travail précis et vous invite également, à travers une bibliographie d'ouvrages publiés en allemand et d'excellentes traductions françaises à élargir votre horizon littéraire et linguistique.

À titre d'entraînement, ce TD propose un devoir facultatif.

ESPAGNOL : 2 cours obligatoires

VLECA311 - Civilisation de l'Amérique latine

➔ **Cours de Monsieur Alvar DE LA LLOSA – (CM)**

Les mécanismes de l'expansion ibérique au XIVe- XVIe siècle

On s'intéressera tout particulièrement aux conditions sociales et économiques qui, en l'espace d'un siècle, ont permis des transformations techniques sans précédent dans l'histoire de la navigation et qui ont naturellement conduit les Etats de la Péninsule ibérique à la « découverte » des Indes. Une attention toute particulière sera aussi portée aux mécanismes sociaux, économiques et militaires spécifiquement ibériques qui seront transposés dans les Amériques au cours des cinquante premières années de l'installation coloniale.

Bibliographie :

- Guy Martinière et Consuelo Varela (dir.), *L'état du monde en 1492*, Paris : la Découverte / Sociedad estatal para la ejecución de programas del Quinto Centenario, 638 p.
- Leopoldo Zea (comp.), *El descubrimiento de América y su impacto en la historia*, México : FCE / Instituto Panamericano de Geografía e Historia, 1991 (reediciones), 214 p.
- Thomas Gomez, *L'invention de l'Amérique. Rêves et réalités de la Conquête*, Paris : Aubier, 1992, 331 p. [notamment les pages 9 à 165] édition aussi disponible dans Thomas Gomez, *L'invention de l'Amérique. Mythes et réalités de la conquête*, Paris, Flammarion, 1996, Collection Champs, n° 360.
- Ruggiero Romano, *Les mécanismes de la conquête coloniale: les conquistadores*, Paris, Flammarion, 1972.
- Lesley Byrd Simpson, *Los conquistadores y el indio americano* [traducción de Encarnación Rodríguez Vicente], Barcelona] : *Península*, 1970, 281 p.

→ Enseignant(s): **Marie LECOUBEY – (TD)**

Textes au programme

Thomas Gomez, Itamar Olivares, *La formation de l'Amérique hispanique (XVe-XIXe siècles)*, Paris, Armand Colin, 1993.

VLEVE301 – Version

Enseignant(s): **Nathalie LALISSE-DELCOURT**

Traduction de textes littéraires espagnols en français.

• INFORMATIQUE ET METHODOLOGIE

LLDUO358 – Rhétorique et argumentation

Enseignant(s): **Christophe BRECHET & Marie HUMEAU**

Le cours propose une mise en pratique actualisée des « exercices préparatoires » (*progymnasmata*) qui constituait la formation de l'orateur dans l'Antiquité gréco-romaine. Transposés dans des contextes contemporains, ces exercices permettront aux étudiants de développer des compétences utiles aux métiers de la rédaction (développement des capacités d'analyse critique, d'argumentation et d'expression).

Bibliographie indicative :

F. DESBORDES, *La Rhétorique antique*, Paris, 1996.

L. PERNOT, *La Rhétorique dans l'Antiquité*, Paris, 2000.

C. PERELMAN, *L'Empire rhétorique. Rhétorique et argumentation*, Paris, 2002.

O. REBOUL, *Introduction à la rhétorique*, Paris, 1991.

TLINFHSI - Informatique

Enseignant(s) : **Juliette AZHAR-ARNAL**

Les cours sont disponibles sur la plate-forme <http://coursenligne.u-paris10.fr>

Les étudiants se connectent à la plate-forme en utilisant leur identifiant (numéro d'étudiant) et mot de passe de messagerie @u-paris10.fr (qu'ils doivent avoir préalablement retirés sur le site <http://servicesenligne.u-paris10.fr>).

Une fois l'étudiant inscrit auprès de COMETE, il a accès aux cours suivants sur la plate-forme :

- Cours C2I niveau 1 : Il s'agit d'un cours auquel tous les étudiants ont accès. Il rassemble, par domaine de compétence, les cours mutualisés de l'ensemble des universités du C2IMES, ainsi que des exercices et QCM d'entraînement par domaine. Il contiendra également des épreuves pratiques d'entraînement.

- Cours C2I COMETE : Dans ce cours seront données les informations (sous forme d'un forum de nouvelles) concernant le déroulement de la formation et de la certification. Des éléments pédagogiques complémentaires seront également proposés. Dans le cadre de ce cours, les étudiants sont répartis en plusieurs groupes (un groupe comporte une centaine d'étudiants), chaque groupe dispose d'un forum tutoré (voir la partie tutorat).

A noter : la participation régulière au cours C2I COMETE et au forum tutoré est obligatoire, et certaines activités en ligne serviront à valider la partie pratique du domaine de compétence B7.

Semestre 4 :

Précision : Vous trouverez ci-dessous les descriptifs succincts des cours qui vous seront proposés cette année. Les fascicules contiendront naturellement davantage de précisions bibliographiques, ainsi que le type d'épreuve sur lequel vous serez évalué(e) le jour de l'examen.

• HISTOIRE 4

HLHAP401 - Pratique Histoire ancienne

Enseignant(s) : **Bertrand AUGIER**

La fin de la République romaine, des Gracques à l'avènement d'Auguste (133-27 avant J.-C.)

Période de bouleversements politiques d'ampleur, la République romaine tardive est souvent évaluée à l'aune de son épilogue, l'établissement du principat augustéen. Cependant, tout autant que ces transformations du cadre politique et institutionnel de la Rome républicaine, ce cours aura pour ambition d'aborder les transformations économiques, sociales et culturelles qui caractérisèrent ce moment décisif, comme autant d'éléments permettant de comprendre globalement l'évolution de cette cité au destin impérial.

Bibliographie indicative : J.-M. DAVID, *La République romaine, de la deuxième guerre punique à la bataille d'Actium (218-31): crise d'une aristocratie*, Paris, 2000 (important). E. DENIAUX, *Rome, de la cité-Etat à l'Empire. Institutions et vie politique*, Paris, 2001 (pour un point sur les institutions républicaines). M. LE GLAY, J.-L. VOISIN, LE BOHEC, Y., *Histoire Romaine*, Paris, 1991 (ouvrage de base, limité sur certains points). C. NICOLET, *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, 2 vol., Paris, 1979 (fondamental et fréquemment réédité).

HLHMD452 - Histoire moderne

Enseignant(s) : **Charlotte DE CASTELNAU, Caroline GALLAND**

Les Européens hors d'Europe 1450-1650

La période 1450-1700 est celle de l'ouverture du monde par les Européens. Des liaisons maritimes, encore fragiles mais régulières, se mettent en place entre l'Europe, l'Afrique, l'Amérique et l'Asie. Cette époque est celle des découvertes, des conquêtes et de leurs coups d'arrêts dus aux résistances indigènes et aux obstacles matériels. Dans ces nouveaux mondes se créent des sociétés hybrides nées de la rencontre et de la confrontation des différents peuples. Le cours s'intéressera à cette première mise en circulation à l'échelle mondiale des hommes et des animaux, des maladies et des plantes, des objets et des richesses, des idées et des savoirs.

Bibliographie indicative : BENNASSAR Bartholomé, JACQUART Jean, *Le XVIe siècle*, 3ème éd., Paris, A. Colin, coll. "U", 1997 (1972) ; CHAUNU, Pierre, *Conquête et Exploitation des Nouveaux Mondes*, Nouvelle Clio 26 bis, PUF, 1969 ; GRUZINSKI Serge, *Les Quatre parties du monde, histoire d'une mondialisation*, Point Histoire, 2006 ; LAVALLE Bernard, *Eldorados d'Amérique Mythes, mirages et réalités*, Payot, 2011.

LLHUM423 – Poétique générale (XX^e – XXI^e siècles)

Enseignant(s) : Alain SANDRIER

INITIATION AUX THEORIES DE LA LITTERATURE

Ce cours entend fournir aux étudiants les bases critiques nécessaires à un cursus littéraire universitaire. Il s'agit de parcourir les grands noms qui, aux 20^e et 21^e siècles, ont tenté de théoriser l'approche des textes. Le cours passera en revue les grands courants critiques et s'interrogera sur leurs enjeux.

La généralité des questions soulevées invitera à préciser la méthodologie de la dissertation littéraire générale.

Une anthologie de textes servira de support.

LLHUM425 – Littérature francophone

Enseignant : Florence PARAVY

Ce cours abordera les grandes problématiques liées à la notion de francophonie (problèmes de définition et délimitation, déterminismes historiques et politiques pesant sur le champ littéraire, usage de la langue française) à travers tout d'abord un panorama général des littératures francophones et de la littérature d'Afrique noire francophone, puis l'étude de deux romans d'auteurs africains : *Le Pleurer-rire* d'Henri Lopes, *Les Sept Solitudes de Lorsa Lopez* de Sony Labou Tansi. Cette analyse des œuvres soulignera leurs points de convergence thématiques, mais aussi la singularité de ces écritures quant à leur représentation du monde et leurs choix face aux modèles littéraires européens (le roman d'H. Lopes s'inscrivant dans une esthétique à la fois réaliste et satirique, tandis que celui de Sony Labou Tansi opère une transgression fondamentale de tous les codes romanesques), leur rapport à la langue française et aux réalités historiques et politiques du continent africain.

Œuvres :

LOPES (Henri), *Le Pleurer-rire*, Paris, Présence africaine, 1982, rééd. révisée par l'auteur, 2003.

SONY LABOU TANSI, *Les Sept Solitudes de Lorsa Lopez*, Paris, Seuil, 1985, rééd. Coll. Points Seuil.

Examen :

L'épreuve, d'une durée de deux heures, consistera en un commentaire composé partiel et guidé par des questions sur un extrait d'une des œuvres au programme.

LLHUM426 – Littérature du XX^e siècle

Enseignant : Jean-Michel MAULPOIX

Présentation synthétique du cours

Quels sont les enjeux et les principaux courants de la poésie française actuelle ? Ce cours s'efforcera de répondre à cette question et d'initier les étudiants à une partie aussi attachante que méconnue de la littérature du présent. Ce cours s'organisera selon trois directions qui en constituent les trois parties principales :

Panorama d'ensemble de la poésie française depuis 1950 (évolutions, débats, tendances, œuvres les plus représentatives)

Éléments théoriques et questions formelles (écritures entre vers et prose, procès de l'image, poésie et pensée...)

Etude spécifique de deux œuvres poétiques contemporaines : L'ignorant de Philippe Jaccottet (1958), Les Ruines de Paris de Jacques Réda (1977). Ce sont là également deux illustrations représentatives des écritures lyriques d'aujourd'hui, partagées entre vers et prose, qui seront ainsi proposées. Les documents fournis dans le cadre du cours seront complétés par des annexes en accès libre, proposés sur le site www.maulpoix.net. Les étudiants inscrits à Comète qui communiqueront à l'enseignant leur adresse mail, seront tenus informés des lectures publiques, conférences et séminaires en rapport avec les auteurs étudiés. Mail de l'enseignant : courrier@maulpoix.net

Œuvres au programme :

Philippe Jaccottet, L'Ignorant, dans le volume Poésie 1946-1967, collection Poésie/Gallimard
Jacques Réda, Les Ruines de Paris, Poésie/Gallimard, 1993.

Repères critiques :

Marie-Claire Bancquart, Poésie de langue française, 1945-1960, PUF, 1995.

"De la poésie aujourd'hui, chantiers, sentiers", Revue Littérature, éd. Larousse, n° 110, 1998.

Jean-Michel Espitallier, Caisse à Outils (Un panorama de la poésie française d'aujourd'hui), Presses-Pocket, 2006

Jean-Michel Maulpoix, Pour un lyrisme critique, éd. José Corti, 2009.

Jean-Michel Maulpoix, Jacques Réda, Ed. Seghers, « Poètes d'aujourd'hui ».

Jean-Luc Steinmetz, Philippe Jaccottet, Ed. Seghers, « Poètes d'aujourd'hui ».

Dominique Viart et Bruno Vercier : La littérature française au présent, Bordas, 2009.

● PHILOSOPHIE 4

LLPHI402 - Philosophie moderne

Enseignant(s) : **LAZZERI Christian**

Morale et politique de Pascal

La pensée morale et politique de Pascal s'est en grande partie constituée en rupture avec celle de ses prédécesseurs et contemporains. A partir de la position théologique rigoureuse et austère défendue par le courant janséniste dès la première moitié du XVIIe siècle, Pascal a entrepris de défendre la foi et la religion contre la menace que représentait selon lui l'extension des morales naturelles et rationnelles portée par des philosophes comme Descartes ou Hobbes. Il lui fallait, pour cela, produire une critique du pouvoir et des limites de la raison, non seulement dans l'ordre de la connaissance scientifique, mais aussi et surtout dans le domaine de la morale et de la politique. C'est ce que Pascal a entrepris avec une originalité sans précédent en réussissant à reconstruire, au moins dans le domaine social et politique, une conception de l'origine et de la reproduction de la société politique extérieure à toute conception normative de la loi naturelle et du contrat social. Le cours cherche à reconstruire la démarche de Pascal, depuis ses prémisses religieuses jusqu'aux conséquences ultimes de sa politique.

Bibliographie

Oeuvres de Pascal

Oeuvres ed. Lafuma, Seuil, 1963.

Pascal Pensées, ed M. Le Guern, Gallimard, Folio, 2 vol. 2004.

Pascal, Provinciales, Pensées et opuscules divers, en collaboration avec G. Ferreyrolles, La Pochothèque, 2004.

Commentaires

Adorno, P. F., Pascal, Les Belles Lettres, 2000.

Ferreyrolles, G. Pascal et la raison du politique. Épiméthée, Paris: Presses Universitaires de France, 1984.

Ferreyrolles, G., ed. Justice et force : politiques au temps de Pascal. Actes du colloque Droit et pensée politique autour de Pascal, Clermont-Ferrand 20-23 septembre 1990. Paris: Klincksieck, 1996.

Ferreyrolles, G. "Politique et dialectique dans les "Pensées" de Pascal." Nouveau Commerce (Le) (77-80 1991).

Magnard, Pierre. "Le roi et le tyran." Cahiers de philosophie politique et juridique de l'Université de Caen 6 (1984).

Guenancia, P. "La politique selon le coeur." In Descartes et l'ordre politique, 155-211. Paris: Presses universitaires de France, 1983.

Pécharman, M. "Pascal et le politique." In L'État classique 1652-1715, ed. Henry Méchoulan and Joël Cornette. 113-132. Paris: Vrin, 1996.

Pécharman, M. "La puissance propre de la volonté chez Pascal." *Revue internationale de philosophie* 51 (1997): 59-76.

Spitz, J-F. "Apparence et fausseté : La double nature de l'ordre politique chez Pascal." *Revue internationale de philosophie* 51 (1997): 101-118.

Lazzeri, Ch. " Deux modèles de reconnaissance : Pascal et Spinoza ", in Pascal, Spinoza de l'anthropologie politique à l'épistémologie, eds L. Bove, P. Séverac, E. Méchoulan, eds Amsterdam., 2007

LLPHI410 - Etudes des traditions philosophiques

Enseignant(s) : **Nestor CAPDEVILA**

« Introduction à Thomas d'Aquin »

Le cours étudiera principalement des textes tirés de la première et de la troisième partie de la Somme théologique de Thomas d'Aquin. On examinera comment la théologie construit l'idée de Dieu et ses rapports aux créatures et comment elle parvient à rationaliser et à donner du sens à certaines « contradictions » dans les dogmes de l'incarnation et de la trinité.

Bibliographie

Textes au programme :

Somme théologique, Paris Editions du Cerf, principalement la première partie.

Indications de bibliographie :

Jean-Pierre Torrell, *Initiation à saint Thomas d'Aquin. Sa personne et son œuvre*, Paris, Cerf, / Editions universitaires de Fribourg, 2002.

M.-D Chenu, *Introduction à l'étude de saint Thomas d'Aquin*, Paris, Vrin, 1993.

E. Gilson, *Le thomisme. Introduction à la philosophie de saint Thomas d'Aquin*, Paris, Vrin, 1989.

L. J. Elders, *La métaphysique de saint Thomas d'Aquin dans une perspective historique*, Paris, Vrin, 1994.

F. Kerr, *After Aquinas. Versions of Thomism*, Malden (Ma.), Blackwell, 2008.

N. Kretsmann et E. Stump, *The Cambridge Companion to Aquinas*, Cambridge University Press, 1993.

G. Prouvost, *Thomas d'Aquin et les thomismes. Essai sur l'histoire des thomismes*, Paris, Cerf, 1996.

• LANGUE ANCIENNE 4

L'étudiant(e) poursuit l'apprentissage commencé au premier semestre.

GREC ANCIEN : 3 NIVEAUX PROPOSES

LLGRE13P - Grec initiation 2

Enseignant : **Christophe BRECHET**

Poursuite de l'apprentissage de la langue grecque (grammaire, vocabulaire) et de sa culture, dans la perspective de la lecture de textes et de la compréhension de certains mots significatifs de la pensée grecque (suite du cours «LL GRE 13 I, Grec initiation 1»).

Programme grammatical :

- déclinaisons (3ème déclinaison ; pronoms démonstratifs)
- conjugaison (indicatif et infinitif présents moyens-passifs de *luô* et des verbes contractes ; imparfait actif et moyen passif ; futur actif et moyen)
- morphologie et syntaxe du participe
- comparatifs et superlatifs

Manuel : Les enseignants du Département de Grec s'appuient sur une méthode originale d'apprentissage du grec ancien, qui concilie la langue et la culture grecques: le fascicule COMETE comprend exercices, textes et fiches de grammaire qui dispensent de l'achat d'un manuel.

LLGRE23P - Grec perfectionnement 2

Enseignant : **Charles DELATTRE**

Poursuite de l'étude de la langue et de la lecture de textes (suite de «LLGRE23I, Grec perfectionnement 1»).

Programme : subjonctif, optatif, impératif ; expression du conditionnel et de l'éventuel ; constructions des verbes (sentiment et perception, crainte, interrogative indirecte, etc.).

Manuel : Les enseignants du Département de Grec s'appuient sur une méthode originale d'apprentissage du grec ancien, qui concilie la langue et la culture grecques: le fascicule COMETE comprend exercices, textes et fiches de grammaire qui dispensent de l'achat d'un manuel.

LLGRE33P - Lecture de textes grecs

Enseignant(s) : **MINON Sophie,**

Ce cours de lecture de textes, dans la continuité de celui du premier semestre, propose un parcours de la langue grecque et de sa littérature, à travers un choix de textes retenus à la fois pour leur intérêt grammatical et pour le genre littéraire qu'ils illustrent : rhétorique, théâtre tragique, théâtre comique, philosophie morale et politique, histoire. L'objectif est donc double : l'étudiant doit parfaire ses connaissances grammaticales tout en se constituant une solide culture antique. On lui demandera ainsi de pouvoir présenter brièvement chacun des auteurs qu'il aura rencontrés durant ce parcours et d'esquisser un commentaire du texte qu'il lui sera demandé de traduire le jour de l'examen.

Le présent fascicule dispense, comme le précédent, d'acheter un manuel d'apprentissage. Il s'agit d'un **fascicule inédit**, élaboré pour les étudiants de Paris Ouest, qui fait une large place à des textes et des exercices originaux dans l'apprentissage de la langue.

Aucun lexique n'est fourni avec le fascicule de ce semestre. L'étudiant devra travailler avec l'un des dictionnaires de grec proposés dans la bibliographie. L'épreuve d'examen se fera en effet avec le dictionnaire, que l'étudiant devra apporter avec lui pour composer.

Le fascicule comprendra :

- 1) un devoir d'entraînement

Ce devoir vous donne une idée de ce qui vous sera demandé à l'examen. Il est destiné à vous aider à faire le point sur votre niveau, et sur d'éventuelles lacunes.

Rappel : La note du devoir d'entraînement est indicative. Elle n'entre pas dans la note finale, qui est celle de l'examen qui se déroule à Paris Ouest Nanterre.

- 2) une série de textes et d'exercices
- 3) les corrigés des exercices.

LLLAT13P - Latin initiation 2

Enseignant : Véronique MERLIER-ESPENEL

Deuxième degré de l'initiation au latin : apprentissage des structures morphologiques, syntaxiques et lexicales du latin, par la traduction et les exercices grammaticaux.

Manuel : S. Déléani et J.M. Vermander, *Initiation à la langue latine et à son système, Manuel pour grands débutants I* (éd. SEDES)

Programme : De la leçon 1 à la leçon 10 comprise.

LLLAT23P - Latin perfectionnement 2

Enseignant : Véronique MERLIER-ESPENEL

Approfondissement de la morphologie et de la syntaxe du latin, entraînement à la traduction.

Manuel : S. Déléani et J.M. Vermander, *Initiation à la langue latine et à son système, Manuel pour grands débutants I* (éd. SEDES)

Programme : De la leçon 1 à la leçon 21 comprise

LLLAT33P – Lecture de textes latins

Enseignant(s) : Véronique MERLIER - ESPENEL

Révisions grammaticales, et, à partir d'un choix de textes rassemblés autour d'un thème, entraînement à la traduction et au commentaire littéraire.

Thème : *La consolation*

A travers la figure d'Ariane abandonnée par Thésée, puis consolée par Dionysos, et d'exemples appartenant au genre littéraire de la *consolatio*, approches du thème de la consolation dans la littérature latine.

Les textes à traduire et à commenter sont insérés dans le cours.

• LANGUE VIVANTE 4 (ANGLAIS, ALLEMAND OU ESPAGNOL)

Précision : L'étudiant conserve la même langue vivante tout au long de son cursus en Licence Humanités. En suivant ces enseignements d'ordinaire réservés aux étudiants de la filière LCE (Langues et Cultures Etrangères), il pourra acquérir une maîtrise réelle d'une langue vivante.

ANGLAIS : 3 cours obligatoires

VLACV402 - Civilisation américaine

Enseignant(s) : MARREC Brigitte,

Ce cours s'inscrit dans la continuité de VLACV302 qui traitait de la période coloniale, de l'Indépendance et de la naissance de la jeune République. VLACV402 portera sur la construction de la nation américaine de la fin du XVIII^e siècle à la fin du XIX^e siècle.

Cette période fut marquée par une expansion démographique, territoriale et économique prodigieuse qui propulsa les Etats-Unis au rang de grande puissance à l'aube du XX^e siècle. Mais la construction de l'identité et de l'unité nationales, et l'entrée dans la modernité, ne se firent pas sans heurts. La démocratie américaine dut faire face à ses propres contradictions entre des pratiques de spoliation, d'oppression et d'exploitation, et ses principes fondateurs de liberté et d'égalité ainsi que ses prétentions à l'exemplarité. Le siècle fut marqué par une conquête du territoire inexorable, une guerre de Sécession fratricide, une Reconstruction controversée, des conflits sociaux particulièrement nombreux et violents...

Au-delà de la découverte de cette période de l'histoire américaine, le cours vise à consolider la technique du commentaire de texte, à entraîner à la pratique de la lecture suivie, et à faire réfléchir sur des questions d'historiographie.

Bibliographie

Ouvrage de référence

Le titre du manuel sera indiqué lors du premier cours.

- F. DOUGLASS, *Narrative of the Life of Frederick Douglass, an American Slave*. Edition au choix.

Bibliographie indicative

- M. DEBOUZY, *Le Capitalisme "sauvage" aux Etats-Unis*, Seuil, 1991 [1^{ère} éd.:1972]

- E. FONER, *A Short History of Reconstruction, 1863-1877*, Harper Perennial, 1990

- P. KOLCHIN, *American Slavery, 1619-1877*, Penguin, 1995 [1^{ère} éd.:1993]

- W. McLOUGHLIN, *Revivals, Awakenings, and Reform*, University of Chicago Press, 1980 [1^{ère} éd.:1978]

- E. MARIENSTRAS, *Wounded Knee ou l'Amérique fin de siècle*, Complexe, 1999 [1^{ère} éd.:1992]

- M. NORTON & al., *A People and a Nation*, Boston, édition abrégée, 2007 [8^{ème} édition]

- M. REZÉ & R. BOWEN, *Keywords in American Life*, Colin, 1998 [1^{ère} éd.:1979]

- M. ROSSIGNOL (dir.), *Naissance de la démocratie américaine*, Documentation française, n°8038, 2004

- H. ZINN, *A People's History of the United States*, Perennial Classics, 2001 [1^{ère} éd.:1980]

VLALA401 - Langue orale (Anglais)

Enseignant(s) : **BOIS Catherine**,

Cet enseignement, qui s'inscrit à la suite de l'E.C. VLALA301, s'emploiera à permettre aux étudiants d'approfondir leurs capacités de compréhension de l'anglais oral, sur le support d'enregistrements audio traitant de faits de société contemporains. Les exercices viseront à affiner la restitution orale du contenu des documents, puis à perfectionner la qualité et la correction de leur re transcription écrite. Expression libre, orale et écrite, à partir des sujets proposés, prolongeront la pratique raisonnée de la compréhension.

Bibliographie

- André Bouisset, Armel Esnol, Alan Gibson. *L'épreuve orale de langue/Anglais*, Armand Colin, Collection Prépas, 1998.

- Michel Delecroix, John Humbley. *Pratique raisonnée de la compréhension accélérée de l'anglais oral*, Armand Colin-Longman, 1987.

VLATR401 - Traduction : thème et version (Anglais)

Enseignant(s) : **BERTHIN Christine**,

Traduction (version et thème) de textes modernes empruntés à la littérature ou à la presse. Le travail poursuivra celui engagé au troisième semestre, centré sur la maîtrise de la langue et des divers procédés de traduction, en approfondissant et en affinant les connaissances en français comme en anglais. Il y aura une progression dans le niveau de difficulté des textes par rapport à ceux étudiés au premier semestre, et

le degré de finesse attendu dans la perception et la résolution des problèmes, en thème comme en version, sera plus marqué.

Bibliographie

1) Ouvrage obligatoire

J. Rey, C. Bouscaren et A. Mounolou, *Le mot et L'idée 2*, vocabulaire thématique, Ophrys. Chapitres 21 à 29 + chapitres 33 (les sentiments) et 43 (appréciation et analyse littéraires). L'évaluation de l'apprentissage du vocabulaire sera comptabilisée dans la note finale (l'étudiant qui obtient une moyenne de 15 ou plus aux quiz donnés en cours bénéficiera de 2 points supplémentaires à la moyenne finale de thème et version. Si l'étudiant a moins de 10 de moyenne aux quiz, 2 points seront enlevés de la moyenne finale de thème et version. En contrôle terminal, il y aura également un test de vocabulaire.

2) Ouvrages de référence

Dictionnaires

- Le Petit Robert
- Dictionnaire bilingue Robert et Collins
- Concise Oxford Dictionary
- Oxford Advanced Learner's Dictionary
- Roget's Thesaurus, Éditions Penguin (dictionnaire des synonymes anglais)
- H. de Chazaud, Dictionnaire des synonymes, Les Usuels du Robert

Grammaires

- M. GRÉVISSE, *Le Bon usage*, Duculot.
- M. RIEGEL, J.-C. PELLAT, R. RIOUL, *Grammaire méthodique du français*, P.U.F.
- A. THOMAS, *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Larousse Références.
- P. BUSUTTIL, V. ROQUES-FRAMPTON, *Exercices de grammaire anglaise*, Nathan.
- H. CHUQUET, M. PAILLARD, *Approche linguistique des problèmes de traduction*, Ophrys.
- P. LARREYA, C. RIVIÈRE, *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman University (nouvelle édition).
- M. MALAVIEILLE, W. ROTGÉ, *La Grammaire anglaise*, collection Bescherelle.
- M. MALAVIEILLE, G. MUTCH, W. ROTGÉ, *Exercices de thème grammatical anglais*, P.U.F.
- F. OGÉE, P. BOUCHER, *Grammaire appliquée de l'anglais*, Éditions CDU-SEDES.
- A. TRÉVISE, *Le Prétérit anglais*, Nathan.

ALLEMAND : 2 cours obligatoires

VLDMU401 - Arts (Musique)

Enseignant(s): **Volker KLOSTIUS**

Ce cours propose de découvrir la musique classique dans l'espace germanophone depuis le baroque jusqu'au 20^e siècle. A partir de textes, documents sonores et iconographiques, nous allons étudier la biographie et l'œuvre de différents compositeurs germanophones ainsi que l'esthétique et les caractéristiques de chaque période.

Bibliographie :

- Bernardeau, Thierry : *La musique*, Paris : Nathan 2004.
 - Corbin, Anne-Marie : *Petite histoire de la musique allemande et autrichienne. De Bach à Schoenberg*, Paris : Ellipses 2005.
 - Vignal, Marc : *Dictionnaire de la musique allemande et autrichienne*, Paris : Larousse 1988.
- Une bibliographie plus détaillée sera communiquée avec le cours.

VLDVE401 - Version (Allemand)

Enseignant(s) : **REYGNIER Marie**,

Évaluation : épreuve écrite d'une heure

Un devoir facultatif.

La version, qui consiste à traduire d'une langue étrangère vers le français, est un exercice universitaire bien distinct de la traduction éditoriale. On appréciera votre compétence à comprendre l'allemand et à restituer dans une langue maîtrisée ce que vous aurez compris et senti, en tenant compte des nuances linguistiques et sémantiques et en faisant preuve de créativité afin de rendre une ambiance ou un ton.

Ce cours requiert le goût du travail précis et vous invite également, à travers une bibliographie d'ouvrages publiés en allemand et d'excellentes traductions françaises à élargir votre horizon littéraire et linguistique. .

À titre d'entraînement, ce TD propose un devoir facultatif.

ESPAGNOL : 2 cours obligatoires

VLECA411 - Civilisation de l'Amérique latine

Enseignant(s): **Marie LECOUEY**

Marie LECOUEY – (CM)

Construction des sociétés coloniales hispano-américaines : politique, commerce, métissage.

Bibliographies conseillées :

- Richard Konetzke, América Latina. II La época colonial, Madrid, Siglo XXI, 1974.

- L'Amérique espagnole à l'époque des Lumières, Paris : CNRS, 1987, 377 p. (véase también la traducción al castellano, Madrid CSIC)

- A. García Baquero González, La carrera de Indias, suma de la contratación y océano de negocios, Algaida Editores, 1992.

Marie LECOUEY – (TD)

Textes au programme :

Thomas Gomez, Itamar Olivares, La formation de l'Amérique hispanique (XVe-XIXe siècles), Paris, Armand Colin, 1993.

(En plus d'une anthologie d'une cinquantaine de textes historiques concernant la période au programme qui sera proposée aux étudiants.)

VLEVE401 – Version

Enseignant(s): **Nathalie LALISSE-DELCOURT**

Traduction de textes littéraires espagnols en français.

● PROFESSIONNALISATION 4

LLHUM480 – Atelier « Corps et Voix »

Enseignant : **Denise SCHROPFER**

Ce module a pour but de permettre à chaque étudiant de développer sa confiance en lui et ses capacités d'expression et de communication dans diverses situations orales.

A travers des exercices pratiques et des expérimentations personnelles, ce module permettra de découvrir les différentes composantes de la voix : souffle, résonateurs, rythme ainsi que d'autres éléments techniques empruntés au travail de l'acteur (perception du corps, concentration ou dispersion du regard, énergie ...).

Comment capturer un auditoire ? Comment être présent, même à distance ?

Seront abordés tour à tour la lecture expressive d'un texte, l'improvisation, ainsi que l'interprétation de différents types d'écrits.

Bibliographie indicative

- Francis Vanoye, *Expression Communication*, Armand Colin, 1990
- Michel Poizat, *Variations sur la voix*, Anthropos, 1998
- Louis-Jacques Rondeleux, *Trouver sa voix*, Seuil 1977

Examen : un oral de 15 à 20 mn composé de :

- la lecture à voix haute d'un texte tiré au sort le jour de l'examen
- la présentation et l'interprétation d'un texte appris par cœur au choix du candidat.

Ces deux prestations seront suivies d'un entretien où l'étudiant justifiera ses choix techniques et d'interprétation.

L3 Humanités EAD (T3HUMA)

Important : Il existe, pour certains cours, des forums associés (forums des nouvelles), où vous pouvez obtenir des informations complémentaires sur le cours et contacter l'enseignant.

Semestre 5 :

Précision : Vous trouverez ci-dessous les descriptifs succincts des cours qui vous seront proposés cette année. Les fascicules contiendront naturellement davantage de précisions bibliographiques, ainsi que le type d'épreuve sur lequel vous serez évalué(e) le jour de l'examen.

• HISTOIRE 5

LLHUM511 – Histoire de l'Europe

Enseignant CM : Didier MUSIEDLAK (cours audio)

De la guerre froide à la globalisation. L'Europe entre confrontation et construction (1945-2011)

La thématique du cours porte sur l'identité de l'Europe. Il s'agit de s'interroger en premier lieu sur l'originalité de l'espace européen en mesurant sa contribution à l'histoire mondiale. Pour ce faire, la première interrogation porte sur les valeurs qui sont rattachées au continent européen. Il convient en conséquence de prendre la mesure de sa contribution à la civilisation occidentale. La problématique générale du cours est de montrer comment l'Europe ruinée en 1945 est parvenue non seulement à se relever mais à former une communauté suffisamment solide pour impulser la construction d'une « maison commune » qui dépasse les clivages Est-Ouest. Sur le plan méthodologique, la démarche adoptée est en conséquence externalisée puisqu'il s'agit de montrer comment l'Europe a été l'objet de multiples confrontations sur le plan international mais elle est également internalisée puisqu'il s'agit aussi de bien comprendre comment l'Europe malgré ces contraintes s'est dotée de structures adéquates pour conforter sa présence. Les deux perspectives sont en conséquence étroitement imbriquées. L'Europe et sa construction ne peuvent être saisies que par rapport à un environnement à la fois régional et mondial. Et c'est souvent dans l'adversité que l'Europe a réussi à avancer. La question qui est posée est de savoir si elle est en mesure de faire face aujourd'hui au défi actuel de la globalisation.

Orientation Bibliographique générale

Pierre Gerbet,

Pierre Gerbet,

Maurice Vaïsse, *Histoire des relations internationales depuis 1945*, A. Colin, Paris.

LLDUO576 - Mythologie antique

Enseignant : Charles DELATTRE

IMAGINAIRE ANTIQUE ET REAPPROPRIATIONS CONTEMPORAINES

Ce cours propose une approche de la mythologie gréco-romaine à partir de textes traduits et de représentations figurées, dans une perspective anthropologique. Il vise à redéfinir la notion même de « mythologie », en examinant comment les Grecs et les Romains construisaient les notions et les personnages à partir desquelles nous reconstituons leur imaginaire, et comment nous-mêmes fabriquons une Antiquité, dans des textes contemporains et des films, qui nous sert à la fois de passé rêvé (héritage) et de modèle pour notre propre monde.

Programme

Définitions du mythe : vérité, mensonge, fiction

Techniques d'analyse du mythe : allégorie et structuralisme

Mythe et origines : la *Théogonie* d'Hésiode

Mythe et humanité : Pandora et le feu de Prométhée

Mythe et histoire : *Illiade* (2 séances)

Mythe et tragédie : les Atrides, *l'hubris* et le parricide dans *l'Orestie* d'Eschyle

Mythe et tragédie : Œdipe et l'inceste dans *l'Œdipe-roi* de Sophocle

Mythe et monstres : l'exemple de Méduse

Mythe et politique : autochtonie athénienne

Mythe et métamorphose : *métis* (Métis, Circé, Protée)

Mythe et anthropologie : corps et âme, *sôma* et *psyché*

Bibliographie :

Ch. Delattre, *Manuel de mythologie*, Paris, Bréal, 2005

S. Saïd, *Approches de la mythologie grecque*, coll. 128, Paris, Nathan, 1993

C. Salles, *Introduction à la mythologie gréco-romaine*, coll. Pluriel, Paris, Hachette, 2005

T. Gantz, *Mythes de la Grèce archaïque*, Paris, Belin, 2004 (à consulter)

LLHUM531 - Bible et littérature

Enseignant(s) : PARIZET Sylvie

La première partie du cours sera consacrée à une présentation de la Bible comme œuvre littéraire : cela permettra à ceux qui ne connaissent pas ce texte d'en cerner les contours. On explorera ensuite les divers liens qui unissent la Bible et la littérature, en s'attachant à poser des jalons d'ordre méthodologique : comment reconnaître les références bibliques présentes dans les œuvres qu'on lit ? et surtout, comment les étudier (on partira ici de poèmes et d'extraits de pièces de théâtre ou de romans qui seront commentés en cours) ? Dans un dernier temps, on s'attachera à voir la façon dont fonctionne la référence à l'épisode de la Tour de Babel dans un récit de la fin du XXe siècle, *Cité de verre*.

Œuvre à lire :

Paul Auster, *Cité de verre*, dans Trilogie new-yorkaise [City of Glass, 1985, dans The New York Trilogy], traduit de l'américain par Pierre Furlan, Actes Sud, collection « Babel » n° 32, 1991.

Ouvrages à consulter :

- Encyclopédie littéraire de la Bible, sous la direction de Robert Alter et Frank Kermode [The Literary Guide to the Bible, 1987], Bayard, 2003.

- Culture biblique, Olivier Millet et Philippe de Robert, PUF, collection « Premier Cycle », 2001.
- Lectures bibliques. Aux sources de la culture occidentale, Anne-Marie Pelletier, Nathan/Le Cerf, 1973

• PHILOSOPHIE 5

LLHUM521 - Philosophie morale et politique

Enseignant(s) : **Stéphane HABER**

Max Weber : *Le Savant et le politique.*

L'ouvrage intitulé en français *Le Savant et le politique* (en allemand : *Wissenschaft als Beruf. Politik als Beruf*) rassemble les textes des deux conférences fameuses, « Le métier de savant » et « Le métier de politique », que le sociologue Max Weber (1864-1920) prononça à la fin de sa vie. Répondant à un contexte dramatique (fin de la guerre, troubles révolutionnaires...), elles reprennent, sur un mode à la fois exigeant et passionné, une série de grands thèmes caractéristiques de sa pensée: la séparation entre connaissance et engagement, le désenchantement du monde à l'époque moderne et ses conséquences, la rationalisation capitaliste, la nécessité d'opérer des choix non pleinement justifiables entre valeurs contradictoires... Bien que cet ouvrage, d'abord politique et sociologique, ne se présente pas comme philosophique, il intéresse la réflexion philosophique dans la mesure où tous ces thèmes s'avèrent graviter autour d'une question fondamentale, qu'il contribue d'ailleurs discrètement à renouveler : qu'est-ce que mener une vie authentique dans les conditions imposées par la société moderne ? Le but du cours consistera à expliciter les arguments élaborés par Weber, à identifier les enchaînements qui les lient entre eux et enfin à évaluer leurs apports théoriques.

Bibliographie :

Il existe deux traductions françaises de l'ouvrage. Elles portent le même titre (*Le Savant et le politique*). On préférera la récente traduction proposée par les éditions La Découverte, qui comporte une introduction et des notes très précieuses.

Ce cours doit être considéré comme une introduction à la pensée de Weber en général. Il convient donc de l'accompagner par la lecture d'un autre grand texte classique du sociologue allemand (*L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, « Tel », Gallimard), ainsi que d'ouvrages d'initiation et d'analyse. Voir, en tout premier lieu, pour sa clarté et sa richesse, C. Colliot-Thélène, *La Sociologie de Max Weber*, « Repères », La Découverte.

• RENFORCEMENT DISCIPLINAIRE 5 (1 option au choix)

A) OPTION HISTOIRE

HLHFA522 - Approfondissement histoire romaine

Enseignant(s) : **WERLINGS Marie Joséphine**

Tyrannies, révoltes et révolutions en Grèce ancienne

De nombreuses cités grecques de l'époque archaïque (VIIIe-VIe siècles av. J.C.) ont été dirigées, à un moment ou à un autre, par un tyran. Pour les Anciens eux-mêmes, au premier rang desquels Aristote, le tyran se définissait comme un monarque autoritaire, ayant pris le pouvoir par la force et s'appuyant, pour le conserver, sur la menace et la terreur sans aucun respect des lois. On remarque par ailleurs que les tyrannies archaïques se sont rarement prolongées au-delà d'une ou deux générations et se sont la plupart du temps, terminées par la révolte d'une partie de la population de la cité, ouvrant parfois la voie à un

régime démocratique. L'interprétation de ces épisodes tyranniques dans les cités grecques a donné lieu à différentes hypothèses, certains historiens y voyant un moment de crise nécessaire dans l'avènement dialectique d'un véritable Etat – voire un passage obligé sur la voie de la démocratie.

A partir d'études de cas concrets – Périandre à Corinthe, Pisistrate à Athènes, Polycrate à Samos, en particulier – le cours présentera d'abord les traits les plus caractéristiques des tyrannies archaïques puis reviendra sur les forces d'opposition au régime tyrannique ainsi que sur leurs modes d'expression. Ce cours proposera donc une réflexion d'histoire politique sur les causes des révoltes contre les tyrans dans l'Antiquité grecque et sur les conséquences de ces révolutions quant à l'évolution politique des sociétés concernées.

Bibliographie indicative : Pour préparer ce cours, les étudiants devront lire d'abord et avant tout les passages des Histoires d'Hérodote relatifs aux tyrans archaïques (l'édition Gallimard dans la Bibliothèque de la Pléiade comporte un index très utile de ce point de vue). Ils consulteront dans un deuxième temps l'ouvrage synthétique de Claude Mossé, *La tyrannie dans la Grèce antique*, Paris, PUF, 1969 ; ainsi que la thèse récente de Claudia de Oliveira Gomes, *La cité tyrannique. Histoire politique de la Grèce archaïque*, Presses Universitaires de Rennes, 2007.

HLHTM591 - Techniques de l'historien

Enseignant : **BELISSA Marc**

Les Etats-Unis et l'Europe (1789-1815)

Cet enseignement aura cette année pour objectif de familiariser les étudiants avec une historiographie très peu pratiquée dans les universités françaises (du moins en histoire) : celle des relations entre l'Europe et l'Amérique au XVIII^e siècle. Nous nous intéresserons en particulier aux relations entre la jeune République des Etats-Unis et les puissances européennes, principalement la France et l'Angleterre, entre 1789 et 1815.

Bibliographie indicative : Pour une lecture très rapide de quelques chapitres sur l'histoire des États-Unis afin d'introduire le sujet : J. Portes, *Les États-Unis, de l'indépendance à la première guerre mondiale*, Paris, A. Colin, coll. "Cursus", 1991. On lira en priorité la première partie du manuel de A. Sy-Wonyu, *Les Etats-Unis et le monde au 19^e siècle*, Armand Colin, 2004 (la première partie concerne la période 1775-1815).

HLHVD521 - Histoire médiévale

Enseignant(s) : **Gabriel MARTINEZ-GROS, Emmanuelle TIXIER-CASERES**

En attente de descriptif

B) Option Lettres modernes

LLHUM592 - Etude d'un texte en langue étrangère

Enseignant : **ZARD Philippe,**

Le Marchand de Venise est peut-être la comédie la plus noire, mais aussi l'une des plus controversées de Shakespeare, dans la mesure où pèse sur elle le soupçon d'antisémitisme – ce qui en fait un objet d'étude passionnant pour qui entend réfléchir sur la représentation de et l'évolution des mentalités. C'est pourquoi le cours mènera de front l'analyse détaillée du texte de la pièce – ses enjeux religieux, politiques, philosophiques – et une réflexion sur l'histoire de sa représentation, depuis le tournant romantique jusqu'à la plus récente adaptation cinématographique de Michael Radford qui sera diffusée et étudiée en classe.

Edition de référence : Le Marchand de Venise , trad. de Pierre Spriet, in William Shakespeare, Comédies II, in Œuvres complètes. Edition bilingue, Robert Laffont, coll. Bouquins, 2000

LLHUM540 - Littérature du XX^e siècle

Enseignant(s) : **Pierre HYPOLITE**

LE RENOUVELLEMENT DES FORMES ROMANESQUES DANS LA DEUXIEME MOITIE DU XX^e SIECLE

La littérature romanesque de la deuxième moitié du XX^e siècle rompt avec les formes traditionnelles du roman. Le Nouveau Roman revendique, théorise et met en pratique cette rupture. Nous verrons comment ces refus se manifestent et quelles en sont les caractéristiques narratives et fictionnelles à travers l'étude de *Projet pour une révolution à New York* d'Alain Robbe-Grillet (1970). L'analyse des dispositifs textuels contemporains conduit à s'interroger sur les autres modalités de la fiction romanesque. Celle-ci ne se développe pas seulement sur le mode de l'anti ou de l'autoreprésentation. La fiction se construit aussi grâce à la création d'un « espace autre » que les notions de « mondes possibles » ou de « mondes compossibles » peuvent aider à définir. L'analyse du premier roman de la série consacrée au personnage d'Hortense de Jacques Roubaud, intitulé *La belle Hortense* (1985), offre un exemple remarquable de ce ré-enchantement.

Œuvres au programme :

Robbe-Grillet Alain, *Projet pour une révolution à New York*, Éditions de Minuit, 1970.

Roubaud Jacques, *La belle Hortense*, Éditions du Seuil, coll. « Points », 1990.

Lectures complémentaires (utilisées en cours) :

Sarraute Nathalie, *L'Ère du soupçon*, Éditions Gallimard (1956), rééd. coll. « Folio-Essais », 1987.

Robbe-Grillet Alain, *Pour un Nouveau Roman*, Éditions de Minuit, 1963.

Perec Georges, *Espèces d'espaces*, Éditions Galilée, 1974.

Foucault Michel « Des espaces autres » dans *Dits et Écrits*, t. IV, Éditions Gallimard, 1980.

LLLIF501 - Littérature du Moyen Age

Enseignant : **BORDIER Jean-Pierre**

- Le cours vise à faire découvrir la littérature française du Moyen Âge à partir d'un auteur, d'une œuvre et d'un personnage particulièrement célèbres. Y seront abordées, entre autres questions, la nature du roman, la floraison de la fine amor (parfois appelée improprement « amour courtois », les origines possibles et la figure de Lancelot et l'art de la fiction narrative. On s'arrêtera sur les caractères et les conventions que Chrétien impose au roman, sur les principes moraux de l'héroïsme romanesque, sur la quête, sa temporalité et ses règles, sur l'ironie narrative La lecture de l'ensemble des romans de Chrétien sera supposée faite (à côté de Lancelot, Chrétien a introduit aussi dans la littérature Perceval et le graal, dont la fortune dure encore de nos jours).

Indications bibliographiques

Œuvre au programme :

Chrétien de Troyes, *Le Chevalier de la Charrette*, édition bilingue. Publication, traduction, présentation et notes par Catherine Croizy-Naquet, Paris, Champion, (« Champion Classiques. Moyen Âge »), 2006, 514 p.

L'édition au programme contient, outre le texte et la traduction, une introduction indispensable, des notes et un glossaire ; c'est dans cette édition que travailleront les étudiants.

Lectures complémentaires obligatoires :

La connaissance des autres romans bretons de Chrétien de Troyes (Érec et Énide, *Le Chevalier au lion* (Yvain) et *Le Conte du graal* (Perceval) sera supposée. On peut les lire dans l'une des éditions complètes ci-dessous :

Chrétien de Troyes, *Œuvres complètes* édition publiée sous la direction de Daniel Poirion, Paris, Gallimard, 1994 (« Bibliothèque de la Pléiade »)

Chrétien de Troyes, Romans, édition et traduction dirigées par Michel Zink, Paris, « Livre de Poche » (« La Pochothèque »), 1994

Études

Baumgartner Emmanuèle, Yvain, Lancelot, la charrette et le lion, Paris, PUF, (« Études littéraires »), 1992

Baumgartner Emmanuèle, Romans de la Table ronde de Chrétien de Troyes, Paris, Gallimard, (« Foliothèque »), 2003, p. 121-156

Gaucher Elisabeth, Mathey-Maille Laurence, Le Chevalier de la Charrette, Paris, Hatier (« Profil d'une œuvre »), 1996

Lancelot, sous la direction de Mireille Séguy, Éditions Autrement (« Figures mythiques »), 1996

C) OPTION PHILOSOPHIE

LLPHI591 - Philosophie ancienne et médiévale

Enseignant : **VEILLARD Christelle**

La philosophie comme exercice de constitution de soi : autour des Pensées de Marc Aurèle.

En écrivant ses Pensées pour lui-même, l'empereur Marc Aurèle s'efforçait de prendre la mesure de son intériorité. Son objectif ? Devenir l'être le plus accompli possible. Ce cours se propose d'aller à la rencontre de cet empereur philosophe, qui montre que la philosophie nous rappelle d'abord à nous-mêmes. Nous lui poserons plusieurs questions : en quoi consiste cet exercice de la méditation ? L'exercice sur soi-même est-il efficace ? De quel soi parle-t-on finalement ? La lecture des Pensées sera l'occasion de réfléchir sur l'articulation entre théorie et pratique et d'entrer dans l'une des philosophies majeures de la période hellénistique, le stoïcisme.

Texte au programme :

- Marc Aurèle, Pensées pour moi-même, suivies du Manuel d'Épictète, Flammarion, 1999.

Bibliographie indicative :

- Pierre Hadot, Exercices spirituels et philosophie antique, Paris, Albin Michel [« Bibliothèque de l'évolution de l'humanité »], 2002 (2e éd.).

- Pierre Hadot, La citadelle intérieure. Introduction aux Pensées de Marc Aurèle, Paris, Le Livre de Poche, 2005.

- Thomas Bénatouïl, Les Stoïciens. III : Musonius, Épictète, Marc Aurèle, Paris, Les Belles Lettres [« Figures du savoir »], 2009.

LLPHI592 - Philosophie moderne

Enseignant : **LAZZERI Christian**

L'éthique et la politique de Spinoza

L'éthique et la politique de Spinoza révèlent difficiles à classer non seulement dans le cadre de la philosophie morale et politique du XVIIe siècle, mais aussi dans l'histoire des idées morales et politiques pour qui entreprend de lire sérieusement l'Éthique et les œuvres politiques, c'est-à-dire refuse d'en faire de simples reprises aussi bien de la morale cartésienne que de la pensée politique de Grotius et de Hobbes. L'éthique de Spinoza, partage sans doute avec les philosophies morales de l'âge classique un certain nombre de thèses, dont celle du subjectivisme éthique, de l'identification de la vertu avec la recherche du salut, mais au rebours de ces philosophies, elle se fonde sur la thèse d'un rationalisme absolu qui a pour corrélat l'absorption de l'éthique dans l'acte même de la connaissance adéquate capable de créer entre les hommes des rapports fondés sur la composition des utilités, mais susceptible aussi de dépasser cette dimension. Il s'agit, au sens propre du terme d'une véritable « éthique de la connaissance » dont le partage conduit à la transformation des individus séparés en un quasi-individu plus puissant.

D'un point de vue politique, la pensée de Spinoza s'inscrit, comme celle des théoriciens du contrat social, dans le cadre de la philosophie du droit naturel dont elle reprend la problématique générale quant à la

conception de la genèse de l'État et de ses meilleures formes d'organisation : articulation d'une anthropologie et d'une théorie du droit naturel destiné à régler les rapports entre les hommes tant dans l'état de nature qu'au sein de l'État ; constitution de l'État à partir d'un accord entre les hommes fondés sur ce que prescrivent les concepts de droit et de loi naturelle ; définition du meilleur régime politique, détermination stricte de droit des gouvernants et des gouvernés dans le cadre de l'exercice du pouvoir. L'insertion de la politique spinoziste dans un tel cadre ne conduit cependant nullement à lui faire partager l'ensemble des concepts communs aux philosophes ou aux juristes tels que Grotius, Hobbes, Pufendorf et Locke. Elle présente en fait la caractéristique de se situer à l'extérieur de toute conception juridique normative du droit et de la constitution de l'ordre politique, ce qui impose un recours à des formes d'accord non contractuelles pour constituer la communauté politique et à des dispositifs institutionnels pour assurer aussi bien la liberté politique que la participation des citoyens aux décisions politiques.

Bibliographie :

Textes de Spinoza

Opera ed C. Gebhardt, Heidelberg, 1925, 4 vol.

Éthique tr.fr. B.Pautrat, Seuil, 1988.

Éthique tr.fr. R. Misrahi, éd PUF, 1990.

Traité politique, tr.fr et édition Ch. Ramond, PUF, 2005.

Traité théologico-politique, tr.fr et édition P-F. Moreau, PUF 1999.

Sur l'éthique et la politique spinoziste

E. Balibar, Spinoza et la politique, PUF 1985.

D. Den Uyl, Power, State and freedom. An interpretation of Spinoza political philosophy, ed. van Gorcum & Assen, 1983.

A. Matheron, Individu et communauté chez Spinoza, ed. de Minuit, 1969.

id. Anthropologie et politique au XVIIe siècle : étude sur Spinoza, ed. Vrin, 1986.

L. Mugnet-Pollet, La philosophie politique de Spinoza, ed. Vrin, 1976.

A. Negri, L'anomalie sauvage : puissance et pouvoir chez Spinoza, ed. Puf, 1985.

id. Spinoza subversif variations inactuelles ed. Kimè, 1994.

A. Tosel, Spinoza le crépuscule de la servitude, ed. Aubier, 1989.

H. Giannini, P-F. Moreau, P. Vermeren, (eds) Spinoza et la politique, ed. L'Harmattan, 1997.

L. Bove, La stratégie du conatus, Vrin, 1996.

St. Visentin, La libertà necessaria teoria e pratica della democrazia in Spinoza, ed. ETS, 2001.

G. Deleuze, Spinoza, philosophie pratique, ed de Minuit, 1981.

L. Strauss, Le testament de Spinoza, ed. du Cerf, 1991.

N. Israël, Spinoza, le temps de la vigilance, ed Payot, 2001

S. Zac, Philosophie, théologie, politique dans l'oeuvre de Spinoza, ed. Vrin, 1979.

Ch. Jacquet, L'unité du corps et de l'esprit. Affects, actions et passions chez Spinoza, PUF, 2004.

R. Misrahi, Le corps et l'esprit dans la philosophie de Spinoza, Les empêcheurs de penser en rond, 1992.

id. L'être et la joie : perspectives synthétiques sur le spinozisme, Encre Marine, 1997.

P. Séverac, Le devenir actif chez Spinoza, H. Champion, 2005.

F. Zourabichvili, Le Conservatisme paradoxal de Spinoza : Enfance et royauté, PUF, 2002

- Les éditions Phronésis ont édité sur CD-ROM plusieurs versions de l'Éthique : le texte latin de l'édition Gebhardt est accompagné des versions Boulainvilliers, Saisset, Guérinot, Elwes (traduction anglaise), chacune de ces versions, ainsi que le texte original est accompagné d'un appareil de recherche et d'indexation permettant de repérer la fréquence de certains mots dans l'Éthique ainsi que leur localisation dans le texte..

Parmi les sites Internet qu'il est possible de consulter pour trouver aussi bien des ressources textuelles que des renvois vers d'autres sites cf. Hyper Spinoza (caute @ lautre.net)

LLPHI595 - Esthétique

Enseignant : **SZENDY Peter**

Cosmétique et cosmopolitisme

À l'époque de la mondialisation, au moment où l'on touche plus que jamais aux limites du globe (qui apparaît dès lors comme tel, vu du dehors), il convient de se souvenir de ce que mundus veut dire : comme le grec kosmos dont il est la traduction latine, ce mot signifiait à la fois le monde et le bel ornement (c'est ce dernier sens que l'on entend encore, négativement, dans le mot français immonde).

Deux auteurs, deux œuvres serviront de fil conducteur pour une exploration questionnante de ce double sens du monde :

1. Carl Schmitt, dans l'œuvre duquel on suivra l'émergence de la notion de « prise d'espace mondial », depuis *La Notion de politique* (1932) jusqu'à ses derniers textes recueillis dans *La Guerre civile mondiale*, en passant par l'incontournable *Nomos de la Terre* (1950) ;

2. Immanuel Kant, dont on lira conjointement les écrits esthétiques et les considérations sur l'histoire universelle ou la paix perpétuelle.

C'est ainsi que l'on tentera d'articuler à nouveaux frais les deux portées du kosmos ou du mundus, entre cosmétique et cosmopolitique.

Bibliographie indicative :

Hannah Arendt, Juger. Sur la philosophie politique de Kant, traduction française de Myriam Revault D'Allonnes, Seuil, coll. « Points Essais », 1991.

Bernard Le Bovier de Fontenelle, Entretiens sur la pluralité des mondes, Garnier-Flammarion, 1998.

Immanuel Kant, Histoire générale de la nature et théorie du ciel, traduction française sous la direction de Jean Seidengart, Vrin, 1984.

Immanuel Kant, Critique de la faculté de juger, suivi de Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique, traduction française de Jean-René Ladmiral, Marc B. de Launay et Jean-Marie Vaysse, Folio / Essais, 1985.

Immanuel Kant, Opuscules sur l'histoire, traduction française de Stéphane Piobetta, Garnier-Flammarion, 1990.

Immanuel Kant, Anthropologie du point de vue pragmatique, traduction française de Alain Renaut, Garnier-Flammarion, 1993.

Carl Schmitt, La Notion de politique, suivi de Théorie du partisan, traduction française de Marie-Louise Steinhäuser, Flammarion, coll. « Champs », 1992.

Carl Schmitt, Le Nomos de la Terre, traduction française de Lilyane Deroche-Gurcel, Presses universitaires de France, 1988.

Carl Schmitt, La Guerre civile mondiale. Essais (1943-1978), traduction française de Céline Jouin, Éditions ère, 2007.

Peter Szendy, Kant chez les extraterrestres. Philosofictions cosmopolitiques, Minuit, 2011.

LLPHI599 - Logique

Enseignant(s) : **BONNAY Denis**

Logique des prédicats

Ce cours fait suite au cours de deuxième année d'introduction à la logique LLPHI409, qui présentait le calcul propositionnel. Le présent cours constitue une introduction à la logique des prédicats, qui étend la logique propositionnelle en permettant une représentation plus fine du contenu des phrases. Le cours commence par des rappels de logique propositionnelle destinés aux étudiants qui n'ont pas suivi au préalable LLPHI409. Le but du cours est de permettre aux élèves de se munir rapidement des outils de base de la logique contemporaine, et d'en montrer les applications à différents domaines. D'une part, les concepts et techniques fondamentaux de la discipline sont introduits, et l'on montre comment les langages formels de la logique permettent de rendre compte de ce qu'est un raisonnement valide, un argument incorrect, une preuve ou encore une contradiction. D'autre part, une partie des chapitres porte sur les interactions entre la logique et les disciplines voisines qui traitent du langage et du raisonnement, notamment la linguistique (quel rapport y a-t-il entre forme logique et forme grammaticale). Une place particulière est accordée au rôle de la logique comme organon en philosophie (exemples d'arguments), de même qu'à la discussion de la nature de la logique (qu'est-ce qu'une loi logique ?). Le cours est conçu

comme un manuel de logique autonome. Il contient de nombreux exercices d'entraînement corrigés et ne nécessite pas la consultation d'autres ouvrages, même si, bien sûr, des références sont données à l'attention des étudiants qui seraient désireux d'approfondir tel ou tel point.

• LANGUES VIVANTES 5 : (ANGLAIS, ALLEMAND OU ESPAGNOL)

Précision : L'étudiant conserve la même langue vivante tout au long de son cursus en Licence Humanités. En suivant ces enseignements d'ordinaire réservés aux étudiants de la filière LCE (Langues et Cultures Etrangères), il pourra acquérir une maîtrise réelle d'une langue vivante.

ANGLAIS : 1 cours obligatoire + 1 cours au choix

VLATR501 - Traduction : thème et version (Anglais) (*obligatoire*)

Enseignant(s) : **BERTHIN Christine, EELLS Emily,**

Ce cours se concentre sur l'étude des techniques de la traduction, ainsi que sur l'acquisition de la syntaxe et du vocabulaire anglais. L'étudiant est préparé à la traduction de textes littéraires et d'articles extraits de la presse anglo-américaine et française.

Bibliographie

- Judith Andreyev, *Journal'ease: Vocabulaire et exercices* (deux volumes, éditions Bréal, 1999).
- Le dictionnaire français-anglais Robert et Collins (édition la plus récente)
- Rotgé, Wilfrid et Michèle Malavieille, *La Grammaire anglaise* (Collection Bescherelle, Hatier, 1997).
- *Le Mot et l'idée : Anglais 2* de Jean Rey, Christian Bouscaren et Alain Mounolou. Publié par Ophrys en 1991.

VLALI501 - Littérature britannique : le fantastique (Anglais) (*au choix*)

Enseignant : **BAZIN Claire**

On étudiera un genre littéraire, dans sa structure et son histoire, au contact avec des genres proches (le gothique, le merveilleux). Ce genre occupe une place importante dans la littérature anglo-saxonne, en ce qu'il a donné naissance à certains des mythes les plus célèbres de la culture littéraire et cinématographique. Les textes étudiés seront les expressions les plus notoires de ces grands mythes : Frankenstein et Dracula.

Bibliographie

- Mary Shelley, *Frankenstein*, 1818, Penguin.
- Bram Stoker, *Dracula*, 1897, Oxford World's Classics.
- Fred Botting, *Gothic*, Routledge, 1996.
- Rosemary Jackson, *Fantasy*, Routledge, 1981.
- Jean-Jacques Lecercle, *Frankenstein, Mythe et Philosophie*, PUF, 1988.
- Joël Malrieu, *Le Fantastique*, Hachette, 1992.
- Tzvetan Todorov, *Introduction à la littérature fantastique*, Seuil, 1970.

VLACV501 - Civilisation britannique (*au choix*)

Enseignant : **BRAILOWSKY Yan**

Du schisme de Henry VIII en 1534 au Toleration Act de 1689, l'Angleterre vécut plusieurs bouleversements nés d'amères dissensions sur des sujets tant religieux que politiques. Au cours de cette période, l'Angleterre tra-versa plusieurs crises de succession; protestants et catholiques furent persécutés, et un roi fut exécuté à l'issue de violentes guerres civiles. Le pays devint, non pas une monarchie absolutiste de droit divin comme en France, mais une monarchie parlementaire constitu-tionnelle dotée d'une religion d'État à mi-chemin entre catholicisme et protestantisme, plus ou moins tolérante à l'égard des nombreuses sectes non-conformistes.

Il s'agira de comprendre les liens complexes entre la Couronne et les Réformes pendant les règnes des Tudor et des Stuart, et de retracer l'évolution des Puritains, depuis leur exil sous Mary Tudor, jusqu'à la Glorieuse Révolution, en passant par l'exécution de Charles I, grâce à une étude précise de sources primaires (actes de loi, pamphlets, traités de théologie...) et de sources secondaires (articles et livres d'historiens).

Le cours permettra non seulement de saisir ce qui distin-guait les différents mouvements religieux de l'époque et leur rôle dans la vie politique et sociale du pays, mais aussi d'aborder la question historiographique : étudier l'histoire politique et religieuse de l'Angleterre à l'épo-que moderne, c'est aussi chercher à mieux comprendre l'histoire du monde d'aujourd'hui. Le cours aura pour objectif, enfin, de s'entraîner au commentaire de texte historique, et à la dissertation en civilisation.

Bibliographie

Tous les ouvrages ou articles mentionnés sont à la BU ou téléchargeables à la BU.

Bibliographie principale:

- Cressy, David et Lori Anne Ferrell, Religion and Society in Early Modern England : A Sourcebook, Routledge, 1996, 2nd ed., 2005.
- Foster, Andrew, The Church of England 1570-1640, Longman, 1994.
- Smith, Alan G.R., The Emergence of a Nation State : The Commonwealth of England 1529-1660, Longman, 2nd ed, 1997.

Bibliographie complémentaire:

Ouvrages:

- Elton, G.R., Reform and Reformation: England 1509–1558, Harvard University Press, 1977.
- Grell, Ole Peter., et al. (eds.), From Persecution to Toleration, Clarendon Press, 1991, chap. 2, 6, 13, 15.
- Guy, John (ed.), Politics, Law and Counsel in Tudor and Early Stuart England, Ashgate, 2000.
- Haigh, Christopher, English Reformations: Religion, Politics and Society under the Tudors, Oxford, 1993.
- Hill, Christopher, Society and Puritanism in Pre-Revolutionary England, Penguin, 1964.

Articles:

- Greaves, Richard L., 'The Origins of English Sabbatarian Thought', The Sixteenth Century Journal, Vol. 12, No. 3 (Autumn, 1981), 19-34.
- Haigh, Christopher, 'Success and Failure in the English Reformation', Past and Present, vol. 173 (1) (2001), 28-49.
- Lake, Peter, 'Calvinism and the English Church, 1570-1635', Past and Present, 114 (1987), 32-76.
- Spurr, John, 'The Church of England, Comprehension and the Toleration Act of 1689', The English Historical Review, vol. 104, n. 413 (Oct., 1989), pp. 927-946.

ALLEMAND : 2 cours obligatoires

VLDLO501 - Langue orale

Enseignant: **Volker KLOSTIUS**

L'objectif de ce cours est de proposer un entraînement à la présentation d'exposés oraux aussi bien que d'approfondir les connaissances des étudiants sur l'Autriche. En travaillant sur des «portraits» de villes ou régions autrichiennes, nous mettrons l'accent sur la technique de l'exposé oral.

VLDVE501 – Version

Enseignant: **Anne-Marie PAILHES**

Ce cours propose des exercices commentés de traduction d'articles de presse en allemand. Outre l'exercice technique de style, la version tirée de la presse est une façon d'approfondir sa connaissance des pays germanophones et d'apprendre à transcrire une réalité sociale, politique et économique dans une autre langue. La langue des journaux est une langue spécifique indispensable à la compréhension d'un pays et qui ne s'acquiert qu'en lisant ces journaux.

Le cours est constitué d'une bibliographie avec des conseils de méthode et de quatre textes traduits et commentés. Il comporte aussi un devoir dont le corrigé sera envoyé en fin de semestre.

**ESPAGNOL : 1 cours obligatoire +
1 cours au choix**

VLEVE511 – Version (*obligatoire*)

Enseignant(s): **Philippe RABATE**

Traduction de textes littéraires espagnols classiques en français

Bibliographie conseillée pour le thème et la version

Ouvrages d'aide à la traduction :

- Pierre DUPONT, *La langue du Siècle d'Or, syntaxe et lexique de l'espagnol classique*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1994.

- Jean-Michel LESPERAS, *Le Miroir des langues, Dictionnaire espagnol-français (XVIe-XVIIe siècle)*, Paris, Ellipses, 2001.

- Bernard SESE et Marc ZUILI, *Vocabulaire de la langue espagnole classique*, Paris, Nathan-Université, 1997.

- *Diccionario de Autoridades* (en bibliothèque)

Pour comprendre l'époque :

Hélios JAIME, *Le Siècle d'Or*, Paris, Ellipses, 1999.

- Raphaël CARRASCO, Claudette DEROZIER, Annie MOLINIE-BERTRAND, *Histoire et civilisation de l'Espagne classique 1492-1808*, Paris, Nathan-Université, 1991.

VLECA511 - Civilisation de l'Amérique latine (*au choix*)

➔ Enseignant(s): **Thomas GOMEZ – (CM)**

L'indépendance des colonies américaines (1769-1840)

- Simon BOLÍVAR, *Escritos políticos*, Madrid: Alianza Editorial (varias reediciones).

- M. Hernández Sánchez-Barba, « *Los estados de América en el siglo XIX y XX* » : *Historia social y económica de España y América*, dirigida por J. Vicens Vives, Barcelona, (varias ediciones actualizadas desde 1971), pages 445-706.

- John LYNCH, *Las revoluciones hispanoamericanas, 1808-1826*, Barcelona: Ariel (diverses rééditions)

- *Les révolutions ibériques et ibéro-américaines à l'aube du XIXe siècle*, actes du colloque de juillet 2-4 tenu à Bordeaux, Paris : Ed. du CNRS, 1991. (les articles contenus dans cet ouvrage feront l'objet d'un compte-rendu de la part des étudiants dans le cadre du TD)

➔ Enseignant(s): **Francisco VILLATORO – (TD)**

Une anthologie de textes historiques concernant la période au programme sera proposée aux étudiants.

En plus de : Thomas Gomez-Itamar Olivares, *La formation de l'Amérique hispanique (XVe-XIXe siècles)*, Paris, Armand Colin, 1993.

VLECE511 - Civilisation de l'Espagne (*au choix*)

► Enseignant(s): **Christine LAVAIL** – (CM)

En attente du descriptif

► Enseignant(s): **Manuelle PELOILLE** – (TD)

Bibliographie :

Historia de España, sous la direction de Miguel Artola, Madrid, Alfaguara, 1973 (plusieurs rééditions), tome V, Miguel Artola, «*La burguesía revolucionaria 1808-1874*».

Historia de España, sous la direction de Manuel Tuñón de Lara, Barcelona, Labor, 1983 (plusieurs rééditions), tome VII, «*Centralismo, Ilustración y agonía del Antiguo Régimen (1715-1833)*».

-Tome VIII, «*Revolución burguesa, oligarquía y constitucionalismo (1834-1923)*».

PEREZ, Joseph, *Histoire de l'Espagne*, Paris, Fayard, 1996.

VILAR, Pierre, *Histoire de l'Espagne*, Paris P.U.F (collection «Que sais-je ?», nombreuses éditions). Il existe des traductions espagnoles (Barcelone, Crítica, plusieurs éditions).

Sur le XIXe siècle :

CARR, Raymond, *España 1808-1939*,

TUÑÓN DE LARA, Manuel, *La España del siglo XIX*, Barcelone, Laia, 1975. (2 volumes).

● PREPROFESSIONNALISATION 5 : 1 ELEMENT AU CHOIX

LLDUO568 - Rhétorique et argumentation niveau 2

Enseignant(s) : **Marie HUMEAU & Christophe BRECHET**

« Entrer dans un rôle »

Les exercices présentés dans cet EC s'inscrivent dans la perspective du cours « Rhétorique et argumentation 1 » : ils s'appuient sur les « exercices préparatoires » (*progymnasmata*), qui constituaient la formation des rhéteurs et orateurs grecs et romains. Ces exercices, réactualisés, sont replacés dans des contextes tantôt antiques, tantôt contemporains. Cette deuxième étape propose un travail sur l'auto-présentation, les attentes de l'auditoire, la personnalité du style.

Le cours se présente en deux parties :

- Partie 1 (Ch. Bréchet) : à partir de l'éloge

L'éloge consiste à louer un objet en adoptant un plan précis ; le blâme est l'exercice inverse. Ils supposent, tous deux, une parfaite identification des attentes de l'auditoire (valeurs admises, etc.), mais aussi une réflexion sur la posture oratoire (quelle image de soi véhicule-t-on quand on pratique l'éloge ou le blâme ?). L'exercice est encore plus formateur quand on demande à l'étudiant de rédiger l'éloge d'un objet x par une personne y, le stade ultime étant l'éloge paradoxal. Toutes les nuances sont également possibles : glisser habilement une critique dans un éloge, etc.

- Partie 2 (M. Humeau) : à partir de l'éthopée

L'exercice antique d'éthopée consiste en la création d'un discours fictif attribué à un personnage donné dans une situation donnée. Cette production passe par un travail préparatoire de questionnement soigneusement balisé. Les personnages ainsi créés (êtres réels, fictifs, ou abstractions) doivent être facilement identifiables par le « grand public ». Ce travail permet, en

confrontant l'étudiant aux exigences concrètes de l'écriture, une réflexion sur la crédibilité et l'appropriation du style ; sur l'expression émotive ; sur la présentation de soi.

LLHUM555 - Stage en entreprise

Enseignant : **Marie HUMEAU**

L'étudiant a la possibilité de valider un stage en entreprise (ou toute autre structure professionnelle : association, service public...). Ce stage peut s'effectuer dans toutes sortes de domaines offrant des débouchés à des études en lettres et sciences humaines : à titre d'exemple, des étudiants de la Licence Humanités ont effectué en 2010-11 des stages dans des bibliothèques, des établissements scolaires, des maisons d'édition, des agences de communication, des chaînes de télévision ou dans la presse écrite. Le format du stage est le format " Découverte ", pour un volume horaire supérieur à 26h et inférieur à 3 mois.

La première étape consiste, pour l'étudiant, à rechercher un stage dans le(s) domaine(s) qui l'intéresse(nt), par l'envoi de candidatures (C.V. et lettre de candidature), en ne négligeant aucune piste : réponses à des offres de stages, candidatures spontanées, sollicitation de contacts personnels...

Dès lors que l'étudiant a reçu une réponse positive pour un stage auprès d'un employeur, la procédure à suivre est la suivante :

1) Pour que le stage soit légal (et pour la validation), l'étudiant doit obligatoirement obtenir une convention de stage auprès du service CREFOP de l'Université Paris Ouest (<http://u-paris10.fr/crefop>). Il s'agit d'une procédure en ligne ; pour la mener à bien, l'étudiant doit avoir déjà fixé les conditions du stage avec l'employeur (dates, horaires, objet etc.). Une fois la convention délivrée par le CREFOP, elle devra être contresignée par l'employeur et par le CREFOP, au moins 15 jours avant le début du stage (il faut donc la demander très rapidement après la réponse positive de l'employeur).

2) Pour la validation du stage dans la Licence, l'étudiant est tenu d'envoyer, avant le début du stage et avant le 20 mars 2012, un mail à l'enseignant responsable de l'E.C. en présentant rapidement son projet (lieu et objet du stage, dates auxquelles il doit s'effectuer). Le projet de stage sera validé par l'enseignant avant le 2 avril 2012, que la validation de l'E.C. soit prévue à la session de juin ou à la session de septembre 2012.

3) Après validation par mail du projet de stage par l'enseignant, l'étudiant effectuera son stage. A l'issue de celui-ci, l'étudiant devra rédiger un rapport de stage de 5 à 10 pages présentant son expérience de façon claire et synthétique : les tâches réalisées ; les compétences que ce stage a permis à l'étudiant de mobiliser, d'acquérir ou de développer ; ce qu'il retient de cette expérience, sur le plan personnel et dans la construction de son projet professionnel. Le rapport devra être envoyé par mail à l'enseignant avant le 27 mai 2012 pour la session de juin, avant le 29 août 2012 pour la session de septembre.

4) Ce rapport de stage fera l'objet d'une soutenance, à la session de juin ou de septembre 2012. Les modalités et attentes pour la validation seront détaillées dans un document mis en ligne sur la plate-forme EAD. L'enseignant et l'étudiant fixeront ensemble une date de soutenance (contacter l'enseignant par e-mail).

Lors de la soutenance, l'étudiant devra obligatoirement produire :

- une convention de stage valide
- une attestation de l'employeur certifiant que l'étudiant a bien effectué le stage
- son rapport de stage et d'éventuels documents annexes

Ce stage, la rédaction du rapport et la soutenance, ont pour objectifs de valoriser les compétences acquises pendant la Licence : analyse et rédaction de documents ; accès à des sources documentaires variées ; connaissance des institutions et des enjeux socio-économiques contemporains. Il offre à l'étudiant la possibilité de découvrir un milieu professionnel, afin de s'orienter et de préparer son insertion dans la vie professionnelle.

1) LANGUE ANCIENNE (GREC ANCIEN OU LATIN)

GREC ANCIEN : 3 NIVEAUX PROPOSES

LLGRE11I - Grec initiation 1

Enseignant(s): **Christophe BRECHET**

Ce cours d'initiation est destiné aux étudiants qui n'ont jamais étudié le grec auparavant (ou qui n'en ont qu'une connaissance vague). Il mêle étroitement l'étude de la langue (grammaire, vocabulaire) et de la culture grecques, dans la perspective de la lecture de textes et de la compréhension de certains mots significatifs de la pensée grecque.

Programme grammatical :

- alphabet grec
- déclinaisons (1ère et 2ème déclinaisons ; pronoms personnels et possessifs ; autos)
- conjugaisons (indicatif et infinitif présents actifs de *luô*, des verbes contractes et du verbe être)
- syntaxe (proposition infinitive)
- principales particules de liaison et conjonctions de subordination.
- accentuation

Manuel : Les enseignants du Département de Grec s'appuient sur une méthode originale d'apprentissage du grec ancien, qui concilie la langue et la culture grecques : le fascicule COMETE comprend exercices, textes et fiches de grammaire qui dispensent de l'achat d'un manuel.

LLGRE21I - Grec perfectionnement 1

Enseignant(s): **Charles DELATTRE**

Ce cours d'approfondissement est destiné aux étudiants qui ont suivi le cours d'initiation de première année (LLGRE13I, puis LLGRE13P) ou qui ont une maîtrise du grec équivalant à une première année universitaire (cf. le programme des deux cours LLGRE13I et P). Il permet de poursuivre l'étude de la langue, tout en apprenant à l'étudiant à lire des textes grecs dans l'original.

Programme : Révisions générales ; 1ère, 2ème et 3ème déclinaisons ; présent, futur, aoriste / actif, passif, moyen ; verbes contractes ; relatifs.

Manuel : Les enseignants du Département de Grec s'appuient sur une méthode originale d'apprentissage du grec ancien, qui concilie la langue et la culture grecques : le fascicule COMETE comprend exercices, textes et fiches de grammaire qui dispensent de l'achat d'un manuel.

LLGRE31I - Lecture de textes grecs

Enseignant(s) : **MINON Sophie,**

Ce cours de lecture de textes propose un parcours de la langue grecque et de sa littérature, à travers un choix de textes retenus à la fois pour leur intérêt grammatical et pour le genre littéraire qu'ils illustrent : rhétorique, théâtre tragique, théâtre comique, philosophie morale et politique, histoire. L'objectif est donc double : l'étudiant doit parfaire ses connaissances grammaticales tout en se constituant une solide culture antique. On lui demandera ainsi de pouvoir présenter brièvement chacun des auteurs qu'il aura rencontrés durant ce parcours et d'esquisser un commentaire du texte qu'il lui sera demandé de traduire le jour de l'examen.

Le présent fascicule dispense, comme le précédent, d'acheter un manuel d'apprentissage. Il s'agit d'un **fascicule inédit**, élaboré pour les étudiants de Paris Ouest, qui fait une large place à des textes et des exercices originaux dans l'apprentissage de la langue.

Un lexique a été fourni avec ce fascicule, qui ne dispense pas de fréquenter un dictionnaire de grec. Il est au contraire recommandé de s'habituer à travailler avec le dictionnaire, car l'épreuve d'examen se fera avec celui-ci.

Le fascicule comprendra :

- 4) un devoir d'entraînement

Ce devoir vous donne une idée de ce qui vous sera demandé à l'examen. Il est destiné à vous aider à faire le point sur votre niveau, et sur d'éventuelles lacunes.

Rappel : La note du devoir d'entraînement est indicative. Elle n'entre pas dans la note finale, qui est celle de l'examen qui se déroule à Paris Ouest Nanterre.

- 5) une série de textes et d'exercices
6) les corrigés des exercices
4) un lexique.

LATIN : 3 NIVEAUX PROPOSES

LLLAT11I - Latin - Initiation 1

Enseignant(s): **Véronique MERLIER-ESPENEL**

Ce cours d'initiation est destiné aux étudiants qui n'ont jamais étudié le latin auparavant (ou qui n'en ont qu'une connaissance vague). Ce premier degré de l'initiation est consacré à l'apprentissage des structures morphologiques, syntaxiques et lexicales du latin, par la traduction et les exercices grammaticaux.

Manuel : S. Déléani et J.M. Vermander, *Initiation à la langue latine et à son système*, Manuel pour grands débutants I (éd. SEDES)

Programme : De la leçon 1 à la leçon 5 comprise.

LLLAT21I - Latin - Perfectionnement 1

Enseignant(s): **Véronique MERLIER-ESPENEL**

Deuxième degré de l'initiation au latin : apprentissage des structures morphologiques, syntaxiques et lexicales du latin, par la traduction et les exercices grammaticaux.

Manuel : S. Déléani et J.M. Vermander, *Initiation à la langue latine et à son système*, Manuel pour grands débutants I (éd. SEDES)

Programme : De la leçon 1 à la leçon 10 comprise

LLLAT31I – Lecture de textes latins

Enseignant(s) : **Véronique MERLIER - ESPENEL**

Révisions grammaticales, et, à partir d'un choix de textes rassemblés autour d'un thème, entraînement à la traduction et au commentaire littéraire.

Thème : *Chasse et désir*

A travers quelques figures de chasseurs amoureux, étude du rapport entre la chasse et le désir amoureux dans la littérature latine.

Les textes à traduire et à commenter sont insérés dans le cours.

Semestre 6 :

Précision : Vous trouverez ci-dessous les descriptifs succincts des cours qui vous seront proposés cette année. Les fascicules contiendront naturellement davantage de précisions bibliographiques, ainsi que le type d'épreuve sur lequel vous serez évalué(e) le jour de l'examen.

• HISTOIRE 6

HLHMD602 - Histoire moderne

Enseignant(s) : **RAGON Pierre & MALDAVSKY Aliocha**

L'Amérique espagnole sous les Habsbourg : 1517-1700

On étudiera dans ce cours (CM et TD) la formation et la stabilisation de l'un des premiers empires coloniaux à l'orée des temps modernes : l'empire américain des Habsbourg d'Espagne. La plus grande attention sera apportée à l'histoire sociale et culturelle des conquistadors, des colons et des administrateurs royaux, mais aussi à celle de l'intégration des populations autochtones à la société coloniale. A cet égard, les apports les plus récents de l'ethnohistoire seront mobilisés, notamment en ce qui concerne les cas andin et mésoaméricain. Les évolutions économiques qui accompagnent les transformations sociales seront abordées, tant à partir de la mise en place des formes d'exploitation coloniale que du resserrement puis du relâchement du lien atlantique, afin de mieux rendre compte de la formation de marchés régionaux en Amérique. Dernier thème abordé : la place de l'Amérique espagnole dans les conflits internationaux, avec l'occupation progressive de l'aire caraïbe par les puissances de l'Europe du Nord et le développement des contraintes liées aux nécessités de la défense.

Bibliographie indicative : CALVO, Thomas, L'Amérique ibérique de 1570 à 1910, Paris, Nathan, 1994. LAVALLÉ, Bernard, L'Amérique espagnole de Colomb à Bolivar, Paris, Belin Sup, 1993. GRUZINSKI, Serge et BERNAND, Carmen, Histoire du Nouveau Monde, Paris, Fayard, 1991, 2 vol. BETHELL, Leslie éd., The Cambridge History of Latin America. Colonial Latin America, 1984, 2 vol.

• LETTRES 6

LLHUM631 - L'humanisme

Enseignant : **Marie-Christine GOMEZ-GERAUD**

Présentation de l'enseignement :

Le cours dispensé sur l'Humanisme se place dans le champ de la littérature, mais il, s'appuiera sur des notions d'histoire culturelle.

Dans un premier temps, l'on cerner la notion d'humanisme créée par l'histoire littéraire et l'on situera ce mouvement intellectuel dans le contexte plus général de la Renaissance : apparition du livre imprimé, découverte des Nouveaux mondes, redécouverte de l'Antiquité, développement des identités nationales et des langues vernaculaires, éveil de la Réforme. L'on travaillera ensuite à dégager les traits fondamentaux de l'humanisme et ses différentes inflexions (humanisme philologique,

théologique, politique...), tout en essayant de voir comment l'humanisme construit une pensée complexe et problématique.

Pour éviter tout discours abstrait, le cours s'appuiera sur des documents fournis en annexe du cours : textes et représentations iconographiques.

Dans un second temps, nous examinerons quelques figures de l'humanisme au fil du siècle : Thomas More, dont nous lirons l'*Utopie*, Rabelais dont nous analyserons le *Gargantua*, Montaigne enfin, étudié depuis quelques-uns des *Essais* : I, 20 « Que philosopher, c'est apprendre à mourir », I, 26 « De l'éducation des enfants », I, 28 « De l'amitié » et I, 31 « Des cannibales ».

Textes au programme :

- Thomas More, *Utopie*, coll. Librio.
- Rabelais, *Gargantua*, éd. G. Defaux, Livre de poche, bibliothèque classique.
- Montaigne, *Essais*, livre I, éd. E. Naya, coll. Folio classique.

Éléments de bibliographie générale :

- Peter Burke, *La Renaissance européenne*, Seuil, coll. Points, 2002
- Jean Delumeau, *la Civilisation de la Renaissance*, Paris, Artaud, 1972
- Jean Delumeau, *Naissance et affirmation de la Réforme*, PUF « Nouvelle Clio », 1994 (rééd.)
- Eugenio Garin, *L'Homme de la Renaissance*, Seuil, coll. Points, 2002
- Frank Lestringant, in *La Littérature française : dynamique et histoire I*, Folio Essais, 2007, p. 237-432
- Daniel Ménager, *Introduction à la vie littéraire au XVI^e siècle*, Dunod, 1997 [1968]

Conseils de travail :

Il est fortement recommandé de procéder à la lecture des œuvres au programme le plus rapidement possible.

• PHILOSOPHIE 6

LLHUM622 - Philosophie morale et politique

Enseignant(s) : **Emilie HACHE**

PROBLEMES DE PHILOSOPHIE DE L'ÉCOLOGIE

La crise écologique que nous traversons aujourd'hui est une crise à la fois scientifique, politique et morale. Nous commencerons par interroger le concept de nature, au cœur de cette crise. Si l'écologie peut s'entendre comme l'étude des relations entre des êtres hétérogènes, nous nous intéresserons ensuite à l'évolution de nos rapports avec les non humains avec qui nous cohabitons, par exemple à la disparition de la coupure sauvage/domestique, à la question de l'extinction des espèces ou encore au renouvellement inattendu que l'éthologie apporte à la définition de l'humain, comme à celle du monde. Nous consacrerons la fin du cours à problématiser les nouveaux enjeux politiques engagés par cette crise. N'est-il pas déjà trop tard pour s'interroger sur les façons d'y porter remède, comme pour s'intéresser aux générations futures ? Et si tel n'est pas le cas, à quelle radicalité politique sommes-nous appelés pour espérer rendre possible un monde viable pour plus qu'une minorité d'être humains ?

Bibliographie :

Afeissa H.-S., *Éthique de l'environnement : nature, valeur, respect*, Vrin, 2007.

Afeissa H.-S. et J.-B. Vilmer, *Philosophie animale : Différence, responsabilité et communauté*, Vrin, 2010

Descola Philippe, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005.

Despret Vinciane, *Quand le loup habitera avec l'agneau, Les empêcheurs de penser en rond*, 2002.

Diamond Jared, *Effondrement : comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, Gallimard, 2006.

- Haraway, Donna, *When Species meet*, University of Minnesota Press, 2008.
- Jonas Hans, *Le principe Responsabilité : une éthique pour la civilisation technologique*, Flammarion, « Champs », 1998.
- Larrère Catherine et Raphael, *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Aubier, 1997.
- Latour Bruno, *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, La découverte, 2004.
- Leakey Richard, Lewin Roger, *La sixième extinction. Évolution et catastrophes*, Paris, Flammarion, « Champs », 2001.
- Lovelock James, *La terre est un être vivant : l'hypothèse Gaïa*, Flammarion, « Champs », 1993.
- Naess Arne, *Écologie, Communauté et style de vie*, MF Editions, 2008

• RENFORCEMENT DISCIPLINAIRE 6 (même option qu'au S5)

A) OPTION HISTOIRE

HLHCD622 - Histoire contemporaine

Enseignant : Isabelle MORET-LESPINET

« **Convergences et divergences des sociétés européennes au XXe siècle (1880-1980)** »

Ce cours envisage une histoire des sociétés européennes, sur une période assez longue (un siècle), ce qui n'est pas une histoire de l'Europe, de sa construction ou de l'intégration européenne. A la suite d'un historien allemand, Hartmut Kaelble, je vous proposerai, certes, de nous interroger sur l'intégration européenne, mais du point de vue des sociétés. L'historiographie, en général, met l'accent sur une histoire politique ou diplomatique des institutions européennes, des traités, des structures politiques ou économiques : ce ne sera pas notre propos. Notre objectif est d'étudier les sociétés européennes sur un siècle, du point de vue de leurs structures, de leurs évolutions, en étudiant la démographie, les groupes socio-professionnels, le monde rural, l'urbanisation, les migrations, les mouvements sociaux, les protections sociales, etc. En focalisant l'attention sur les convergences et les divergences entre ces sociétés -les convergences semblent l'emporter- l'histoire d'un siècle de ces sociétés a permis, justement, une certaine intégration européenne.

Bibliographie : Christophe Charle, *La crise des sociétés impériales, Allemagne, France, Grande-Bretagne 1900-1940. Essai d'histoire sociale comparée*, Paris, Le Seuil, 2001.

Eric Bussière, Pascal Griset, Christophe Bouneau, Jean Pierre Williot, *Industrialisation et sociétés en Europe occidentale, 1870-1970*, Paris, A. Colin, 1998. Hartmut Kaelble, *Vers une société européenne*, Paris, Belin, 1988 (En bibliothèque car épuisé). François Guedj et Stéphane Sirot, *Histoire sociale de l'Europe*, Paris, Seli Arslan, 1997.

HLHFC621 - Approfondissement Histoire

Enseignant : Claire FREDJ

Le cours aura pour objectif de vous faire comprendre les transformations des villes européennes des XIXe et XXe siècles, en reliant les questions d'organisation des plans et des habitations aux évolutions sociales, économiques et culturelles en cours. Nous insisterons, en particulier, sur la question de la "réforme sociale", au sein de laquelle l'aspect sanitaire est central.

Cet enseignement aura pour objectif de vous faire comprendre les transformations des villes européennes des XIXe et XXe siècles, en reliant les questions d'organisation des plans et des habitations aux évolutions sociales, économiques et culturelles en cours. Nous insisterons, en particulier, sur la question de la "réforme sociale", au sein de laquelle l'aspect sanitaire est central.

Bibliographie indicative : AGULHON, Maurice, (dir.), La ville de l'âge industriel, vol. 4 de DUBY Georges (dir.), Histoire de la France urbaine, Paris : Seuil, 1980-1985 (5 vol.). BARLES, Sabine, La ville délétère : médecins et ingénieurs dans l'espace urbain, XVIIIe-XIXe siècle, Seyssel, Champ Vallon, 1999. BOURILLON, Florence, Les villes en France au XIX siècle, Gap, Ophrys, 1992. FOURCAUT, Annie (dir.), La ville divisée : les ségrégations urbaines en question, France XVIIIe-XXe siècles, Grâne, Créaphis, 1996. MERRIMAN, John M., Aux marges de la ville : faubourgs et banlieues en France, 1815-1870 [The margins of city life : explorations of the French urban frontier, 1815-1851], Paris, Ed. du Seuil, 1994. PINOL, Jean-Luc, Le monde des villes au XIXe siècle, Paris, Hachette, 1991.

HLHTA691 - Techniques de l'historien

Enseignant(s) : **DESTEPHEN Sylvain**

La Gaule romaine d'Auguste à Aurélien (27 avant J.-C. - 274 après J.-C.)

La Gaule, soumise au pouvoir de Rome entre la fin du IIe siècle pour la partie méridionale et le milieu du Ier siècle avant J.-C. pour le reste de la région, constitue l'une des principales régions de l'Occident romain par son poids démographique, sa richesse économique et sa situation stratégique. Après une rapide présentation de la trame chronologique, des sources disponibles et un état de la recherche actuelle, le cours s'articulera autour de commentaires de documents et d'exposés de synthèse portant sur différents aspects de la Gaule romaine. Il s'agira de l'organisation administrative à toutes les échelles des provinces romaines de Gaule, des transformations et des permanences de la société gauloise en relation avec le processus de romanisation sous ses diverses expressions, et enfin des productions et des échanges économiques dans et hors de l'espace gaulois.

Bibliographie indicative : BURNAND Y., Les Gallo-Romains, Paris, PUF, 1995 (Que sais-je, n° 314). DELAPLACE C. et FRANCE J., Histoire des Gaules (VIe siècle avant J.-C. - VIe siècle après J.-C.), Paris, Armand Colin, 1997, p. 47-109. FERDIÈRE A., Les Gaules (provinces des Gaules et Germanie, provinces alpines), IIe s. av. J.-C. - Ve s. ap. J.-C., Paris, Armand Colin, 2005, p. 57-285. RAEPSAET-CHARLIER M.-T., « Les Gaules et les Germanies », dans C. LEPELLEY (dir.), Rome et l'intégration de l'Empire, 44 av. J.-C. - 260 ap. J.-C., 2. Approches régionales du Haut-Empire romain, Paris, PUF, 1998 (Collection Nouvelle Clio), p. 143-195.

B) OPTION LETTRES MODERNES

LLHUM611 – La littérature d'idée / Histoire des idées et des courants littéraires

Enseignant : **LECA-TSIOMIS Marie**

Combats des Lumières et art de convaincre.

On appelle aujourd'hui « littérature d'idées », les œuvres dont la visée première est de convaincre d'un point de vue ou de poser des questions, de mener à la réflexion ou d'enseigner. À la différence des œuvres de fiction que sont les romans, nouvelles ou contes (genres narratifs) ou les pièces de théâtre, comédies drames ou tragédie, la littérature d'idées n'a pas pour but principal de distraire, ou d'émouvoir, mais de faire vivre un certain type d'argumentation visant à faire réfléchir le lecteur et à lui offrir l'occasion d'exercer son intelligence et sa raison.

Ce sont par exemples, des traités (discours, essais, lettres ou dialogues), des ouvrages polémiques (satires, pamphlets) Nous étudierons donc prioritairement un dialogue et un discours.

Les Entretiens sur la pluralité des mondes (1686 et 1687) de Fontenelle : il s'agit des dialogues que poursuivent, dans un parc, durant six soirées, un philosophe et une belle marquise qui, contemplant le ciel et les étoiles, s'entretiennent d'astronomie, de cosmographie, rêvent aux possibles et au contingent : la Lune, les planètes, les étoiles fixes, les comètes, mais aussi la possibilité de voyager un jour dans l'espace

interstellaire, autant de sujets qui semblent bien austères, mais trouvent ici une expression douée des charmes de la conversation galante. On étudiera en particulier l'art de l'argumentation, de la vulgarisation scientifique ou, plus exactement, l'art de s'adresser avec élégance à des néophytes, et comment badinages et galanteries parviennent à épouser le discours scientifique et faire saisir la relativité des points de vue.

Le Discours sur et les fondements de l'inégalité parmi les hommes (1755) de Jean-Jacques Rousseau, seconde œuvre au programme constitue, lui, une sorte de voyage dans le temps ; Rousseau entreprend de remonter aux origines mêmes de l'humanité, ou plus exactement de la vie humaine en société, à la recherche de ce qui put donner naissance à l'inégalité entre les hommes. « Image des premiers temps », tableau d'un hypothétique « état de nature » antérieur à l'état social, l'essai constitue une des réflexions modernes fondatrices sur la nature même de la société.

Les éditions au programme sont :

Fontenelle, Entretiens sur la pluralité des mondes, dans la collection G.F.

Rousseau : Discours sur l'origine de l'inégalité, dans la collection Folio.

Ce sont des éditions indispensables car l'une et l'autre contiennent des introductions excellentes qu'il faut lire et relire.

LLHUM615 - Littérature du XVII^e siècle

Enseignant : **MORTGAT-LONGUET Emmanuelle**

Ce cours se conçoit comme une introduction à la littérature classique. Après une brève présentation générale, on étudiera deux œuvres qui, de manière différente, répondent à l'exigence de la « peinture du cœur de l'homme », si chère à l'époque.

L'École des femmes de Molière (1662) nous donnera accès aux mutations du théâtre du XVII^e siècle. Cette pièce renouvelle la tradition comique en fondant véritablement la grande comédie de mœurs et de caractères : elle illustre les nouvelles relations qui peuvent unir le rire à la connaissance de la nature humaine. Elle offre en outre un accès privilégié aux débats théoriques sur le théâtre et son esthétique grâce aux textes de la querelle qui a suivi : il faudra lire La Critique de L'École des femmes et L'Impromptu de Versailles de Molière.

Edition conseillée : (Folio classique n° 1688, éd. J. Serroy, qui a l'avantage de contenir les trois textes).

Les Lettres portugaises [de Guilleragues ?] (1669) nous offrent l'exemple, dans un très bref texte narratif, de la peinture des « ravages de l'amour » dont se charge le roman de la seconde moitié du siècle. Nous observerons notamment comment cette « rhétorique de la passion », très étudiée, se fait également fabrique de « naturel ».

Edition conseillée : (Le Livre de poche, éd. E. Bury, 2003).

LLHUM616 - Littérature du XIX^e siècle

Enseignant : **DUFIEF Pierre-Jean**

Le héros malheureux, l'Amour et la Société au XIX^e siècle

Le Mal du siècle ne se limite ni au début du XIX^e siècle ni au Romantisme, ni au célèbre roman de Chateaubriand René, il se prolonge et se propage au long du siècle et dans d'autres genres littéraires (Théâtre et Poésie) avec des variations dans les thèmes et les enjeux esthétiques et idéologiques. Affrontement du réel et de l'idéal, impossibilité de la fusion, difficultés d'inscription dans la société, condition malheureuse de l'artiste : tels seront les principaux axes étudiés.

Œuvres au programme :

Honoré de Balzac, La Peau de chagrin, Classiques de poche, éd. J. Martineau.

Alexandre Dumas, Antony, Folio Théâtre, éd. P.L.Rey Charles Baudelaire, Les Fleurs du mal (éd. de 1861, indifférente)

LLSDL698 - Grammaire 3

Enseignant : LEEMAN Danielle,

L'objectif de ce cours est moins de vous enseigner la grammaire (fût-elle contemporaine) que de vous sensibiliser à l'idée que l'on peut raisonner en grammaire, confronter des intuitions, voire des règles ou définitions bien établies, à des données (un ensemble d'exemples: le corpus), et par là revoir ses certitudes, mettre en cause certaines pratiques traditionnelles, et surtout se donner les moyens de conduire une analyse argumentée des faits de langue. Le point de départ sera la notion de « phrase simple », à partir de quoi dans un second temps on s'attachera à ce qui est traditionnellement appelé « la phrase complexe ».

Nous commencerons par nous interroger sur les moyens de définir les catégories (les classes de mots, souvent dénommées « parties du discours »): par exemple, comment caractériser ce que l'on va ranger dans les « noms »? Par la variation en genre et en nombre? Mais l'adjectif aussi varie en genre et en nombre: ce critère n'est donc pas spécifique à ce que l'on appelle « nom »...

De la même façon, nous poursuivrons l'investigation en nous demandant comment définir les fonctions: le sujet serait le mot qui désigne ce ou celui qui « accomplit l'action » ou « est dans un certain état »? Mais dans une phrase comme Max a perdu son chien, peut-on vraiment dire que l'être que désigne le nom Max fait quelque chose? Où qu'il est dans un certain état? Intuitivement, on pourrait dire qu'il est plutôt une victime, donc parler de son « état » - pourtant, aucun grammairien ne rangera jamais le verbe perdre dans les verbes d'état...

Ce faisant, nous serons conduits à proposer de nouvelles hypothèses, de nouveaux critères, et aussi çà et là une terminologie nouvelle pour étiqueter nos découvertes – ce qui constituera une sensibilisation active aux démarches et méthodes de la grammaire contemporaine.

C) OPTION PHILOSOPHIE

LLPHI692 - Philosophie moderne

Enseignant(s) : HAMOU Philippe

Leibniz : Les Nouveaux Essais sur l'entendement humain.

Substitut littéraire d'un dialogue épistolaire qui, malgré les tentatives répétées de Leibniz, n'a pas eu lieu, les Nouveaux essais sur l'entendement humain (vers 1705) contiennent la magistrale réponse leibnizienne au grand livre de John Locke, l'Essai sur l'entendement humain, paru en 1690 et traduit en français en 1700. L'objet du cours est de proposer une lecture de ce texte bivalent, qui est à la fois, comme presque tout les textes de Leibniz, une voie d'entrée dans un système métaphysique magnifiquement ramifié et cohérent, et une production philosophique originale, où le style rationnel leibnizien s'éprouve au contact de la 'philosophie raisonnable' lockienne, et révèle sa nature propre dans ce contraste même.

Bibliographie indicative :

Leibniz : Nouveaux Essais sur l'entendement humain, éd. Brunschwig, seconde édition, Garnier Flammarion.

Locke : Essai sur l'entendement humain, traduction Coste, Vrin, 1989.

Les seuls livres spécifiquement consacrés aux NEEH sont :

Dewey : Leibniz's new essays on the human understanding, a critical exposition, in Early essays, téléchargeable sur <http://www.archive.org/details/leibniznewessay00deweuoft>

Jolley : Leibniz and Locke a study of the New essays on human understanding, Oxford, 1984

Duchesneau et Griard, Leibniz selon les Nouveaux Essais sur l'entendement humain, Vrin 2005.

Quelques ouvrages en français sur le système leibnizien :

Belaval, Leibniz, Initiation à sa philosophie, Vrin 1969

Belaval, Leibniz critique de Descartes, TEL Gallimard

Couturat , La Logique de Leibniz, Olms

De Gaudemar, Martine, Leibniz, de la Puissance au sujet, Vrin, 2002

Deleuze, Le Pli, éd de Minuit

Martin, Leibniz : Logique et métaphysique, Beauchesne

Michel Fichant, L'invention métaphysique (introduction à l'édition Folio de la monadologie), Folio, 2004

Robinet, Architectonique disjonctive et automates systémiques

En Anglais :

Wilson, Catherine, 1989. Leibniz's Metaphysics. Princeton Univ. Press.

Adams, Robert M., 1994. Leibniz: Determinist, Theist, Idealist. Oxford Univ. Press.

Jolley, Nicholas, ed., 1995. The Cambridge Companion to Leibniz. Cambridge Univ. Press.

Jolley, Nicholas, 2005. Leibniz. Routledge.

Ishiguro, Hide, 1990 (1972). Leibniz's Philosophy of Logic and Language. Cambridge Univ. Press.

Mates, Benson, 1986. The Philosophy of Leibniz: Metaphysics and Language. Oxford Univ. Press.

LLPHI693 - Philosophie contemporaine

Enseignant(s) : **COHEN-HALIMI Michèle**

Introduction à la lecture des deux premiers livres de *de la guerre* de Carl Von Clausewitz

Pour Clausewitz, la guerre est une activité de l'esprit, qui relève d'une élaboration où se lient plusieurs paramètres décisifs : le calcul des moyens articulés aux fins visées, l'évaluation des possibilités, la prise en compte des forces en jeu... La théorie stratégique n'élabore pas une casuistique ni un catalogue de décisions relatives à la diversité infinie des circonstances, mais elle éclaire les principes fondamentaux destinés à « éduquer l'esprit du futur chef de guerre, disons plutôt à guider son auto-éducation et non à l'accompagner sur un champ de bataille, tout comme un pédagogue avisé oriente et facilite le développement spirituel du jeune homme sans pour autant le tenir en laisse tout au long de sa vie. » (De la guerre, p. 135) Clausewitz articule ainsi les catégories essentielles de la délibération stratégique. Mais l'intelligence n'est pas seule à œuvrer. La théorie s'augmente de considérations sur le courage, les forces morales, les passions populaires, les probabilités. Et à ces paramètres s'ajoutent encore les fins politiques présentes dans chaque calcul. Comprise par Clausewitz comme un phénomène d'ensemble, la guerre est une triade de violence, d'intelligence et de volonté politique où la théorie donne des repères, sert de fil conducteur. Le champ de bataille devient un lieu de théorie. Une révolution de pensée s'est ainsi emparée de l'objet « guerre », qui éloigne les confusions des « chroniqueurs militaires ». Clausewitz invente l'objet « guerre » présent dans toutes les guerres, il élève la guerre au rang de concept, et la compréhension de ce concept excède l'aire sémantique strictement militaire pour gagner une réflexion politique tributaire de la secousse historique suscitée par les guerres napoléoniennes.

Bibliographie :

De Carl von Clausewitz :

- De la guerre (1816 – 1831) Paris, Minuit.

- Théorie du combat, traduction et préface de Thomas Lindemann, Paris, Economica, 1998

- De la révolution à la Restauration. Ecrits et lettres, Paris, Gallimard, 1976

Sur Carl von Clausewitz : R. Aron

- Sur Clausewitz, Préface de P. Hassner, Paris, Complexe, 1987 (rééd. 2005)

- Penser la guerre, 2 vol., t. I : L'âge européen, Paris, Gallimard, 1976 B. Colson

- L'art de la guerre, (Machiavel, Clausewitz), Presses universitaires de Namur, 2002 M. Foucault

- « Il faut défendre la société », Cours au collège de France 1976, Paris, Le Seuil, 1997 H. Guineret

- Clausewitz et la guerre, Paris, PUF, 1999 C. Lefort

- « Lecture de la guerre : le Clausewitz de Raymond Aron (note critique), les Annales, Economie, Société, Civilisation, 1977, 32, n°6, p.1268-1279 A. Philonenko

- Essais sur la philosophie de la guerre, Paris, Vrin, 1976

- « Hegel, Tolstoï et Clausewitz » in Cahiers Vilfredo Pareto, Revue Europe, ENNE des Sciences Sociales, Suisse, 1980, 18 n°52, p.181-191

- « Clausewitz ou l'œuvre inachevée : l'esprit de la guerre » in RMM 1990, 95, n°4, p.471-512 E. Terray

- Clausewitz, Paris, Fayard, 1999 E. Weil

- Essais et conférences, t.II, Paris, Plon, 1971 Napoléon
- Pensées pour l'action, recueillies par E. Driault, Paris, PUF, 1943
- Comment faire la guerre ? Textes rassemblés par Y. Cloarec, Paris, Champ libre, 1972, rééd. Mille et une nuits, 2005

Las Cases

- Mémorial de Sainte-Hélène, Paris, Bibliothèque de La Pléiade, 1948

LLPHI694 - Philosophie générale

Enseignant(s) : **HALIMI Brice**

Le concept d'a priori

Un des traits marquants de la philosophie analytique, de Frege à Quine ou Kripke en passant par Carnap, est de se placer dans une perspective très opposée à celle de Kant. Cependant, le concept kantien d'a priori a été conservé, tout en étant remodelé, et la question de l'a priori est restée au XXe siècle un thème philosophique majeur. L'objet de ce cours sera d'abord de revenir à Kant, puis d'examiner les analyses plus contemporaines de la notion d'a priori et les problématiques (issues de la tradition anglo-saxonne) à travers lesquelles cette notion a été à la fois maintenue et remaniée. On sera ainsi conduit à poser des questions telles que : le concept d'a priori est-il un concept relatif seulement à la connaissance, et non à la vérité ? Peut-on expliquer le caractère a priori des mathématiques en reconduisant celles-ci à des concepts et des vérités purement logiques (logicisme), ou bien à un système de conventions (empirisme logique) ? Les seules vérités a priori sont-elles analytiques ?

Bibliographie :

- Emmanuel Kant, Critique de la raison pure (trad. A. Renaut), Flammarion (GF), 2006.
 Gottlob Frege, Les fondements de l'arithmétique, Seuil, 1969.
 Pierre Jacob (éd), De Vienne à Cambridge, Gallimard (Tel), 1996.
 Pierre Jacob, L'empirisme logique, Editions de Minuit, 1980.
 Saul Kripke, La logique des noms propres, Editions de Minuit, 1982.
 P. Boghossian & C. Peacocke, New Essays on the A Priori, Oxford University Press, 2001.

LLPHI697 – Histoire et philosophie des sciences

Enseignant(s) : **SALANSKIS Jean-Michel**

Philosophie des sciences, linguistique et philosophie du langage

Le but du cours est de présenter les enjeux et les problèmes généraux de la philosophie des sciences, tout en ayant en vue, d'un côté, le cas particulier de la linguistique ou science du langage, de l'autre côté, la figure contemporaine de la philosophie du langage. Pour traiter d'une configuration aussi vaste, on se limitera en fait : 1) à décrire les formes diverses que peut prendre une philosophie des sciences ; 2) à présenter quelques manières de définir et d'amorcer une science du langage (celles de Saussure, Chomsky ou Langacker) ; 3) à donner quelques exemples de démarches de philosophie du langage (en évoquant des approches analytiques et phénoménologiques).

Bibliographie

- SAUSSURE, F. , Cours de linguistique générale, Paris, Payot, 1995.
 AUSTIN, J. L., Quand dire, c'est faire, trad. franc. Gilles Lane, Paris, Seuil, 1970.
 RICŒUR P., Du texte à l'action Essais d'herméneutique II, Paris, Seuil, 1986

**ANGLAIS : 1 cours obligatoire + 1
cours au choix**

VLATR601 - Traduction : thème et version (Anglais) (obligatoire)

Enseignant(s) : **BRUNEAU-RUMSEY Anne-Pascale, EELLS Emily,**

Ce cours se concentre sur l'étude des techniques de la traduction, ainsi que sur l'acquisition de la syntaxe et du vocabulaire anglais. L'étudiant est préparé à la traduction de textes littéraires et d'articles extraits de la presse anglo-américaine et française.

Bibliographie

- Judith Andreyev, *Journal'ease: Vocabulaire et exercices* (deux volumes, éditions Bréal, 1999).
- Le dictionnaire français-anglais Robert et Collins (édition la plus récente)
- Rotgé, Wilfrid et Michèle Malavieille, *La Grammaire anglaise* (Collection Bescherelle, Hatier, 1997).
- *Le Mot et l'idée : Anglais 2* de Jean Rey, Christian Bouscaren et Alain Mounolou. Publié par Ophrys en 1991

Contrôle dérogatoire

Une version et un thème sur table (durée de l'épreuve : 3 heures).

**VLALI601 - Littérature britannique : nouvelles littératures (au
choix)**

Enseignant(s) : **BIRKS Cécile, DELOURME Chantal**

1. Arundhati Roy, *The God of Small Things*, 1997.

Le roman d'Arundhati Roy nous permettra de nous intéresser aux formes de représentation de la violence dans la société indienne postcoloniale, figurée ici par le microcosme d'un village du Kerala. Il faudra également prendre en compte comment la lecture tragique de l'histoire se trouve contrebalancée par des modalités de déplacement des clivages, des formes du possible. On s'intéressera enfin à la richesse de l'intertextualité, à l'écriture de l'enfance et à la poésie singulière qui se cisèle dans le jeu avec la langue.

2. J.M. Coetzee, *Waiting for the Barbarians*, 1980.

Après une introduction générale à la littérature sud-africaine blanche en langue anglaise, on s'efforcera, à partir de l'ouvrage au programme, d'aborder certaines problématiques inhérentes à l'Afrique du Sud sous l'apartheid, comme les antagonismes raciaux, la complexité des rapports intercommunautaires, l'irreprésentable figure de l'Autre, de l'Étranger etc.

3. *The Lagoon and Other Stories* de Janet Frame (Nouvelle-Zélande)

La publication de ce recueil de nouvelles, paru en 1951, sauve son auteur de la lobotomie annoncée. Janet Frame, diagnostiquée schizophrène, est internée des années durant. *The Lagoon* est son premier ouvrage, couronné d'un prix littéraire. Nous nous concentrerons sur l'étude de la nouvelle comme genre littéraire en général, mais aussi sur sa place dans l'œuvre de Janet Frame (autobiographie, romans autobiographiques et fiction). *The Lagoon* s'articule sur des thématiques chères à son auteur : enfance, différence, isolement, écriture, qui jalonnent tant sa fiction que son autobiographie.

Bibliographie

- ROY Arundhati, *The God of Small Things*, Flamingo, 1997

- COETZEE, J.M., *Waiting for the Barbarians*, Penguin, 1980.
 - FRAME, Janet, *The Lagoon and Other Stories*, Bloomsbury, 1997 (first published in 1951).
- Lectures complémentaires conseillées :
- ASHCROFT, Bill, GRIFFITHS, Gareth, TRIFFIN, Helen, *The Empire Writes Back*, Routledge, London, 1989.
 - BANETH-NOUAILHETAS Emilienne, *The God Of Small Things* d'Arundhati Roy, Armand Colin, 2002.
 - WILLIAMS, Patrick, CHRISMAN, Laura, *Colonial Discourse and Post-Colonial Theory. A Reader*, Columbia University Press, 1994. Gayatri Chakravorty Spivak, 'Can the Sulbaltern Speak ?', 6-111.
 - DURIX, Jean-Pierre, *An Introduction to the New Literatures*, Longman France, 1993.
 - HUTCHEON, Linda, *A Poetics of Postmodernism – History, Theory, Fiction*, Routledge, 1988.
 - LOOMBA, Ania, *Colonialism /Post-Colonialism*, Routledge, 1998.
 - FANON, Frantz, *Black Skins, White Masks*, Pluto Press, 1967 (1952).
 - STURM, Terry, *The Oxford History of New Zealand Literature in English*, OUP, 1991.
 - GRACE, Patricia
 - * Nouvelles : *Waiari*. Auckland : Longman, 1975. *The Dream Sleepers and Other Stories*, Auckland : Penguin, 1980. *Electric City and Other Stories*, Auckland : Penguin, 1987. *The Sky People*, London : The Women's Press, 1994.
 - * Romans : *Mutuwhenua. The Moon Sleeps*, Auckland : Longman, 1978. *Cousins*, Auckland : Penguin, 1998. *Baby No-Eyes*, Auckland : Penguin, 1998. *Dogside Story*, Auckland: Penguin, 2001.

VLALI602 - Littérature américaine : Ecritures contemporaines (Anglais) (au choix)

Enseignant : **BAUER Sylvie**,

A partir de textes variés, pris dans les domaines du roman, de la nouvelle et de la poésie, ce cours aura pour but d'explorer les écritures contemporaines américaines. Elles seront abordées sur le plan thématique (préoccupations récurrentes, rapport à l'histoire, discours idéologiques et politiques) et sur le plan formel. La lecture de textes de Donald Barthelme, Walter Abish, Steven Millhauser, William Gass, Percival Everett, Don DeLillo ou John Barth, pour n'en citer que quelques uns, permettra d'analyser les rapports entre jeux de langage à l'œuvre et les enjeux d'une littérature exhibant ses propres artifices.

Bibliographie

- Steven Millhauser, *The Knife Thrower and Other Stories*, Vintage Books
- Percival Everett, *God's Country*, Beacon Press
- Don DeLillo, *The Body Artist*, Picador

ALLEMAND : 2 cours obligatoires

VLDLO601 - Langue orale (Allemand)

Enseignant(s) : **FLUCKE Franziska**

Description, analyse et interprétation de documents iconographiques et audiovisuels. Le cours aura pour but de développer et de re-dynamiser les compétences communicatives acquises pendant les études de germanistique et/ou à la suite d'un séjour dans l'un des pays de langue allemande. L'objectif est de vous entraîner à la description, l'analyse et à l'interprétation de documents iconographiques et audiovisuels en vous appuyant sur des documents de nature variée: tableaux, dessins, caricatures, photographies, photo-montages. Les relations franco-allemandes hier et aujourd'hui seront le fil rouge de ce cours.

VLDVE601 – Version

Enseignant: *En attente*

En attente

ESPAGNOL : 1 cours obligatoire + 1
cours au choix

VLEVE611 - Version (espagnol) (*obligatoire*)

Enseignant(s) : Nathalie LALISSE-DELCOURT

Traduction de textes littéraires espagnols classiques en français

Bibliographie conseillée pour le thème et la version

Ouvrages d'aide à la traduction :

- Pierre DUPONT, *La langue du Siècle d'Or*, syntaxe et lexique de l'espagnol classique, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1994.
- Jean-Michel LESPERAS, *Le Miroir des langues*, Dictionnaire espagnol-français (XVIe-XVIIe siècle), Paris, Ellipses, 2001.
- Bernard SESE et Marc ZUILI, *Vocabulaire de la langue espagnole classique*, Paris, Nathan-Université, 1997.
- *Diccionario de Autoridades* (en bibliothèque)

Pour comprendre l'époque :

- Hélios JAIME, *Le Siècle d'Or*, Paris, Ellipses, 1999.
- Raphaël CARRASCO, Claudette DEROZIER, Annie MOLINIE-BERTRAND, *Histoire et civilisation de l'Espagne classique 1492-1808*, Paris, Nathan-Université, 1991.

VLECA611 - Civilisation de l'Amérique latine (*au choix*)

➔ Enseignant(s): Alvar de la LLOSA – (CM)

Politique et société en Amérique latine au XXe siècle.

Bibliographie conseillée :

- Miquel Izard, *Latinoamérica, siglo XIX: Violencia, subdesarrollo y dependencia*, Madrid, Síntesis, 1990.
- Carlos Malamud, *América Latina, siglo XX : La búsqueda de la democracia*, Madrid, Síntesis, 1995.

➔ Enseignant(s): Marie LECOUBEY – (TD)

L'Amérique latine de 1850 à nos jours. Caudillos, dictateurs, populismes, guérillas et révolutions.

Textes au programme

Anthologie de textes proposée par l'enseignant.

Bibliographie conseillée

- Alain Rouquié : *Amérique Latine. Introduction à l'Extrême Occident* (toutes éditions).
- Olivier Dabène : *L'Amérique latine au XXe siècle*, Paris, Armand Colin, 1994 ou ed. postérieure.
- Pierre Vayssièrre : *L'Amérique latine de 1890 à nos jours*, Paris, Hachette supérieur, 2006

VLECE611 - Civilisation de l'Espagne (*au choix*)

→ Enseignant(s): **Zoraida CARANDELL – (CM)**

1876-1981 : D'une Restauration à l'autre

Le cours propose de réfléchir sur le siècle compris entre les deux retours des Bourbons en Espagne : les causes, le contexte, les grandes étapes. Malgré des transformations, les tentatives de modernisation échouent, le Désastre de 1898, les guerres du Maroc, les luttes sociales, les aspirations régionalistes, les résistances aux changements conduisent à la Dictature du général Primo de Rivera (1923-1930) puis à celle du général Franco (1939-1975) après la Guerre qui met fin à la Seconde République. Le choix de Juan Carlos par Franco a conduit à la Restauration actuelle, nous nous interrogerons sur le contraste entre ces deux Restaurations en terminant avec le 23F. : Si des interrogations demeurent, Juan Carlos a été consacré, à partir de cette date, comme défenseur de la Constitution et de la démocratie alors qu'Alphonse XIII, qui avait oublié son rôle de garant de la Constitution, avait dû prendre le chemin de l'exil après la victoire républicaine du 14 avril 1931.

Bibliographie :

- *Civilisation espagnole contemporaine*, Marie-Claude Chaput et Julio Pérez Serrano, Paris , PUF, 2011
la publication de cet ouvrage nous permettra d'approfondir certaines périodes du cours.
- *Historia de España*, Barcelona, Labor, tomos VIII, IX, X.

→ Enseignant(s): **Christine LAVAIL– (TD)**

Textes au programme

Une anthologie de textes sera proposée

● PREPROFESSIONNALISATION 6 : UN COURS AU CHOIX

LLDUO868 - Rhétorique et argumentation niveau 3

Enseignant(s) : **Marie HUMEAU & Christophe BRECHET**

« La brièveté efficace »

Les exercices présentés dans cet EC s'inscrivent dans la perspective des cours « Rhétorique et argumentation 1 » et « Rhétorique et argumentation 2 » : ils s'appuient sur les « exercices préparatoires » antiques (*progymnasmata*), qui constituaient la formation des rhéteurs et orateurs grecs et romains. Ces exercices, réactualisés, sont replacés dans des contextes tantôt antiques, tantôt contemporains. Cette troisième étape propose un travail sur la « forme brève », dont les Anciens ont particulièrement bien cerné l'efficacité persuasive.

Le cours se présente en deux parties :

- Partie 1 (Ch. Bréchet) : à partir de la chrie

On associe généralement la presse à l'article. Mais les journaux intègrent de plus en plus, dans leurs colonnes, d'autres formats d'écrits, en particulier des formes brèves, pour répondre à des attentes particulières de leurs lecteurs. On partira ici de l'exercice de la « chrie ». Au sens strict, la chrie est une parole ou une action, brève et significative, attribuée à un personnage célèbre. L'élève devait rappeler brièvement cette parole ou cette action, qui était l'occasion d'une élaboration plus ou moins complexe. On étudiera un des avatars modernes de la chrie dans la presse, à travers des rubriques désormais bien identifiées : « Minimare », dans *Le Canard*

Enchaîné ; « Les pieds dans le plat », dans *Marianne*. L'étudiant rédigera ensuite des chries, à partir d'un énoncé donné, et s'exercera à l'art de la pointe.

- Partie 2 (M. Humeau) : à partir de la sentence (aphorisme)

Le cours propose un entraînement à l'analyse et à la création de formules, à partir de diverses formes journalistiques et publicitaires : slogans, titres-jeux de mots, utilisation des maximes et des généralités. Ce travail sera l'occasion d'une réflexion sur la portée argumentative et les enjeux stylistiques de la « vérité générale ».

LLHUM655 - Stage en entreprise

Enseignant(s) : **Marie HUMEAU**

L'étudiant a la possibilité de valider un stage en entreprise (ou toute autre structure professionnelle : association, service public...). Ce stage peut s'effectuer dans toutes sortes de domaines offrant des débouchés à des études en lettres et sciences humaines : à titre d'exemple, des étudiants de la Licence Humanités ont effectué en 2010-11 des stages dans des bibliothèques, des établissements scolaires, des maisons d'édition, des agences de communication, des chaînes de télévision ou dans la presse écrite. Le format du stage est le format " Découverte ", pour un volume horaire supérieur à 26h et inférieur à 3 mois.

La première étape consiste, pour l'étudiant, à rechercher un stage dans le(s) domaine(s) qui l'intéresse(nt), par l'envoi de candidatures (C.V. et lettre de candidature), en ne négligeant aucune piste : réponses à des offres de stages, candidatures spontanées, sollicitation de contacts personnels...

Dès lors que l'étudiant a reçu une réponse positive pour un stage auprès d'un employeur, la procédure à suivre est la suivante :

1) Pour que le stage soit légal (et pour la validation), l'étudiant doit obligatoirement obtenir une convention de stage auprès du service CREFOP de l'Université Paris Ouest (<http://u-paris10.fr/crefop>). Il s'agit d'une procédure en ligne ; pour la mener à bien, l'étudiant doit avoir déjà fixé les conditions du stage avec l'employeur (dates, horaires, objet etc.). Une fois la convention délivrée par le CREFOP, elle devra être contresignée par l'employeur et par le CREFOP, au moins 15 jours avant le début du stage (il faut donc la demander très rapidement après la réponse positive de l'employeur).

2) Pour la validation du stage dans la Licence, l'étudiant est tenu d'envoyer, avant le début du stage et avant le 20 mars 2012, un mail à l'enseignant responsable de l'E.C. en présentant rapidement son projet (lieu et objet du stage, dates auxquelles il doit s'effectuer). Le projet de stage sera validé par l'enseignant avant le 2 avril 2012, que la validation de l'E.C. soit prévue à la session de juin ou à la session de septembre 2012.

3) Après validation par mail du projet de stage par l'enseignant, l'étudiant effectuera son stage. A l'issue de celui-ci, l'étudiant devra rédiger un rapport de stage de 5 à 10 pages présentant son expérience de façon claire et synthétique : les tâches réalisées ; les compétences que ce stage a permis à l'étudiant de mobiliser, d'acquérir ou de développer ; ce qu'il retient de cette expérience, sur le plan personnel et dans la construction de son projet professionnel. Le rapport devra être envoyé par mail à l'enseignant avant le 27 mai 2012 pour la session de juin, avant le 29 août 2012 pour la session de septembre.

4) Ce rapport de stage fera l'objet d'une soutenance, à la session de juin ou de septembre 2012. Les modalités et attentes pour la validation seront détaillées dans un document mis en ligne sur la plate-forme EAD. L'enseignant et l'étudiant fixeront ensemble une date de soutenance (contacter l'enseignant par e-mail).

Lors de la soutenance, l'étudiant devra obligatoirement produire :

-une convention de stage valide

-une attestation de l'employeur certifiant que l'étudiant a bien effectué le stage

-son rapport de stage et d'éventuels documents annexes

Ce stage, la rédaction du rapport et la soutenance, ont pour objectifs de valoriser les compétences acquises pendant la Licence : analyse et rédaction de documents ; accès à des sources documentaires

variées ; connaissance des institutions et des enjeux socio-économiques contemporains. Il offre à l'étudiant la possibilité de découvrir un milieu professionnel, afin de s'orienter et de préparer son insertion dans la vie professionnelle.

LANGUE ANCIENNE (GREC ANCIEN OU LATIN)

(Même choix qu'au semestre 5)

GREC ANCIEN : 3 NIVEAUX PROPOSES

LLGRE11P - Grec initiation 2

Enseignant : **Christophe BRECHET**

Poursuite de l'apprentissage de la langue grecque (grammaire, vocabulaire) et de sa culture, dans la perspective de la lecture de textes et de la compréhension de certains mots significatifs de la pensée grecque (suite du cours «LL GRE 13 I, Grec initiation 1»).

Programme grammatical :

- déclinaisons (3ème déclinaison ; pronoms démonstratifs)
- conjugaison (indicatif et infinitif présents moyens-passifs de *luô* et des verbes contractes ; imparfait actif et moyen passif ; futur actif et moyen)
- morphologie et syntaxe du participe
- comparatifs et superlatifs

Manuel : Les enseignants du Département de Grec s'appuient sur une méthode originale d'apprentissage du grec ancien, qui concilie la langue et la culture grecques: le fascicule COMETE comprend exercices, textes et fiches de grammaire qui dispensent de l'achat d'un manuel.

LLGRE21P - Grec perfectionnement 2

Enseignant : **Charles DELATTRE**

Poursuite de l'étude de la langue et de la lecture de textes (suite de «LLGRE23I, Grec perfectionnement 1»).

Programme : subjonctif, optatif, impératif ; expression du conditionnel et de l'éventuel ; constructions des verbes (sentiment et perception, crainte, interrogative indirecte, etc.).

Manuel : Les enseignants du Département de Grec s'appuient sur une méthode originale d'apprentissage du grec ancien, qui concilie la langue et la culture grecques: le fascicule COMETE comprend exercices, textes et fiches de grammaire qui dispensent de l'achat d'un manuel.

LLGRE31P - Lecture de textes grecs

Enseignant(s) : **MINON Sophie,**

Ce cours de lecture de textes, dans la continuité de celui du premier semestre, propose un parcours de la langue grecque et de sa littérature, à travers un choix de textes retenus à la fois pour leur intérêt grammatical et pour le genre littéraire qu'ils illustrent : rhétorique, théâtre tragique, théâtre comique, philosophie morale et politique, histoire. L'objectif est donc double : l'étudiant doit parfaire ses connaissances grammaticales tout en se constituant une solide

culture antique. On lui demandera ainsi de pouvoir présenter brièvement chacun des auteurs qu'il aura rencontrés durant ce parcours et d'esquisser un commentaire du texte qu'il lui sera demandé de traduire le jour de l'examen.

Le présent fascicule dispense, comme le précédent, d'acheter un manuel d'apprentissage. Il s'agit d'un **fascicule inédit**, élaboré pour les étudiants de Paris Ouest, qui fait une large place à des textes et des exercices originaux dans l'apprentissage de la langue.

Aucun lexique n'est fourni avec le fascicule de ce semestre. L'étudiant devra travailler avec l'un des dictionnaires de grec proposés dans la bibliographie. L'épreuve d'examen se fera en effet avec le dictionnaire, que l'étudiant devra apporter avec lui pour composer.

Le fascicule comprendra :

- 1) un devoir d'entraînement

Ce devoir vous donne une idée de ce qui vous sera demandé à l'examen. Il est destiné à vous aider à faire le point sur votre niveau, et sur d'éventuelles lacunes.

Rappel : La note du devoir d'entraînement est indicative. Elle n'entre pas dans la note finale, qui est celle de l'examen qui se déroule à Paris Ouest Nanterre.

- 2) une série de textes et d'exercices
- 3) les corrigés des exercices.

LATIN : 3 NIVEAUX PROPOSES

LLLAT11P - Latin initiation 2

Enseignant : **Véronique MERLIER-ESPENEL**

Deuxième degré de l'initiation au latin : apprentissage des structures morphologiques, syntaxiques et lexicales du latin, par la traduction et les exercices grammaticaux.

Manuel : S. Déléani et J.M. Vermander, *Initiation à la langue latine et à son système, Manuel pour grands débutants I* (éd. SEDES)

Programme : De la leçon 1 à la leçon 10 comprise.

LLLAT21P - Latin perfectionnement 2

Enseignant : **Véronique MERLIER-ESPENEL**

Approfondissement de la morphologie et de la syntaxe du latin, entraînement à la traduction.

Manuel : S. Déléani et J.M. Vermander, *Initiation à la langue latine et à son système, Manuel pour grands débutants I* (éd. SEDES)

Programme : De la leçon 1 à la leçon 21 comprise

LLLAT31P – Lecture de textes latins

Enseignant(s) : **Véronique MERLIER - ESPENEL**

Révisions grammaticales, et, à partir d'un choix de textes rassemblés autour d'un thème, entraînement à la traduction et au commentaire littéraire.

Thème : *La consolation*

A travers la figure d'Ariane abandonnée par Thésée, puis consolée par Dionysos, et d'exemples appartenant au genre littéraire de la *consolatio*, approches du thème de la consolation dans la littérature latine.

Les textes à traduire et à commenter sont insérés dans le cours.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences, 2009-2012

Modalités visées par le CEVU et approuvées par le CA de l'université

Pour chaque diplôme de licence ou de master, les informations concernant les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont adoptées en Conseil d'UFR et transmises au CEVU, avant d'être validées par le CA, ce avant le commencement de l'année universitaire. Ces informations concernant les modalités de contrôle figurent dans la brochure présentant les contenus d'enseignement de chaque diplôme. Des rectifications, pour répondre à des situations particulières, peuvent être proposées par les UFR pour adoption par les instances de l'université au plus tard à la fin de la 4^e semaine du 1^{er} semestre de l'année universitaire.

L'exposé des formules de contrôle des connaissances et des compétences décrit, pour chaque étudiant et pour chaque étape de diplôme, les modalités générales de son évaluation.

Trois formules peuvent être appliquées :

1. La formule standard de contrôle des connaissances et des compétences:

(CEVU du 15 juin 2009, Délibération du CA du 22 juin 2009)

Elle s'applique à tous les étudiants inscrits dans une formation diplômante de Licence ou de Master à l'université Paris Ouest, à l'exception de ceux qui préparent leur(s) diplôme(s) dans le cadre de l'enseignement à distance et sauf situation particulière donnant droit à la formule dérogatoire. Pour chaque élément pédagogique (UE ou EC) au niveau duquel s'opère l'évaluation de l'étudiant, la formule d'examen standard peut comporter un ou deux volets, selon l'élément pédagogique concerné: a) *le contrôle continu* et b) *l'épreuve finale*. Lorsque les deux volets sont présents, leur pondération respective est fixée par l'équipe de formation.

a) *Le contrôle continu* est composé d'épreuves qui visent à vérifier ponctuellement les acquis de l'étudiant. Parmi ces épreuves, certaines peuvent prendre la forme d'un contrôle organisé sous la direction du responsable de l'équipe pédagogique, commun donc à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique. Ce contrôle est usuellement dénommé « partiel ».

b) *L'épreuve finale* est une épreuve récapitulative, portant donc sur l'ensemble du programme, qui se déroule à la fin de l'enseignement. Cette épreuve finale peut prendre deux formes :

- le *devoir final*, organisé et corrigé par l'enseignant dans le cadre des groupes qui composent la population inscrite à l'élément pédagogique. Celui-ci peut prendre différentes formes : devoir, dossier, mémoire, compte-rendu de stages, etc.
- *l'examen de fin de semestre* (épreuve sur table), commun à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique.

2. La formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance :

Elle s'applique à tous les étudiants qui sont inscrits à l'université Paris Ouest dans le cadre de l'EAD. Pour tous les éléments constitutifs de l'étape de diplôme ou du diplôme, la formule d'examen prend la forme d'un *examen terminal*.

Le calendrier des examens s'appliquant aux étudiants inscrits en EAD auprès du service commun COMETE sera annoncé en début de chaque année universitaire.

3. La formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences:

Elle s'applique aux étudiants qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas bénéficier de l'enseignement à distance et qui sont dispensés d'assiduité aux enseignements présentiels. Pour tous les éléments pédagogiques de l'étape de diplôme ou du diplôme auxquels est inscrit l'étudiant, elle prend la forme d'un *examen terminal*.

Les conditions de dispense d'assiduité doivent figurer dans le livret de l'étudiant. Ces conditions sont en conformité avec le cadre général qui a été approuvé par les instances de l'université.

- **La session de rattrapage :**

Quel que soit le type de contrôle des connaissances et compétences adopté, les étudiants n'ayant pas validé l'ensemble des enseignements de l'année sont convoqués à une deuxième session d'examen, dite session de rattrapage, où ils devront obligatoirement repasser tous les éléments pédagogiques qui n'ont pas été validés (voir modalités de validation ci-dessous).

Pour chaque élément pédagogique, et quel que soit le régime d'inscription de l'étudiant pour l'année universitaire en question, les modalités de contrôle (durée de l'épreuve, oral ou écrit ; contenus du programme exposé dans la brochure) en vigueur à la 2^e session dite session de rattrapage seront identiques à celles proposées à la 1^e session aux étudiants inscrits à la formule dérogatoire.

La prise en compte des absences, des dispenses et des crédits acquis

(CEVU du 16 février 2009 ; délibération du CA du 2 mars 2009)

Les absences

Un étudiant reconnu absent au cours du semestre à plus de trois séances de TD organisés dans le cadre d'un EC est déclaré défaillant à celui-ci, que l'absence soit justifiée ou non. L'étudiant se verra attribuer le résultat **ABI** pour l'EC concerné. Lorsque le nombre de séances obligatoires est de 10 ou moins de 10, au-delà de 25 % d'absences (arrondis à l'entier supérieur), l'étudiant sera déclaré défaillant.

Un étudiant reconnu absent à une épreuve portant sur un élément constitutif d'une UE ou sur une UE, est déclaré défaillant à cet élément pédagogique, que l'absence soit justifiée ou non. Dans ce cas, l'étudiant se verra attribuer la note de **ABI** pour l'EC concerné, ou pour l'UE concernée, si l'épreuve porte sur l'UE.

a. Les dispenses

Un étudiant à qui on attribue une dispense pour un élément pédagogique particulier voit celui-ci neutralisé dans le calcul des résultats. La neutralisation se fait par affectation à l'élément pédagogique concerné d'un coefficient de pondération égal à zéro. Les crédits associés à cet élément ne sont acquis qu'à l'issue de la session d'examen qui se traduit par l'obtention par l'étudiant de l'UE, du semestre ou de l'année comprenant l'élément pédagogique en question.

b. La validation des acquis

L'étudiant qui bénéficie de validations d'acquis au titre d'éléments constitutifs ou d'unités d'enseignement acquis et capitalisés voit les crédits correspondants transférés. Les éléments pédagogiques ainsi validés sont neutralisés dans la détermination des résultats par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à zéro.

Les règles de compensation, de capitalisation et de progression en licence

- *La composition des unités d'enseignement*

Disposition n°1 : Une unité d'enseignement peut être composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs. L'évaluation des étudiants peut être organisée au niveau de l'UE, y compris lorsqu'il y a plusieurs éléments constitutifs.

- *La détermination du résultat de l'étudiant*

Disposition n°2 : Lorsque l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux différents éléments constitutifs (compensation intra UE).

Disposition n°3 : Les UE d'un même semestre se compensent entre elles, compte tenu de leur coefficient de pondération (Compensation intra semestre).

Disposition n°4 : Les premier et deuxième semestres de la licence se compensent. Il en est de même des troisième et quatrième semestres et des cinquième et sixième semestres.

Disposition n°5 : Si le résultat obtenu à l'année est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis. Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu à l'année. Le calcul de ce résultat se fait en intégrant l'ensemble des UE qui entrent dans la structuration des parcours de formation, en tenant compte de la pondération qui a été affectée à chaque élément pédagogique.

Passable si : $10 \leq \text{résultat} < 12$

Assez bien si : $12 \leq \text{résultat} < 14$

Bien si : $14 \leq \text{résultat} < 16$

Très bien si : $16 \leq \text{résultat}$

Sinon l'étudiant est déclaré non admis.

Disposition n°6 : Si le résultat obtenu à un semestre est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celui-ci. Aucune mention n'est attribuée pour le résultat d'un semestre.

Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 mais que l'étudiant est admis à l'année, il est aussi déclaré admis par compensation au semestre considéré.

Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 et que l'étudiant est non admis à l'année, il est aussi déclaré non admis au semestre considéré.

Disposition n°7 : Si le résultat obtenu à une UE est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celle-ci. Cependant, aucune mention n'est attribuée.

- Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 mais si l'étudiant est déclaré admis, par compensation ou non, au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré *admis* par compensation à celle-ci.
- Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 et si l'étudiant est déclaré *non admis* au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré *non admis* à celle-ci.
- Si la compensation « intra UE » ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à l'un de ses EC, l'étudiant est déclaré *défaillant* à cette UE.
- Tout résultat « ABI » à un élément pédagogique particulier donne lieu à un résultat général de *Défaillant* au semestre en question.

- *La capitalisation des unités d'enseignement*

Disposition n°8 : Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré *admis* ou *admis par compensation* à celle-ci.

Disposition n°9 : Les éléments constitutifs des unités d'enseignement non acquises sont capitalisables, dès lors que l'évaluation des étudiants est organisée au niveau de chaque EC et que la note obtenue à l'EC concerné est supérieure ou égale à 10.

- *La progression dans les parcours de formation*

Disposition n°10 : L'étudiant inscrit à une année n est autorisé à poursuivre à l'année n+1 dès lors qu'il est admis à l'année n.

L'étudiant inscrit à une année n et non admis à celle-ci est autorisé à poursuivre conditionnellement en année n+1 si et seulement s'il ne lui manque au maximum que la validation d'un seul semestre de l'année immédiatement inférieure (n).

Disposition n°11 : Pour les licences « droit-français-droit étranger », « économie ou gestion -langues et civilisation étrangères » et « Histoire-langue et civilisation étrangères :anglais », les règles de compensation appliquent le principe général de compensation « intra UE » et de compensation entre les UE d'une même discipline ou « blocs ». Ainsi, à titre d'exemple, la moyenne générale du bloc « droit » ne se compense pas avec la moyenne générale du bloc « langues. » Les règles de progression dans le parcours de formation sont établies en application de ce principe de « non-compensation » entre les deux blocs.

La présente disposition s'appliquera à toute licence de type « bidisciplinaire » qui pourra être créée au cours du contrat 2009-2012.

Disposition n°12 : Les règles en vigueur pour la licence à l'université Paris Ouest en 2009-2012 prévoient la possibilité d'attribuer à un EC « disciplinaire » ou à une UE « disciplinaire » une pondération qui peut être majorée par rapport à son poids en crédits ECTS. La définition d'une UE « disciplinaire » est celle exposée dans les dispositions arrêtées par le CA du 26 novembre 2007 pour l'offre LMD 2009-2012. La pondération adoptée sera approuvée par l'UFR responsable du diplôme avant transmission au CEVU pour avis et au CA pour validation.

Disposition n°13 : En 1^e année, l'étudiant qui s'est inscrit dans une mention ou dans une spécialité dont la progression est organisée dans le cadre d'un socle (1^e semestre) et portail (2^e semestre) peut se réorienter de droit vers une autre mention ou spécialité ayant fait partie du socle (1^e semestre) ou portail (2^e semestre) qu'il a suivis. La réorientation s'effectuera conformément aux procédures administratives en vigueur. Pour la progression de l'étudiant dans la mention ou spécialité choisie dans le cadre de la réorientation, les règles de validation en vigueur sont les règles générales qui conditionnent le passage à l'année n+1, en l'occurrence à la 2^e année.

Disposition n°14 : Les EC de langue qui font partie des UE transversales sont organisés par niveau de compétence linguistique : ces niveaux sont au nombre de trois. L'étudiant progressera à l'EC de langue du niveau supérieur s'il obtient une note supérieure ou égale à 10 à l'EC de niveau immédiatement inférieur. L'inscription par niveau à l'EC de langue se fait annuellement.

Un étudiant qui a validé le niveau 3 d'une langue vivante dès sa L1 ou dès sa L2 peut choisir pour l'année n+1 d'étudier une autre langue, dans le cadre d'une UE transversale. Pour les filières du domaine ALL, un étudiant qui a validé le niveau 3 dès son L1 ou son L2 peut s'inscrire dans un EC qui relève de l'offre LLCE de la langue en question, si l'EC qui correspond à son année d'inscription et représente la même valeur en ECTS, à la condition que cette possibilité ait été acceptée par l'équipe de formation de la mention et prévue dans la modélisation du diplôme.

Disposition n°15 . Un étudiant peut s'inscrire dans un EC qui relève de l'offre d'enseignements « libres » qui a été validée par les instances de l'université. Dans ce cas, les enseignements « libres » donnent droit, s'ils sont validés à des crédits supplémentaires au-delà des 30 crédits par semestre de la structuration générale du diplôme ou étape de diplôme. La validation d'un enseignement « libre » donne lieu à des points de bonification qui entrent dans le calcul des moyennes semestrielles et à être enregistrées sur l'annexe descriptive au diplôme.

Le jury du diplôme ou de l'étape de diplôme accordera des points de jury au titre d'un EC libre à condition que l'étudiant a déjà été admis à l'année sur la base de la moyenne établie pour les 60 ECTS de l'année. Le jury décidera du nombre de points de bonification pouvant être accordés au titre de l'enseignement libre validé par l'étudiant. Les règles d'attribution des points de jury pour les enseignements libres seront approuvées par le conseil de l'UFR responsable de la filière.

• Règles pour la transition entre LMD1 et LMD2

Disposition n°28 : Tous les étudiants admis en 2008-2009 à la première année de la licence, à la deuxième année de licence, ou à la licence, sont autorisés à s'inscrire dans la même filière, respectivement :

- ↪ Aux semestres 3 et 4 de la licence correspondante dans l'offre LMD2
- ↪ Aux semestres 5 et 6 de la licence correspondante dans l'offre LMD2
- ↪ Aux semestres 1 et 2 de Master si l'accès à ceux-ci n'est pas sélectif.

Disposition n°29 : Tous les étudiants ajournés en 2008-2009 dans un diplôme de L ou de M de l'université Paris Ouest sont autorisés à s'inscrire en 2009-2010 dans la filière qui lui correspond dans la nouvelle offre LMD2 et dans la même année ou étape de ce diplôme. Une convention pédagogique sera établie par l'UFR, sous le contrôle des responsables de l'équipe de formation concernée, précisant les éléments pédagogiques validés antérieurement et les rattrapages à effectuer en LMD2, conformément aux règles de capitalisation des UE et des EC qui sont en vigueur. Ce document est établi en deux exemplaires, le premier est destiné à l'étudiant, le second est conservé par l'UFR.

S'agissant de la conversion des acquis antérieurs, lorsque la note obtenue à un élément pédagogique validé et capitalisé est *supérieure ou égale à 10*, ce résultat est repris dans la détermination des résultats futurs. Lorsque la note obtenue à un élément pédagogique validé est *inférieure à 10*, ce résultat est neutralisé dans la détermination des résultats futurs par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0 (dispense).

Disposition n°30 : En licence, aucun rattrapage supplémentaire ne peut être demandé en 2009-2010 à un étudiant au titre des enseignements nouveaux introduits dans le cadre du LMD2, s'il a été inscrit en 2008-2009 en

année n et admis en N+1 en 2009-2010, mais avec des rattrapages à effectuer dans un semestre du niveau n. Le rattrapage imposé portera sur des UE ou sur les EC qui, dans la nouvelle maquette, correspondent à aux UE ou aux EC qui n'ont pas été validées en 2008-2009 ou antérieurement.

Disposition n°31 : Dans l'éventualité où un élément pédagogique faisant partie d'une étape n d'un diplôme dans le schéma LMD1 a été validé par un étudiant, et que ce même élément pédagogique figure à l'étape n+1 dans le schéma LMD2, les crédits attachés à cet élément sont considérés comme définitivement acquis par l'étudiant. Il sera dispensé d'enseignement et d'examen pour cet élément pédagogique. Celui-ci sera neutralisé par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0 dans la détermination des résultats que l'étudiant obtiendra à l'étape n+1 dans le nouveau schéma LMD2.

Disposition n°32 : Ces modalités de contrôle des connaissances ne s'appliquent pas du diplômes « DUT ».

MODALITES DE CONTRÔLE

L1 Humanités EAD (T1HUMA91)

Semestre 1 :

U.E.	E.C.	Nature et durée des épreuves Sessions 1 et 2	Coefficients	E.C.T.S. (Crédits européens)	Observations
TLHUD110			2	6.0	
	HLHCD111	Ecrit 3h	1	3.0	
	HLHMH101	Ecrit 2h	1	3.0	
TLHUD120			3	9.0	
	LLHUM122	Ecrit 2 h	1	3.0	
	LLHUM123	Ecrit 2 h	1	3.0	
	LLLAN101	Écrit 2h	1	3.0	
TLHUD130			2	6.0	
	LLHUM135	Ecrit 4 h	1	3.0	
	LLPHI105	Ecrit 2h	1	3.0	
TLHUD140			1	6.0	
	VLALG101	EN ATTENTE	1	2.0	
	VLALI101	EN ATTENTE	1	2.0	
	VLATR101	EN ATTENTE	1	2.0	
	VLDET101	EN ATTENTE	1	1.5	
	VLDLE111	EN ATTENTE	1	2.5	
	VLDLO101	EN ATTENTE	1	2.0	
	VLECH101	EN ATTENTE	1	3.0	
	VLEGR111	EN ATTENTE	1	1.0	
	VLEVE111	EN ATTENTE	1	2.0	
TLHUT150			1	3.0	

	LLGRE13I	Ecrit 2 h	1	3.0	Version suivie d'un thème d'imitation et/ou de questions de grammaire (2 h)
	LLGRE23I	Ecrit 2 h	1	3.0	Série d'exercices (vocabulaire, déclinaisons, conjugaisons, version, thème...
	LLLAT13I	Écrit 2h	1	3.0	
	LLLAT23I	Écrit 2h	1	3.0	

Semestre 2 :

U.E.	E.C.	Nature et durée des épreuves Sessions 1 et 2	Coefficients	E.C.T.S. (Crédits européens)	Observations
TLHUD210			2	6.0	
	HLHAD221	Ecrit 3h	1	3.0	
	HLHMH201	Ecrit 2h	1	3.0	
TLHUD220			2	6.0	
	LLHUM223	Ecrit 2 h	1	2.0	
	LLHUM224	Ecrit 2 h	1	2.0	
	LLHUM225	Ecrit 2 h	1	2.0	
TLHUD230			2	6.0	
	LLHUM234	Ecrit 4 h	1	3.0	
	LLHUM235	Ecrit 2 h	1	3.0	
TLHUD240			2	9.0	
	LLGRE13P	Ecrit 2 h	1	3.0	Série d'exercices (vocabulaire, déclinaisons, conjugaisons, version, thème...) en 2h
	LLGRE23P	Ecrit 2 h	1	3.0	Version suivie d'un thème d'imitation et/ou de questions de grammaire (2 h)
	LLLAT13P	Écrit 2h	1	3.0	
	LLLAT23P	Écrit 2h	1	3.0	

	VLALA201	EN ATTENTE	1	1.5	
	VLALG211	EN ATTENTE	1	3.0	
	VLATR201	EN ATTENTE	1	1.5	
	VLDLO201	EN ATTENTE	1	2.0	
	VLDTH201	EN ATTENTE	1	2.0	
	VLDVE201	EN ATTENTE	1	2.0	
	VLEDO201	EN ATTENTE	1	1.5	
	VLEGR201	EN ATTENTE	1	1.5	
	VLETH201	EN ATTENTE	1	1.5	
	VLEVE201	EN ATTENTE	1	1.5	
TLHUT280			1	3.0	
	LLHUM280	Ecrit 2 h	1	3.0	

L2 Humanités EAD (T2HUMA91)

Semestre 3 :

U.E.	E.C.	Nature et durée des épreuves Sessions 1 et 2	Coefficients	E.C.T.S. (Crédits européens)	Observations
TLHUD310			2	6.0	
	HLHCP303	Ecrit 1h30	1	3.0	
	HLHVD352	Ecrit 2h	1	3.0	
TLHUD320			2	6.0	
	LLDUO318	Ecrit 2 h	1	3.0	
	LLHUM323	Ecrit 45 mn	1	3.0	
TLHUD330			2	6.0	
	LLHUM331	Ecrit 4 h	1	3.0	
	LLPHI302	Ecrit 3h	1	3.0	
TLHUD340			2	9.0	

	LLGRE13I	Ecrit 2 h	1	3.0	Version suivie d'un thème d'imitation et/ou de questions de grammaire (2 h)
	LLGRE23I	Ecrit 2 h	1	3.0	Série d'exercices (vocabulaire, déclinaisons, conjugaisons, version, thème...
	LLGRE33I	Ecrit 2 h	1	3.0	
	LLLAT13I	Écrit 2h	1	3.0	
	LLLAT23I	Écrit 2h	1	3.0	
	LLLAT33I	Écrit 2h	1	3.0	
	VLACV302	EN ATTENTE	1	3.0	
	VLALA301	EN ATTENTE	1	1.5	
	VLATR301	EN ATTENTE	1	1.5	
	VLDAR301	EN ATTENTE	1	3.0	
	VLDVE301	EN ATTENTE	1	3.0	
	VLECA311	EN ATTENTE	1	3.5	
	VLEVE301	EN ATTENTE	1	2.5	
TLHUT350			1	3.0	
	LLDUO358	Ecrit 2 h	1	1.5	
	TLINFHSI	45mn	1	1.5	1 QCM de 35 questions et 1 exercice sur ordinateur faisant appel aux 7 compétences requises du C2i niveau 1

Semestre 4 :

U.E.	E.C.	Nature et durée des épreuves Sessions 1 et 2	Coefficients	E.C.T.S. (Crédits européens)	Observations
TLHUD410			2	6.0	
	HLHAP401	Ecrit 1h30	1	3.0	
	HLHMD452	Ecrit 3h	1	3.0	
TLHUD420			2	6.0	

	LLHUM423	Ecrit 4 h	1	2.0	
	LLHUM425	Ecrit 2 h	1	2.0	
	LLHUM426	Dissertation 4h	1	2.0	
TLHUD430			2	6.0	
	LLPHI402	Ecrit 3h	1	3.0	
	LLPHI410	Ecrit 3h	1	3.0	
TLHUD440			2	9.0	
	LLGRE13P	Ecrit 2 h	1	3.0	Série d'exercices (vocabulaire, déclinaisons, conjugaisons, version, thème...) en 2h
	LLGRE23P	Ecrit 2 h	1	3.0	Version suivie d'un thème d'imitation et/ou de questions de grammaire (2 h)
	LLGRE33P	Ecrit 2 h	1	3.0	
	LLLAT13P	Écrit 2h	1	3.0	
	LLLAT23P	Écrit 2h	1	3.0	
	LLLAT33P	Oral 20 mn	1	3.0	
	VLACV402	EN ATTENTE	1	3.0	
	VLALA401	EN ATTENTE	1	1.5	
	VLATR401	EN ATTENTE	1	1.5	
	VLDMU401	EN ATTENTE	1	3.0	
	VLDVE401	EN ATTENTE	1	3.0	
	VLECA411	EN ATTENTE	1	3.5	
	VLEVE401	EN ATTENTE	1	2.5	
TLHUT480			1	3.0	
	LLHUM480	Oral 20 mn	1	3.0	

L3 Humanités EAD (T3HUMA91)

Semestre 5 :

U.E.	E.C.	Nature et durée des épreuves Sessions 1 et 2	Coefficients	E.C.T.S. (Crédits européens)	Observations
TLHUD510			1	6.0	
	LLHUM511	Ecrit 2 h	1	6.0	
TLHUD520			1	6.0	
	LLDUO576	Ecrit 2 h	1	3.0	
	LLHUM531	Ecrit 2h	1	3.0	
TLHUD530			1	6.0	
	LLHUM521	Ecrit 2 h	1	6.0	Commentaire de texte
TLHUD540			2	6.0	
	HLHFA522	Ecrit 2h	1	1.5	
	HLHTM591	Ecrit 2h	1	1.5	
	HLHVD521	Ecrit 3h Oral 30mn	1	3.0	
	LLHUM540	Ecrit 4 h	1	1.5	commentaire composé
	LLHUM592	Ecrit 2h	1	1.5	
	LLLIF501	Dissertation 4h	1	3.0	
	LLPHI591	Ecrit 3h	1	1.5	
	LLPHI592	Ecrit 3h	1	1.5	
	LLPHI595	Ecrit 3h	1	1.5	
	LLPHI599	Ecrit 3h	1	1.5	
TLHUT550			1	4.5	
	VLACV501	EN ATTENTE	1	3.0	
	VLALI501	EN ATTENTE	1	3.0	
	VLATR501	EN ATTENTE	1	1.5	
	VLDLO501	EN ATTENTE	1	1.5	
	VLDVE501	EN ATTENTE	1	3.0	
	VLECA511	EN ATTENTE	1	3.0	
	VLECE511	EN ATTENTE	1	3.0	

	VLEVE511	EN ATTENTE	1	1.5	
TLHUT560			1	1.5	
	LLDUO568	En attente	1	1.5	
	LLGRE11I	Écrit 2 h	1	1.5	Version suivie d'un thème d'imitation et/ou de questions de grammaire (2 h)
	LLGRE21I	Écrit 2 h	1	1.5	Série d'exercices (vocabulaire, déclinaisons, conjugaisons, version, thème...)
	LLGRE31I	Écrit 2 h	1	1.5	
	LLHUM555	Oral (soutenance) 20 mn	1	1.5	
	LLLAT11I	Écrit 2h	1	1.5	
	LLLAT21I	Écrit 2h	1	1.5	
	LLLAT31I	Écrit 2h	1	1.5	

Semestre 6 :

U.E.	E.C.	Nature et durée des épreuves Sessions 1 et 2	Coefficients	E.C.T.S. (Crédits européens)	Observations
TLHUD610			1	6.0	
	HLHMD602	Écrit 3h Oral 30mn	1	6.0	
TLHUD620			1	6.0	
	LLHUM631	Écrit 4 h	1	6.0	
TLHUD630			1	6.0	
	LLHUM622	Écrit 3 h	1	6.0	
TLHUD640			2	6.0	
	HLHCD622	Écrit 3h Oral 30mn	1	3.0	
	HLHFC621	Écrit 2h	1	1.5	
	HLHTA691	Écrit 2h	1	1.5	
	LLHUM611	Dissertation 2h	1	1.5	

	LLHUM615	Dissertation 4h	1	1.5	
	LLHUM616	Dissertation 4h	1	1.5	
	LLPHI692	Ecrit 3h	1	1.5	
	LLPHI693	Ecrit 3h	1	1.5	
	LLPHI694	Ecrit 3h	1	1.5	
	LLPHI697	Ecrit 3h	1	1.5	
	LLSDL698	Ecrit 2h	1	1.5	
TLHUT650			1	4.5	
	VLALI601	EN ATTENTE	1	3.0	
	VLALI602	EN ATTENTE	1	3.0	
	VLATR601	EN ATTENTE	1	1.5	
	VLDLO601	EN ATTENTE	1	1.5	
	VLDVE601	EN ATTENTE	1	3.0	
	VLECA611	EN ATTENTE	1	3.0	
	VLECE611	EN ATTENTE	1	3.0	
	VLEVE611	EN ATTENTE	1	1.5	
TLHUT660			1	1.5	
	LLDUO868	Ecrit 2 h	1	1.5	
	LLGRE11P	Ecrit 2 h	1	1.5	Série d'exercices (vocabulaire, déclinaisons, conjugaisons, version, thème...) en 2h
	LLGRE21P	Ecrit 2 h	1	1.5	Version suivie d'un thème d'imitation et/ou de questions de grammaire (2 h)
	LLGRE31P	Ecrit 2 h	1	1.5	
	LLHUM655	Oral (soutenance) 20 mn	1	1.5	
	LLLAT11P	Écrit 2h	1	1.5	
	LLLAT21P	Écrit 2h	1	1.5	
	LLLAT31P	Oral 20mn	1	1.5	

La charte des examens

(Votée par le CEVU du 28/06/2010 et ratifiée par le CA du 5/07/2010)

La présente Charte définit les dispositions communes à l'ensemble des composantes et services de l'Université concernant le déroulement des examens.

Elle s'applique à toute épreuve organisée par l'université dans le cadre des modalités de contrôle des connaissances et des compétences. Elle s'applique donc aux épreuves organisées dans le cadre du régime normal « contrôle continu », aux épreuves organisées pour les étudiants relevant de l'enseignement à distance, aux épreuves de contrôle terminal, ainsi qu'aux épreuves de la session de rattrapage.

1. CALENDRIER ET CONVOCATION

Le calendrier des examens de fin de semestre, hors contrôle continu, est porté à la connaissance des étudiants par voie d'affichage sécurisé au moins 15 jours avant le début des épreuves. Dans la mesure du possible, il est également mis en ligne sur le site Internet de l'Université et sur celui de la composante ou du service. Il précise le lieu, la date, l'heure de début et la durée de chaque épreuve.

L'affichage vaut convocation des étudiants. Il appartient donc à chaque étudiant de veiller à s'informer du calendrier des examens, étant rappelé que l'absence à une épreuve empêche la validation de l'Unité d'Enseignement correspondante.

2. DEROULEMENT DES EPREUVES

Pour chaque épreuve, un procès-verbal est établi. Il mentionne tout incident survenu dans le cadre de l'épreuve. Il est joint aux copies et à la liste d'émargement.

2.1 ACCES AUX SALLES D'EXAMEN

2.1.1 CONDITIONS D'ENTREE

Les étudiants doivent être présents devant la salle d'examen **15 minutes** avant le début des épreuves écrites. Ce temps est nécessaire à la bonne organisation des formalités de contrôle d'identité et d'émargement et au bon déroulement de l'épreuve.

2.1.1.1 *Contrôle d'identité*

Les étudiants justifient de leur identité par la présentation de leur carte d'étudiant. En cas d'oubli, ils peuvent présenter leur carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire.

Les étudiants ne pouvant présenter aucun de ces documents ne sont pas autorisés à participer à l'épreuve. Les titres de transports, carte de bibliothèque et autres documents, même avec photo, ne sont pas admis comme justificatifs d'identité.

Selon les moyens techniques utilisés, et notamment en cas de lecture optique des cartes d'étudiant, le contrôle d'identité peut être organisé à l'entrée de la salle d'examen. Dans ce cas, il conditionne l'autorisation à entrer dans la salle.

Le contrôle d'identité peut également être assuré à l'intérieur de la salle, le cas échéant après le début de l'épreuve.

2.1.1.2 *Tenue vestimentaire*

Les tenues vestimentaires des étudiants doivent permettre de voir l'intégralité de leur visage. **Les étudiants qui se présenteraient avec des tenues ne permettant pas de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'écouteurs ne sont pas autorisés à participer à l'épreuve.**

2.1.1.3 Installation

Les étudiants prennent place dans la salle d'examen, le cas échéant à la place qui leur a été assignée. Les étudiants s'installent de manière à ne pas être au coude à coude et à permettre la circulation du personnel chargé de la surveillance.

Les surveillants ont toute autorité pour déterminer la place des étudiants, ils peuvent faire changer un étudiant de place s'ils le jugent utile.

Avant le début de l'épreuve, les sacs et effets personnels des étudiants sont déposés hors de leur portée, à l'endroit indiqué par les surveillants. Les étudiants ne conservent que le strict nécessaire pour composer.

Les étudiants remplissent immédiatement l'en-tête de leur copie afin de ne pas avoir à le faire à la fin de l'épreuve.

2.1.1.4 Emargement

Une fois leur identité contrôlée, les étudiants émargent au regard de leur nom.

Un étudiant ne figurant pas sur la liste d'émargement **peut**, sous réserve de vérification ultérieure, être autorisé à composer par l'enseignant responsable de salle. L'étudiant est alors ajouté à la liste d'émargement et mention en est portée au procès-verbal de l'épreuve. S'il s'avère par la suite que l'étudiant a composé à tort, sa copie ne sera pas prise en compte.

2.1.1.5 Retard

L'accès à la salle d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après la distribution des sujets. Toutefois, dans la limite d'un retard n'excédant pas le tiers de la durée de l'épreuve et au maximum d'1 heure, l'étudiant retardataire peut être autorisé à composer par l'enseignant responsable de salle.

Aucun temps supplémentaire de composition n'est accordé au candidat arrivé en retard. La mention du retard et des circonstances de celui-ci est portée au procès-verbal de l'épreuve. Des justificatifs pourront être exigés.

2.1.2 CONDITIONS DE SORTIE

Les règles relatives aux conditions de sortie s'appliquent quelle que soit la durée de l'épreuve, et même si l'étudiant souhaite abandonner et rendre copie blanche.

2.1.2.1 Sortie temporaire

Une fois les sujets distribués, aucune sortie temporaire n'est autorisée avant la fin de la 2^{ème} heure.

En cas d'épreuve d'une durée inférieure ou égale à 2 heures, aucune sortie temporaire n'est autorisée. Toutefois, en cas d'urgence médicale, l'étudiant est autorisé à sortir avant la fin de la 2^{ème} heure. Il est alors accompagné d'un surveillant.

Au-delà de la 2^{ème} heure, les étudiants ne peuvent être autorisés à quitter temporairement la salle que :

- 1 par 1 ;
- sans documents ni moyens de communication ;
- contre la remise de leur carte d'étudiant aux surveillants, carte qu'ils récupèrent à leur retour. Toute absence anormalement prolongée sera consignée au procès-verbal de l'épreuve.

2.1.2.2 Sortie définitive

Une fois les sujets distribués, aucune sortie définitive n'est autorisée avant la fin de la 1ère heure.

En cas d'épreuve d'une durée inférieure ou égale à 1 heure, aucune sortie n'est autorisée.

Les étudiants ne peuvent quitter définitivement la salle qu'après la remise d'une copie à leur nom, même blanche.

L'étudiant qui quitterait la salle d'examen sans remettre de copie serait considéré comme défaillant.

2.2 CONSIGNES A RESPECTER PENDANT TOUTE LA DUREE DE L'EPREUVE

A l'exception des documents expressément autorisés par le sujet, aucun matériel (note, livre, document, support électronique) ne sera détenu par l'étudiant pendant les épreuves.

Les sacs, documents, objets ou autres matériels sont déposés hors de portée avant le début de l'épreuve.

Lorsque des documents ou matériels sont autorisés par le sujet, ils sont à usage strictement individuels, et ne peuvent être échangés entre étudiants. Ils sont vierges de toute annotation, surlignage, post-it ou mémoire.

Cela vaut en particulier pour les codes juridiques et les calculatrices programmables, qui doivent être vierges de toute annotation ou programmation particulière.

L'usage de téléphones portables ou de tout autre moyen de communication, même à l'usage d'horloge, est strictement interdit.

Il appartient aux étudiants de se munir d'une montre, l'Université ne garantissant pas la présence d'horloges dans les salles d'examen.

Même éteints, les téléphones portables sont déposés hors de portée avec les effets personnels des étudiants. A défaut, ils seront saisis par les surveillants.

Les étudiants composent seuls et personnellement.

Il est interdit aux étudiants de parler ou d'échanger quelque information que ce soit entre eux pendant l'épreuve. Toute question sera adressée aux surveillants.

Les étudiants utilisent exclusivement les copies et brouillons mis à leur disposition par l'Université.

En dehors de l'en-tête anonymable, la copie ne doit porter aucun signe distinctif susceptible d'identifier l'étudiant. A défaut, le jury pourra considérer qu'il y a rupture d'anonymat et annuler la copie.

2.3 FIN DE L'EPREUVE ET REMISE DES COPIES

Au signal de fin d'épreuve donné par l'enseignant responsable de salle, tous les étudiants cessent immédiatement de composer. Tout refus de cesser d'écrire sera porté au procès-verbal de l'épreuve.

Chaque étudiant remet une copie, même blanche, et anonymée.

L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaires oubliés.

2.4 CAS DES ETUDIANTS HANDICAPES

Afin de garantir l'égalité de leurs chances avec les autres étudiants, les candidats aux examens de l'enseignement supérieur présentant un handicap temporaire ou permanent peuvent bénéficier des aménagements rendus nécessaires par leur situation.

Il appartient aux étudiants souhaitant bénéficier d'un aménagement de saisir le service de médecine préventive (SUMPPS) et le service handicap.

En cas d'handicap permanent, cette démarche doit être effectuée avant le 15 novembre de chaque année universitaire faisant l'objet d'une inscription et être renouvelée chaque année.

En cas d'handicap temporaire, l'étudiant se manifeste dans les meilleurs délais.

2.5 LAÏCITE

Les étudiants ne sauraient invoquer des motifs religieux, philosophiques ou politiques pour refuser de se soumettre à certaines épreuves, contester le choix des sujets, demander de changer la date d'une épreuve, ni pour prétendre choisir un examinateur plutôt qu'un autre.

3. FRAUDE

Toute infraction aux règles énoncées ci-dessus sera considérée comme une tentative de fraude et pourra donner lieu à la saisine de la section disciplinaire.

En cas de flagrant délit :

- Les surveillants prennent toute mesure nécessaire pour faire cesser la fraude. Ils ont toute autorité pour saisir les documents ou matériels permettant d'établir la réalité des faits. Ils portent mention de l'incident au procès-verbal de l'épreuve et rédigent un rapport précis et détaillé qui est joint à celui-ci.
- L'étudiant continue de composer. Toutefois, en cas de substitution de personnes ou de troubles affectant le déroulement de l'épreuve, l'expulsion de la salle d'examen peut être prononcée.

Les sanctions encourues vont de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

4. COMMUNICATION DES RESULTATS ET CONSULTATION DES COPIES

Les résultats sont communiqués par voie d'affichage et par Internet. Les résultats des examens de janvier sont communiqués à titre informatif, sous réserve des délibérations des jurys.

Il appartient aux étudiants qui souhaitent consulter leurs copies de s'informer auprès du service de scolarité compétent des modalités de consultation.

ÉTUDIANTS HANDICAPÉS

Décret n° 2005-1617 du 21 décembre 2005, relatif aux aménagements des examens et concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap.

Deux situations sont à distinguer en matière d'organisation pour les candidats en situation de handicap :

Handicap permanent :

- Il appartient aux étudiants souhaitant bénéficier d'un aménagement de prendre contact auprès du Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) avant le 15 novembre de chaque année universitaire faisant l'objet d'une inscription. **Cette démarche doit impérativement être renouvelée chaque année.**

Handicap temporaire :

- Il appartient aux étudiants de le signaler au Service handicap et auprès du référent handicap de l'UFR (Unité de formation et de recherche) de rattachement

Au regard des examens :

1) si un tiers-temps (majoration de temps supplémentaire pour l'examen) est accordé ou bien un aménagement particulier est prévu :

- **épreuve en TD (travaux dirigés)** : l'étudiant présente à l'enseignant(e) sa notification afin de bénéficier de l'aménagement particulier qui lui aura été consenti par le Médecin en chef du SUMPPS.

2) si un tiers-temps est accordé avec assistance d'un secrétaire pour composer :

- **épreuve en TD (travaux dirigés)** : l'étudiant doit contacter préalablement le **correspondant handicap** au sein du secrétariat pédagogique de l'UFR, et cela, dès la connaissance de sa date de partiel. Ensuite, il appartient au référent handicap d'organiser l'épreuve en réservant la salle ainsi qu'un secrétaire auprès du Service handicap de l'université.
- **épreuves de fin de semestre** : le correspondant handicap de l'UFR organise le calendrier des épreuves et informe le Service handicap de l'université qui assure l'assistance d'un secrétaire. Aussi, toute renonciation à passer une épreuve est obligatoirement à signaler, dès que possible, tant à l'UFR de rattachement qu'au Service handicaps et Accessibilités.

Chaque semestre, l'étudiant reçoit un calendrier individualisé des épreuves des enseignements auxquels il est inscrit.

Pour en savoir plus sur les dispositifs existants en faveur des étudiants en situation de handicap, veuillez bien vouloir consulter le Guide de l'étudiant handicapé, disponible au Service Handicaps et Accessibilités / CACIOPE, situé au Bâtiment DD-Salle R05-Rez-de-chaussée :

Tél. : 01 40 97 58 79.

Relations internationales

L'Université Paris Ouest Nanterre La défense organise depuis plusieurs années des échanges avec des universités européennes dans le cadre du programme SOCRATES – ERASMUS et grâce à des partenariats bilatéraux. Cela signifie que tout étudiant désireux de poursuivre des études dans une université européenne ou non-européenne peut postuler. Il préparera, soit un diplôme, soit des éléments constitutifs d'un diplôme qui seront validés dans son diplôme français. Les destinations couvrent quasiment tous les pays européens, et l'étudiant peut partir 6 ou 9 mois.

Le Service des Relations internationales de Paris Ouest assure le suivi de plus de 400 accords bilatéraux qui ont été signés aussi bien dans le cadre du programme SOCRATES (plus de 170 universités européennes) que dans celui de très nombreuses conventions d'échanges avec l'Amérique du Nord (États-Unis, Canada), l'Amérique latine (Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Mexique), l'Asie (Chine, Inde, Japon, Thaïlande), la Russie, les pays arabes (Jordanie), l'Afrique (Afrique du Sud, Sénégal, Cameroun), l'Océanie.

Certains de ces programmes permettent aux étudiants d'obtenir des diplômes conjointement délivrés par Paris Ouest et l'université partenaire ou même les diplômes des deux universités. Leur nombre est en constante augmentation.

Les étudiants internationaux qui souhaitent venir étudier à Paris Ouest en profitant d'un programme d'échange déposent leur candidature auprès du service concerné dans leur université d'origine

Ces échanges permettent d'approfondir ou d'améliorer une autre langue, d'étudier dans un autre pays, d'aborder une autre culture et un autre mode de vie.

N'hésitez pas à partir, pensez à votre avenir, la mobilité est très appréciée des entreprises...

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser au :

Service des Relations internationales

**Bâtiment A, 1^{er} étage
Bureau 105**

<http://www.u-paris10.fr/sri>

Tel. : 01 40 97 40 98

Courriel : relations-internationales@u-paris10.fr

I. INSCRIPTIONS

Pour confirmer leur inscription au PEE (Prêt aux Etudiants Empêchés), les étudiants inscrits à **COMETE** doivent envoyer la photocopie recto-verso de leur carte d'étudiant en précisant le nom de leur UFR (matière étudiée) **lors de la première demande d'ouvrages.**

II. EMPRUNTS

Il est possible d'emprunter **8 livres de salles et un livre des magasins** : périodiques et thèses sont exclus du prêt. La durée du prêt est de 28 jours non renouvelables à compter de l'enregistrement du prêt.

Les vidéos peuvent être empruntées pour 3 jours.

La date de retour des documents à la bibliothèque est notée sur la première ou la dernière page de l'ouvrage et au dos du boîtier des cassettes.

Dans tous les cas, les frais de retour sont à la charge du lecteur.

III. DEMANDES D'OUVRAGES

- ☞ Sur Internet, à l'adresse suivante : pee-bu@u-paris10.fr
- ☎ Par téléphone (répondeur) au **01 40 97 72 35**
- ✉ Par courrier à l'adresse du PEE, de préférence en utilisant les formulaires joints lors de l'inscription
- ☒ Par fax au 01 40 97 72 16

Si les étudiants ont la possibilité de se rendre à la bibliothèque, ils doivent alors emprunter les ouvrages comme tout autre étudiant, tout en bénéficiant du délai de 35 jours.

IV. ACCÈS AU CATALOGUE INFORMATISÉ

- ☞ Catalogue des bibliothèques de l'université à l'adresse suivante :
<http://www.u-paris10.fr/scd>
- ☞ Système universitaire de documentation (Ce catalogue permet d'identifier et de localiser les documents dans l'ensemble des bibliothèques universitaires françaises et autres établissements d'enseignement supérieur.)
<http://www.sudoc.abes.fr>

V. SALLE INFORMATIQUE ADAPTÉE

L'équipement mis à disposition dans cette salle permet une plus grande autonomie dans leurs études, il convient à presque tous les types de handicaps :

- Handicap visuel (mal voyant et non voyant)
- Handicap paraplégique
- Autres handicaps attestés par le médecin de l'université

Les étudiants venant travailler à la bibliothèque et ne pouvant prendre leurs documents eux-mêmes peuvent déposer leurs demandes dans cette salle. Les ouvrages seront mis à leur disposition le plus rapidement possible dans la journée.

La délivrance de votre diplôme

TRES IMPORTANT :

Votre diplôme ne vous est délivré que si vous en faites la demande expresse.

Des formulaires de demande peuvent être téléchargés sur le site :

www.u-paris10.fr

(→ *Ses services* → *Division des études et de la vie étudiant*
→ *Service des diplômes* → *Comment demander votre diplôme*)

ou

sont à votre disposition au :

Service des diplômes - Bâtiment A - 2^{ème} étage – Bureau 206

Horaires d'accueil :

du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 13h à 16h30

(sauf le mardi accueil uniquement de 9h à 13h)

Ces formulaires, **accompagnés des pièces demandées** doivent être :

- déposés à l'accueil du service des diplômes ou dans la boîte aux lettres située près du bureau A206,

ou

- adressés par voie postale à : **Université Paris Ouest Nanterre La Défense**
Service des Diplômes – A206
200 avenue de la République
92001 Nanterre Cedex

☞ *Faire un dossier complet par diplôme demandé.*

☞ *Pour les demandes ayant un caractère urgent, vous pouvez demander une attestation provisoire (joindre au dossier une petite enveloppe affranchie au tarif en vigueur). Elle vous sera délivrée sous dix jours.*